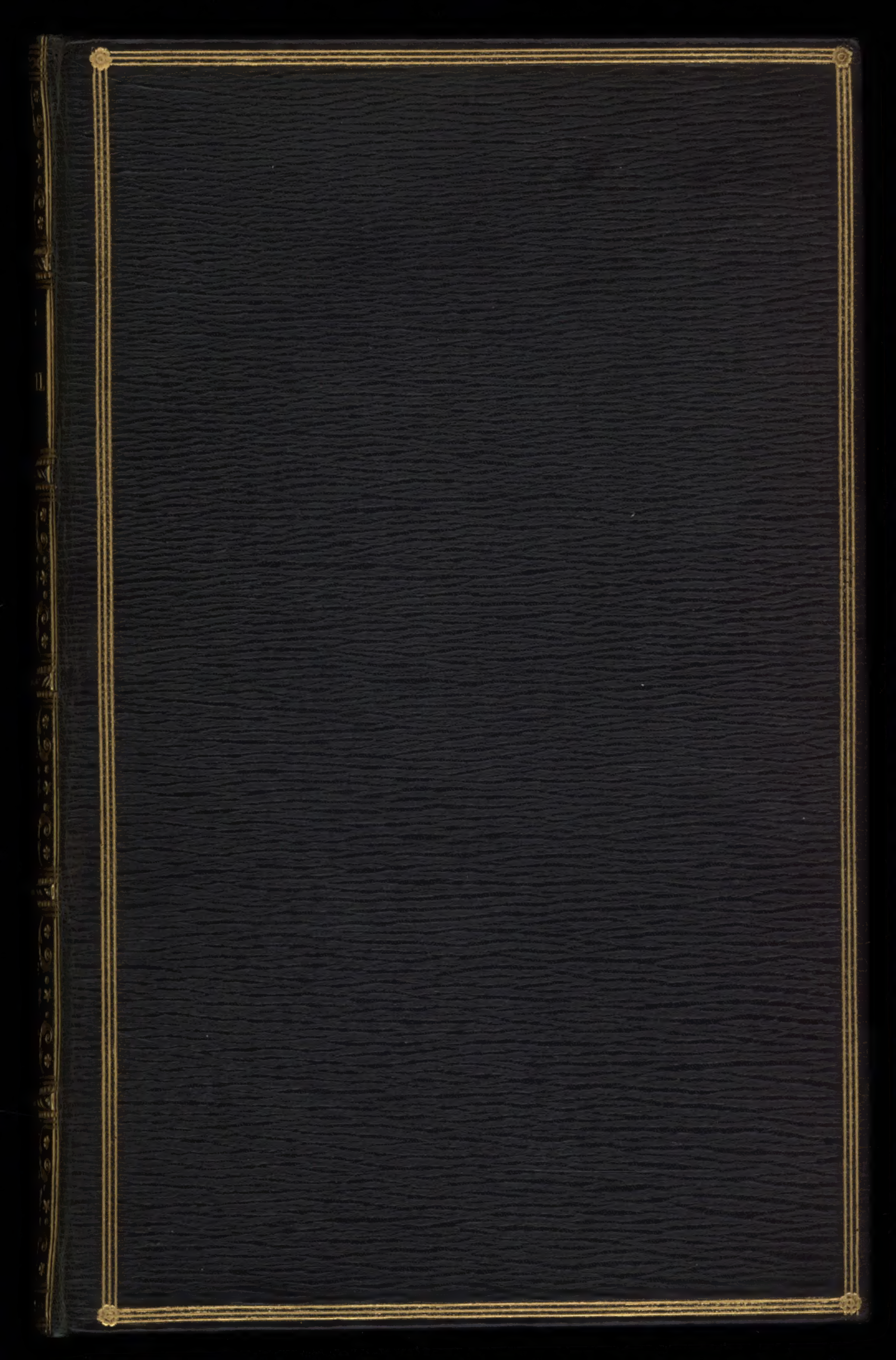



EX
LIBRIS
ROBERT
HOE
T. J. Coolidge Jr.



BOUND BY LEWIS

# ŒUVRES
## POSTHUMES
# DE MARMONTEL,
## HISTORIOGRAPHE DE FRANCE,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Imprimées sur le manuscrit autographe de l'Auteur.

---

## MÉMOIRES.

TOME TROISIÈME.

---

A PARIS,

Chez Xhrouet, imprimeur, rue des Moineaux, n°. 423;

Déterville, rue du Battoir, n°. 16;

Lenormant, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 42;

Petit, palais du Tribunat, galerie de pierre, près celle vitrée, n°. 229.

AN XIII. — 1804.

# MÉMOIRES
## D'UN PÈRE
## POUR SERVIR A L'INSTRUCTION
## DE SES ENFANS.

TOME TROISIÈME.

# MÉMOIRES
## D'UN PÈRE
### POUR SERVIR A L'INSTRUCTION DE SES ENFANS.

## LIVRE HUITIÈME.

LORSQUE Diderot se vit seul avec moi, et assez loin de la compagnie pour n'en être pas entendu, il commença son récit en ces mots : « Si vous ne saviez pas une partie de ce que j'ai à vous dire, je garderois avec vous le silence, comme je le garde avec le public, sur l'origine et le motif de l'injure que m'a faite un homme que j'aimois et que je plains encore, car je le crois bien malheureux ! Il est cruel d'être calomnié, de l'être avec noirceur, de l'être sur le ton perfide de l'amitié

trahie, et de ne pouvoir se défendre; mais telle est ma position. Vous allez voir que ma réputation n'est pas ici la seule intéressée. Or, dès que l'on ne peut défendre son honneur qu'aux dépens de l'honneur d'autrui, il faut se taire, et je me tais. Rousseau m'outrage sans s'expliquer; mais moi, pour lui répondre, il faut que je m'explique; il faut que je divulgue ce qu'il a passé sous silence; et il a bien prévu que je n'en ferois rien. Il étoit bien sûr que je le laisserois jouir de son outrage, plutôt que de mettre le public dans la confidence d'un secret qui n'est pas le mien; et en cela Rousseau est un agresseur malhonnête : il frappe un homme désarmé ».

« Vous connoissez la passion malheureuse qu'avoit prise Rousseau pour madame ***. Il eut un jour la témérité de la lui déclarer d'une manière qui devoit la blesser. Peu de temps après, Rousseau vint me trouver à Paris. « Je suis un fou, je suis un homme perdu, me dit-il : voici ce qui m'est arrivé »; et il me conta son

aventure. — Eh bien! lui dis je, où est le malheur? — Comment! où est le malheur! reprit-il; ne voyez-vous pas qu'elle va écrire à *** que j'ai voulu la séduire, la lui lui enlever! et doutez-vous qu'il ne m'accuse d'insolence et de perfidie! C'est pour la vie un ennemi mortel que je me suis fait. — Point du tout, lui dis-je froidement; *** est un homme juste; il vous connoît; il sait bien que vous n'êtes ni un Cyrus, ni un Scipion. Après tout, de quoi s'agit-il? D'un moment de délire, d'égarement. Il faut vous-même, sans différer, lui écrire, lui tout avouer; et en vous donnant pour excuse une ivresse qu'il doit connoître, le prier de vous pardonner ce moment de trouble et d'erreur. Je vous promets qu'il ne s'en souviendra que pour vous aimer davantage ».

« Rousseau, transporté, m'embrassa. — Vous me rendez la vie, me dit-il, et le conseil que vous me donnez me réconcilie avec moi-même: dès ce soir je m'en vais écrire. — Depuis, je le vis plus tran-

quille, et je ne doutai pas qu'il n'eût fait ce dont nous étions convenus ».

« Mais quelque temps après *** arriva ; et m'étant venu voir, il me parut, sans s'expliquer, si profondément indigné contre Rousseau, que ma première idée fut que Rousseau ne lui avoit point écrit. — N'avez-vous pas reçu de lui une lettre? lui demandai-je. — Oui, me dit-il, une lettre qui mériteroit le plus sévère châtiment.

— Ah! Monsieur, lui dis-je, est-ce à vous de concevoir tant de colère d'un moment de folie dont il vous fait l'aveu, dont il vous demande pardon? Si cette lettre vous offense, c'est moi qu'il en faut accuser ; car c'est moi qui lui ai conseillé de vous l'écrire. — Et savez-vous, me dit-il, ce qu'elle contient cette lettre? — Je sais qu'elle contient un aveu, des excuses, et un pardon qu'il vous demande. — Rien moins que tout cela. C'est un tissu de fourberie et d'insolence, c'est un chef-d'œuvre d'artifice pour rejeter sur Mme. *** le tort dont il veut se laver. —

Vous m'étonnez, lui dis-je, et ce n'étoit point là ce qu'il m'avoit promis ». Alors, pour l'appaiser, je lui racontai simplement la douleur et le repentir où j'avois vu Rousseau d'avoir pu l'offenser, et la résolution où il avoit été de lui en demander grâce; par-là, je l'amenai sans peine au point de le voir en pitié ».

« C'est à cet éclaircissement que Rousseau a donné le nom de perfidie. Dès qu'il apprit que j'avois fait pour lui un aveu qu'il n'avoit pas fait, il jeta feu et flamme, m'accusant de l'avoir trahi. Je l'appris; j'allai le trouver. — Que venez-vous faire ici? me demanda-t-il. — Je viens savoir, lui dis-je, si vous êtes fou ou méchant. — Ni l'un ni l'autre, me dit-il; mais j'ai le cœur blessé, ulcéré contre vous. Je ne veux plus vous voir. — Qu'ai-je donc fait? lui demandai-je. — Vous avez fouillé, me dit-il, dans les replis de mon ame, vous en avez arraché mon secret, vous l'avez trahi. Vous m'avez livré au mépris, à la haine d'un homme qui ne me pardonnera jamais ».

Je laissai son feu s'exhaler, et quand il se fut épuisé en reproches : — Nous sommes seuls, lui dis-je, et, entre nous, votre éloquence est inutile. Nos juges sont ici la raison, la vérité, votre conscience et la mienne. Voulez-vous les interroger » ? Sans me répondre, il se jeta dans son fauteuil, les deux mains sur les yeux, et je pris la parole.

« Le jour, lui dis-je, où nous convînmes que vous seriez sincère dans votre lettre à ***, vous étiez, disiez-vous, réconcilié avec vous-même ; qui vous fit donc changer de résolution ? Vous ne répondez point ; je vais me répondre pour vous. Quand il vous fallut prendre la plume, et faire l'humble aveu d'une malheureuse folie, aveu qui cependant vous auroit honoré, votre diable d'orgueil se souleva (oui, votre orgueil : vous m'avez accusé de perfidie, et je l'ai souffert ; souffrez à votre tour que je vous accuse d'orgueil, car, sans cela, votre conduite ne seroit que de la bassesse). L'orgueil donc vint vous faire entendre

qu'il étoit indigne de votre caractère de vous humilier devant un homme, et de demander grâce à un rival heureux ; que ce n'étoit pas vous qu'il falloit accuser, mais celle dont la séduction, la coquetterie attrayante, les flatteuses douceurs vous avoient engagé. Et vous, avec votre art, colorant cette belle excuse, vous ne vous êtes pas apperçu qu'en attribuant le manége d'une coquette à une femme délicate et sensible, aux yeux d'un homme qui l'estime et qui l'aime, vous blessiez deux cœurs à la fois. — Eh bien! s'écria-t-il, que j'aie été injuste, imprudent, insensé, qu'en inférez-vous qui vous justifie à mes yeux d'avoir trahi ma confiance et d'avoir révélé le secret de mon cœur? — J'en infère, lui dis-je, que c'est vous qui m'avez trompé; que c'est vous qui m'avez induit à vous défendre comme j'ai fait. Que ne me disiez-vous que vous aviez changé d'avis? Je n'aurois point parlé de votre repentir; je n'aurois pas cru répéter les propres termes de votre lettre. Vous vous êtes caché de moi pour

faire ce que vous saviez bien que je n'aurois point approuvé ; et lorsque ce coup de votre tête a l'effet qu'il devoit avoir, vous m'en faites un crime à moi ! Allez, puisque dans l'amitié la plus sincère et la plus tendre vous cherchez des sujets de haine, votre cœur ne sait que haïr ».

— Courage, barbare ! me dit-il ; achevez d'accabler un homme foible et misérable. Il ne me restoit au monde, pour consolation, que ma propre estime, et vous venez me l'arracher. — Alors Rousseau fut plus éloquent et plus touchant dans sa douleur qu'il ne l'a été de sa vie. Pénétré de l'état où je le voyois, mes yeux se remplirent de larmes ; en me voyant pleurer, lui-même il s'attendrit, et il me reçut dans ses bras ».

« Nous voilà donc réconciliés, lui continuant de me lire sa *Nouvelle Héloïse* qu'il avoit achevée, et moi allant à pied, deux ou trois fois la semaine, de Paris à son hermitage, pour en entendre la lecture, et répondre en ami à la confiance de mon ami. C'étoit dans les bois de

Montmorency qu'étoit le rendez-vous; j'y arrivois baigné de sueur, et il ne laissoit pas de se plaindre lorsque je m'étois fait attendre. Ce fut dans ce temps-là que parut la lettre sur les spectacles, avec ce beau passage de Salomon par lequel il m'accuse de l'avoir outragé et de l'avoir trahi ».

— Quoi! m'écriai-je, en pleine paix! après votre réconciliation! cela n'est point croyable.—Non, cela ne l'est point, et cela n'en est pas moins vrai. Rousseau vouloit rompre avec moi et avec mes amis; il en avoit manqué l'occasion la plus favorable. Quoi de plus commode en effet que de m'attribuer des torts dont je ne pouvois me laver? Fâché d'avoir perdu cet avantage, il le reprit, en se persuadant que, de ma part, notre réconciliation n'avoit été qu'une scène jouée, où je lui en avois imposé ».

— Quel homme! m'écriai-je encore; et il croit être bon »! Diderot me répondit: « Il seroit bon, car il est né sensible, et, dans l'éloignement, il aime assez les

hommes. Il ne hait que ceux qui l'approchent, parce que son orgueil lui fait croire qu'ils sont tous envieux de lui ; qu'ils ne lui font du bien que pour l'humilier ; qu'ils ne le flattent que pour lui nuire, et que ceux même qui font semblant de l'aimer sont de ce complot. C'est là sa maladie. Intéressant par son infortune, par ses talens, par un fond de bonté, de droiture qu'il a dans l'ame, il auroit des amis, s'il croyoit aux amis. Il n'en aura jamais, ou ils l'aimeront seuls ; car il s'en méfiera toujours ».

Cette méfiance funeste, cette facilité si légère et si prompte, non-seulement à soupçonner, mais à croire de ses amis tout ce qu'il y avoit de plus noir, de plus lâche, de plus infâme ; à leur attribuer des bassesses, des perfidies, sans autre preuve que les rêves d'une imagination ardente et sombre, dont les vapeurs troubloient sa malheureuse tête, et dont la maligne influence aigrissoit et empoisonnoit ses plus douces affections ; ce délire enfin d'un esprit ombrageux, timide,

effarouché par le malheur, fut bien réellement la maladie de Rousseau et le tourment de sa pensée.

On en voyoit tous les jours des exemples dans la manière injurieuse dont il rompoit avec les gens qui lui étoient les plus dévoués, les accusant tantôt de lui tendre des piéges, tantôt de ne venir chez lui que pour l'épier, le trahir et le vendre à ses ennemis. J'en sais des détails incroyables. Mais le plus étonnant de tous fut la monstrueuse ingratitude dont il paya l'amitié tendre, officieuse, active de ce vertueux David Hume, et la malignité profonde avec laquelle, en le calomniant, il joignit l'insulte à l'outrage. Vous trouverez dans le recueil même des œuvres de Rousseau ce monument de sa honte. Vous y verrez avec quel artifice il a ourdi sa calomnie; vous y verrez de quelles fausses lueurs il a cru tirer, contre son ami le plus vrai, contre le plus honnête et le meilleur des hommes, une conviction de mauvaise foi, de duplicité, de noirceur; vous ne lirez pas sans

indignation, dans le récit qu'il fait de sa conduite envers son bienfaiteur, cette tournure de raillerie qui est le sublime de l'insolence :

*Premier soufflet sur la joue de mon patron.*

*Second soufflet sur la joue de mon patron.*

*Troisième soufflet sur la joue de mon patron.*

Je crois l'opinion universelle bien décidée sur le compte de ces deux hommes ; mais si, à l'idée qu'on a du caractère de David Hume, il manquoit encore quelque preuve, voici des faits dont j'ai été témoin.

Lorsqu'à la recommandation de mylord Maréchal et de la comtesse de Boufflers, Hume offrit à Rousseau de lui procurer en Angleterre une retraite libre et tranquille, et que Rousseau ayant accepté cette offre généreuse, ils furent sur le point de partir, Hume, qui voyoit le baron d'Holbach, lui apprit qu'il emmenoit Rousseau dans sa patrie. « Monsieur,

lui dit le baron, vous allez réchauffer une vipère dans votre sein ; je vous en avertis, vous en sentirez la morsure ».

Le baron avoit lui-même accueilli et choyé Rousseau ; sa maison étoit le rendez-vous de ce qu'on appeloit alors les philosophes ; et dans la pleine sécurité qu'inspire à des ames honnêtes la sainteté inviolable de l'asile qui les rassemble, d'Holbach et ses amis avoient admis Rousseau dans leur commerce le plus intime. Or, on peut voir dans son *Emile* comment il les avoit notés. Certes, quand l'étiquette d'athéisme qu'il avoit attachée à leur société, n'auroit été qu'une révélation, elle auroit été odieuse. Mais, à l'égard du plus grand nombre, c'étoit une délation calomnieuse, et il le savoit bien ; il savoit bien que le théisme de son vicaire avoit ses prosélytes et ses zélateurs parmi eux. Le baron avoit donc appris à ses dépens à le connoître. Mais le bon David Hume croyoit voir plus de passion que de vérité dans l'avis que le

baron lui donnoit. Il ne laissa donc pas d'emmener Rousseau avec lui, et de lui rendre dans sa patrie tous les bons offices de l'amitié. Il croyoit, et il devoit croire avoir rendu heureux le plus sensible et le meilleur des hommes; il s'en félicitoit dans toutes les lettres qu'il écrivoit au baron d'Holbach; et il ne cessoit de combattre la mauvaise opinion que le baron avoit de Rousseau. Il lui faisoit l'éloge de la bonté, de la candeur, de l'ingénuité de son ami. « Il m'est pénible, lui disoit-il, de penser que vous soyez injuste à son égard. Croyez-moi, Rousseau n'est rien moins qu'un méchant homme. Plus je le vois, et plus je l'estime et je l'aime ». Tous les couriers, les lettres de Hume à d'Holbach répétoient les mêmes louanges, et celui-ci, en nous les lisant, disoit toujours : *il ne le connoît pas encore ; patience, il le connoîtra.* En effet, peu de temps après il reçoit une lettre dans laquelle Hume débute ainsi : *Vous aviez bien raison, Monsieur le baron! Rousseau est un monstre!* Ah! nous dit le

baron, froidement et sans s'étonner : *il le connoît enfin.*

Comment un changement si brusque et si soudain étoit-il arrivé dans l'opinion de l'un, et dans la conduite de l'autre? Vous le verrez dans l'exposé des faits publiés par les deux parties. Ici, ce que j'ai dû consigner, attester, c'est que dans le temps même que Rousseau accusoit Hume de le tromper, de le trahir, de le déshonorer à Londres, ce même Hume, plein de candeur, de zèle et d'amitié pour lui, s'efforçoit de détruire à Paris les impressions funestes qu'il y avoit laissées, et de le rétablir dans l'estime et la bienveillance de ceux qui avoient pour lui le plus d'aversion et de mépris.

Quel ravage un excès d'orgueil n'avoit-il pas fait dans une ame naturellement douce et tendre! avec tant de lumières et de talens, que de foiblesse, de petitesse et de misère dans cette vanité inquiète, ombrageuse, irascible et vindicative, qu'irritoit la seule pensée que l'on eût voulu la blesser ; qui le sup-

posoit même sans aucune apparence, et ne le pardonnoit jamais! Grande leçon pour les esprits enclins à ce vice de l'amour-propre! sans cela personne n'eût été plus chéri, plus considéré que Rousseau; ce fut le poison de sa vie : il lui rendit les bienfaits odieux, les bienfaiteurs insupportables, la reconnoissance importune; il lui fit outrager, rebuter l'amitié; il l'a fait vivre malheureux, et mourir presque abandonné. Passons à des objets plus doux et qui me touchent de plus près.

Ni la vie agréable que je menois à Paris, ni celle plus agréable encore que je menois à la campagne, ne déroboient à mon cher Odde et à ma sœur la délicieuse quinzaine, qui, tous les ans, leur étoit réservée, et que j'allois passer avec eux à Saumur. C'étoit là véritablement que toute la sensibilité de mon ame étoit employée à jouir. Entre ces deux époux qui s'aimoient l'un l'autre plus qu'ils n'aimoient la lumière et la vie, je me voyois chéri et révéré moi-même comme la

source de leur bonheur. Je ne me rassasiois point de l'inexprimable douceur de considérer mon ouvrage dans ce bonheur de deux ames pures, dont tous les vœux appeloient sur moi les bénédictions du ciel. Leur tendresse me pénétroit, leur piété me ravissoit l'ame. Leurs mœurs étoient pour ainsi-dire le naturel de la vertu dans toute sa simplicité. A cette jouissance continuelle et de tous les momens, se joignoit celle de les voir chéris, honorés dans leur ville : M^me^. Odde y étoit citée pour le modèle des femmes; le nom de M. Odde étoit comme un synonyme de justice et de vérité. La commission de la cour des aides établie à Saumur, et la compagnie des fermiers généraux avoient-elles ensemble quelque contestation, Odde étoit leur arbitre et leur conciliateur. J'étois témoin de cette confiance acquise à un autre moi-même. J'étois témoin de l'amour du peuple pour un homme exerçant un emploi de rigueur, sans que jamais une seule plainte se fit entendre

contre lui, tant son humanité savoit tout adoucir. Moi-même je participois au respect qu'on avoit pour eux. On ne savoit quelle fête me faire; et tous les jours que nous passions ensemble étoient des jours de réjouissance. Vous ne seriez pas nés, mes enfans, si ma bonne sœur eût vécu : c'eût été auprès d'elle que je serois allé vieillir; mais elle portoit dans son sein le germe de la maladie funeste à toute ma famille; et bientôt cet espoir dont je m'étois flatté me fut cruellement ravi.

Dans l'un de ces heureux voyages que je faisois à Saumur, je profitai du voisinage de la terre des Ormes, pour y aller voir le comte d'Argenson, l'ancien ministre de la guerre, que le roi y avoit exilé. Je n'avois pas oublié les bontés qu'il m'avoit témoignées dans le temps de sa gloire. Jeune encore, lorsque j'avois fait un petit poëme sur l'établissement de l'Ecole Militaire, dont il avoit le principal honneur, il s'étoit plu à faire valoir ce témoignage de mon zèle. Chez lui, à

table, il m'avoit présenté à la noblesse militaire comme un jeune homme qui avoit des droits à sa reconoissance et à sa protection. Il me recut dans son exil avec une extrême sensibilité. O mes enfans! quelle maladie incurable que celle de l'ambition! Quelle tristesse que celle de la vie d'un ministre disgracié! Déjà usé par le travail, le chagrin achevoit de ruiner sa santé. Son corps étoit rongé de goutte, son ame l'étoit bien plus cruellement de souvenirs et de regrets; et à travers l'aimable accueil qu'il voulut bien me faire, je ne laissai pas de voir en lui une victime de tous les genres de douleur.

En me promenant avec lui dans ses jardins, j'apperçus de loin une statue de marbre; je lui demandai ce que c'étoit. « C'est, me dit-il, ce que je n'ai plus le courage de regarder »; et en nous détournant : « Ah Marmontel! si vous saviez avec quel zèle je l'ai servi! si vous saviez combien de fois il m'avoit assuré que nous passerions notre vie ensemble, et que je

n'avois pas au monde un meilleur ami que lui. Voilà les promesses des rois! voilà leur amitié »! et en disant ces mots, ses yeux se remplirent de larmes.

Le soir, pendant que l'on soupoit, nous restions seuls dans le salon. Ce salon étoit tapissé de tableaux qui représentoient les batailles où le roi s'étoit trouvé en personne avec lui. Il me montroit l'endroit où ils étoient placés durant l'action; il me répétoit ce que le roi lui avoit dit; il n'en avoit pas oublié une parole. « Ici, me dit-il, en parlant de l'une de ces batailles, je fus deux heures à croire que mon fils étoit mort. Le roi eut la bonté de paroître sensible à ma douleur. Combien il est changé! Rien de moi ne le touche plus ». Ces idées le poursuivoient; et pour peu qu'il fut livré à lui-même, il tomboit comme abîmé dans sa douleur. Alors sa belle-fille, M^me^. de Voyer, alloit bien vite s'asseoir auprès de lui, le pressoit dans ses bras, le carressoit; et lui, comme un enfant, laissant tomber sa tête sur le sein ou sur

les genoux de sa consolatrice, les baignoit de ses larmes et ne s'en cachoit point.

Le malheureux qui ne vivoit que de poisson à l'eau, à cause de sa goutte, étoit encore privé par-là du seul plaisir des sens auquel il eût été sensible; car il étoit gourmand. Mais le régime le plus austère ne procuroit pas même du soulagement à ses maux. En le quittant, je ne pus m'empêcher de lui paroître vivement touché de ses peines. « Vous y ajoutez, me dit-il, le regret de ne vous avoir fait aucun bien, lorsque cela m'eût été si facile ». Peu de temps après, il obtint la permission d'être transporté à Paris. Je l'y vis arriver mourant, et j'y reçus ses derniers adieux.

Je vous dirai quelque jour, mes enfans, des détails assez curieux sur la cause de sa disgrace et de celle de son antagoniste, M. de Machault, arrivée le même jour. Un motif de délicatesse m'empêche d'insérer ces particularités dans des Mémoires qu'un accident peut faire échapper de vos mains. Mais à la place de cette

anecdote sérieuse, en voici une assez comique; car il faut bien par fois égayer un peu mes récits.

Mon ami Vaudesir avoit près d'Angers une terre dont son malheureux fils Sainte-James a porté le nom. Comme il savoit que tous les ans j'allois voir ma sœur à Saumur (route d'Angers), il m'offrit une fois de m'y mener dans sa chaise de poste, à condition que sur le temps de mon voyage il y auroit trois jours pour Sainte-James où il se rendoit. Je pris volontiers cet engagement, et je vis à Sainte-James la fleur des beaux esprits de l'académie angevine; entre autres un abbé qui ressembloit beaucoup à l'abbé Beau Génie du *Mercure-Galant*. Il venoit de se signaler par un trait de sottise si singulier, si rare que je ne pouvois pas le croire. « Le croirez-vous, me dit Vaudesir, s'il vous le répète lui-même? Aidez-moi seulement à l'y engager : vous allez voir ». Vers la fin du dîner, je mis l'abbé en scène, en lui parlant de son académie; et Vaudesir pre-

nant la parole, en fit un éloge pompeux. « C'est, me dit-il, après l'académie française, le corps littéraire le plus illustre et le mieux composé. Tout récemment M. de Contades le fils vient d'y être reçu. C'est M. l'abbé qui a parlé au nom de l'académie, et avec le plus grand succès. — A l'éloge du fils, repris-je, M. l'abbé n'a pas manqué d'ajouter l'éloge du père? — Non assurément, dit l'abbé, je n'ai eu garde d'y manquer, et j'ai payé à M. le maréchal un juste tribut de louanges. — Le champ, lui dis-je, étoit riche et vaste. Cependant il y avoit un pas difficile à passer. — Oui, me dit-il en souriant, l'affaire de Minden; vraiment c'étoit l'endroit critique. Mais je m'en suis tiré assez heureusement. D'abord, j'ai parlé des actions qui avoient mérité à M. le maréchal de Contades le commandement des armées; j'ai rappelé tout ce qu'il avoit fait de plus glorieux jusque-là; et lorsque je suis arrivé à la bataille de Minden, je n'ai dit que deux mots: *Contades paroît, Contades est vaincu;*

et puis j'ai parlé d'autre chose ». Comme le rire m'étouffoit, j'y voulus faire diversion. « Ces mots, lui dis-je, rappellent ceux de César après la défaite du fils de Mithridate : *Je suis venu, j'ai vu, et j'ai vaincu.* — Il est vrai, dit l'abbé : l'on a même trouvé ma phrase un peu plus laconique ». L'air d'emphase et de gravité dont il avoit prononcé sa sottise, étoit si plaisant, que Vaudesir et moi, pour n'en pas éclater de rire, nous n'osions nous regarder l'un l'autre : encore eûmes-nous de la peine à garder notre sérieux.

Ces voyages et ces absences déplaisoient à Mme. Geoffrin. De toute la belle saison je n'assistois à l'académie. On lui en faisoit des plaintes ; elle s'imaginoit que je me donnois un tort grave en cédant mes jetons aux académiciens assidus, (ce qui, à l'égard des d'Olivets, étoit assurément une crainte bien mal fondée), et j'essuyois souvent de vives réprimandes sur ce qu'elle appeloit l'inconséquence de ma conduite. « Quoi de plus ridicule en effet, disoit-elle, que d'avoir désiré d'être

de l'académie, et de ne pas y assister après y avoir été reçu »? J'avois pour excuse l'exemple du plus grand nombre, encore moins assidu que moi. Mais elle prétendoit avec raison que j'étois de ceux dont les fonctions académiques exigeoient l'assiduité. Elle avoit bien aussi son petit intérêt personnel dans ses remontrances; car elle passoit les étés à Paris, et dans ce temps-là elle ne vouloit point que sa société littéraire fût dispersée. J'écoutois ses avis avec une modestie respectueuse, et le lendemain je m'échappois, comme si elle ne m'avoit rien dit. Il étoit assez naturel que ses bontés pour moi en fussent réfroidies; mais un dîner où j'étois aimable me réconcilioit avec elle, et dans les occasions sérieuses, elle se reprenoit d'affection pour moi. Je l'éprouvai dans deux maladies dont je fus attaqué chez elle. L'une avoit été cette même fièvre qui m'a repris cinq fois en ma vie, et qui finira par m'enlever : elle me vint dans le temps qu'on imprimoit ma *Poétique*. J'y voulois encore ajouter quelques articles; et

ce travail, dont j'avois la tête remplie, rendoit dans les redoublemens de ma fièvre, le délire plus fatigant. Mes amis n'étoient pas tranquilles sur mon état, M^me^. Geoffrin en étoit inquiète. Le petit médecin de ses laquais, Geviglan, m'en tira très-bien.

Mon autre maladie fut un rhume d'une qualité singulière : c'étoit une humeur visqueuse qui obstruoit l'organe de la respiration, et qu'avec tout l'effort d'une toux violente, je ne pouvois expectorer. Vous concevez qu'après avoir vu périr toute ma famille du mal de poitrine, j'avois quelque raison de croire que c'étoit mon tour. Je le crus en effet; et privé du sommeil, maigrissant à vue d'œil, enfin me sentant dépérir, et ne doutant pas que le dernier période de la maladie ne s'annonçât bientôt par le symptôme accoutumé, je pris ma résolution, et ne songeai plus qu'à trouver quelque sujet d'ouvrage qui préoccupât ma pensée, et qui, après avoir rempli mes derniers momens, pût laisser de moi traces d'homme.

On m'avoit fait présent d'une estampe de Bélisaire, d'après le tableau de Van-Dyck; elle attiroit souvent mes regards, et je m'étonnois que les poëtes n'eussent rien tiré d'un sujet si moral, si intéressant. Il me prit envie de le traiter moi-même en prose; et dès que cette idée se fut emparée de ma tête, mon mal fut suspendu comme par un charme soudain. O pouvoir merveilleux de l'imagination! Le plaisir d'inventer ma fable, le soin de l'arranger, de la développer, l'impression d'intérêt que faisoit sur moi-même le premier apperçu des situations et des scènes que je préméditois, tout cela me saisit et me détacha de moi-même, au point de me rendre croyable tout ce que l'on raconte des ravissemens extatiques. Ma poitrine étoit oppressée; je respirois péniblement; j'avois des quintes d'une toux convulsive; je m'en appercevois à peine. On venoit me voir, on me parloit de mon mal; je répondois en homme occupé d'autre chose : c'étoit à Bélisaire que je pensois. L'insomnie qui jusqu'alors

avoit été si pénible pour moi, n'avoit plus cet ennui, ce tourment de l'inquiétude. Mes nuits, comme mes jours, se passoient à rêver aux aventures de mon héros. Je ne m'en épuisois pas moins; et ce travail continuel auroit achevé de m'éteindre, si l'on n'eut pas trouvé quelque remède à mon mal. Ce fut Gatti, médecin de Florence, célèbre promoteur de l'inoculation, habile dans son art, et de plus homme très-aimable; ce fut lui qui, m'étant venu voir, me sauva. « Il s'agit, me dit-il, de diviser cette humeur épaisse et glutineuse qui vous empâte le poumon; et le remède en est agréable: il faut vous mettre à la boisson de l'oximel ». Je ne fis donc que délayer au feu d'excellent miel dans d'excellent vinaigre; et du syrop formé de ce mélange, l'usage salutaire me guérit en très-peu de temps. Il y avoit alors plus de trois mois que je croyois périr; mais dans ces trois mois j'avois avancé mon ouvrage. Les chapitres qui demandoient des études étoient les seuls qui me restoient à composer. Tout

le travail de l'imagination étoit fini; c'étoit le plus intéressant.

Si cet ouvrage est d'un caractère plus grave que mes autres écrits, c'est qu'en le composant je croyois proférer mes dernières paroles, *novissima verba*, comme disoient les anciens. Le premier essai que je fis de cette lecture ce fut sur l'ame de Diderot; le second, sur l'ame du prince héréditaire de Brunswick, aujourd'hui régnant. Diderot fut très content de la partie morale; il trouva la partie politique trop rétrécie, et il m'engagea à l'étendre. Le prince de Brunswick qui voyageoit en France, après avoir fait contre nous la guerre avec une loyauté chevaleresque et une valeur héroïque, jouissoit à Paris de cette haute estime que lui méritoient ses vertus : hommage plus flatteur que ces respects d'usage que l'on marque aux personnes de sa naissance et de son rang. Il désira d'assister à une séance particulière de l'académie française, honneur jusques-là réservé aux têtes couronnées. Dans cette séance, je lus un

ample extrait de Bélisaire, et j'eus le plaisir de voir le visage du jeune héros s'enflammer aux images que je lui présentois, et ses yeux se remplir de larmes.

Il se plaisoit singulièrement au commerce des gens de lettres, et vous verrez bientôt le cas qu'il en faisoit. Helvétius lui donna à dîner avec nous, et il convint que de sa vie il n'avoit fait un dîner pareil. Je n'étois pas fait pour y être remarqué; je le fus cependant. Helvétius ayant dit au prince qu'il lui trouvoit de la ressemblance avec le prétendant, et le prince lui ayant répondu qu'en effet bien des personnes avoient déjà fait cette remarque, je dis à demi-voix : « Avec quelques traits de plus de cette ressemblance, le prince Edouard auroit été roi d'Angleterre ». Ce mot fut entendu, le prince y fut sensible, et je l'en vis rougir de modestie et de pudeur.

Autant la lecture de *Bélisaire* avoit réussi à l'académie, autant j'étois certain qu'il réussiroit mal en Sorbonne. Mais ce n'étoit point là ce qui m'inquié-

toit; et pourvu que la cour et le parlement ne se mêlassent point de la querelle, je voulois bien me voir aux prises avec la Faculté de théologie. Je pris donc mes précautions pour n'avoir qu'elle à redouter.

L'abbé Terray n'étoit pas encore dans le ministère; mais au parlement, dont il étoit membre, il avoit le plus grand crédit. J'allai avec Mme. Gaulard, son amie, passer quelque temps à sa terre de la Motte, et là je lui lus *Bélisaire.* Quoique naturellement peu sensible, il le fut à cette lecture. Après l'avoir intéressé, je lui confiai que j'appréhendois quelque hostilité de la part de la Sorbonne, et je lui demandai s'il croyoit que le parlement condamnât mon livre dans le cas qu'il fût censuré. Il m'assura que le parlement ne se mêleroit point de cette affaire, et me promit d'être mon défenseur, si quelqu'un m'y attaquoit.

Ce n'étoit pas tout. Il me falloit un privilége, et il me falloit l'assurance qu'il ne seroit point révoqué. Je n'avois au-

cun crédit personnel auprès du vieux Maupeou, alors garde des sceaux. Mais la femme de mon libraire, M^me^. Merlin, en étoit connue et protégée. Je le fis pressentir par elle, et il nous promit toute faveur.

Il me restoit à prendre mes sûretés du côté de la cour, et ici l'endroit périlleux de mon livre n'étoit pas la théologie. Je redoutois les allusions, les applications malignes et l'accusation d'avoir pensé à un autre que Justinien dans la peinture d'un roi foible et trompé. Il n'y avoit malheureusement que trop d'analogie d'un règne à l'autre; le roi de Prusse le sentit si bien, que lorsqu'il eut reçu mon livre, il m'écrivit de sa main, au bas d'une lettre de son secrétaire *Lecat:* « Je viens de lire le début de votre *Bélisaire ;* vous êtes bien hardi »! D'autres pouvoient le dire; et si les ennemis que j'avois encore m'attaquoient de ce côté-là, j'étois perdu.

Cependant il n'y avoit pas moyen de prendre à cet égard des précautions directes.

rectes. La moindre inquiétude que j'aurois témoignée auroit donné l'éveil, et m'auroit dénoncé. Personne n'auroit pris sur soi ni de me rassurer, ni de me promettre assistance; et le premier conseil que l'on m'auroit donné, auroit été de jeter au feu mon ouvrage, ou d'en effacer tout ce qui pouvoit être susceptible d'allusion; et que n'auroit-il pas fallu en effacer ?

Je pris la contenance toute contraire à celle de l'inquiétude. J'écrivis au ministre de la maison du roi, le comte de Saint-Florentin, que j'étois sur le point de mettre au jour un ouvrage dont le sujet me sembloit digne d'intéresser le cœur du roi ; que je souhaitois vivement que S. M. me permît de le lui dédier, et qu'en le lui donnant à examiner (à lui, ministre), j'irois le supplier de solliciter pour moi cette faveur. Pour cela, je lui demandois un moment d'audience, et il me l'accorda.

En lui confiant mon manuscrit, je lui avouai en confidence qu'il y avoit un cha-

pitre dont les théologiens fanatiques pourroient bien n'être pas contens. « Il est donc bien intéressant pour moi, lui dis-je, que le secret n'en soit pas éventé ; et je vous supplie, monsieur le comte, de ne pas laisser sortir mon manuscrit de votre cabinet ». Comme il avoit de l'amitié pour moi, il me le promit, et il me tint parole. Mais quelques jours après, en me rendant mon ouvrage qu'il avoit lu, ou qu'il avoit fait lire, il me dit que la religion de *Bélisaire* ne seroit pas du goût des théologiens ; que vraisemblablement mon livre seroit censuré, et que, pour cela seul, il n'osoit proposer au roi d'en accepter la dédicace. Sur quoi je le priai de vouloir bien me garder le silence, et je me retirai content.

Que voulois-je en effet ? Avoir à la cour un témoin de l'intention où j'avois été de dédier mon ouvrage au roi, et, par conséquent, une preuve que rien n'avoit été plus éloigné de ma pensée que de faire la satyre de son règne ; ce

qui étoit la vérité même. Avec ce moyen de défense, je fus tranquille encore de ce côté. Mais il me falloit passer sous les yeux d'un censeur; et au lieu d'un, l'on m'en donna deux, le censeur littéraire n'ayant osé prendre sur lui d'approuver ce qui touchoit à la théologie.

Voilà donc *Bélisaire* soumis à l'examen d'un docteur de Sorbonne. Il s'appeloit Chevrier. Huit jours après que je lui eus livré mon ouvrage, j'allai le voir. En me le rendant, il m'en fit de grands éloges; mais lorsque je jetai les yeux sur le dernier feuillet, je n'y vis point son approbation. « Ayez donc la bonté, lui dis-je, d'écrire là deux mots ». Sa réponse fut un sourire. « Quoi! Monsieur, insistai-je, ne l'approuvez-vous pas? — Non, Monsieur, Dieu m'en garde, me répondit-il doucement. — Et puis-je au moins savoir ce que vous y trouvez de répréhensible? — Peu de chose en détail, mais beaucoup dans le tout ensemble; et l'auteur sait trop bien dans quel esprit il a écrit son livre, pour exi-

ger de moi d'y mettre mon approbation ». Je voulus le presser de s'expliquer. « Non, Monsieur, me dit-il ; vous m'entendez très-bien ; je vous entends de même ; ne perdons pas le temps à nous en dire davantage, et cherchez un autre censeur ». Heureusement j'en trouvai un moins difficile, et *Bélisaire* fut imprimé.

Aussitôt qu'il parut, la Sorbonne fut en rumeur ; et il fut résolu par les sages docteurs que l'on en feroit la censure. Pour bien des gens, cette censure étoit encore une chose effrayante, et de ce nombre étoient plusieurs de mes amis. L'alarme se mit parmi eux. Ceux-là me conseilloient d'appaiser, s'il étoit possible, la furie de ces docteurs ; d'autres amis plus fermes, plus jaloux de mon honneur philosophique, m'exhortoient à ne pas mollir. Je rassurai les uns et les autres, ne dis mon secret à aucun, et commençai par bien écouter le public.

Mon livre étoit enlevé ; la première édition en étoit épuisée ; je pressai la

seconde, je hâtai la troisième. Il y en avoit neuf mille exemplaires de répandus avant que la Sorbonne en eût extrait ce qu'elle y devoit censurer ; et grâce au bruit qu'elle faisoit sur le quinzième chapitre, on ne parloit que de celui-là : c'étoit pour moi comme la queue du chien d'Alcibiade. Je me réjouissois de voir comme les docteurs me servoient en donnant le change aux esprits. Mon rôle à moi étoit de ne paroître ni foible, ni mutin, et de gagner du temps pour laisser se multiplier et se répandre dans l'Europe les éditions de mon livre. Je me tenois donc en défense, sans avoir l'air de craindre la Sorbonne, sans avoir l'air de la braver, lorsqu'un abbé, qui depuis a eu lui même de puissans ennemis à combattre, l'abbé Georgel, vint m'inviter à prendre pour médiateur l'archevêque, en m'assurant que si je l'allois voir, j'en serois bien reçu, et qu'il le savoit disposé à me négocier avec la Faculté un accommodement pacifique. Rien ne convenoit mieux à mon plan que les

voies de conciliation. J'allai voir le prélat. Il me reçut d'un air paterne, en m'appelant toujours, *Mon cher Monsieur Marmontel.* Je fus touché de la bonté que sembloient exprimer des paroles si douces. J'ai su depuis que c'étoit le protocole de Monseigneur en parlant aux petites gens.

Je l'assurai de ma bonne foi, de mon respect pour la religion, du désir que j'avois de ne laisser aucun nuage sur ma doctrine et celle de mon livre, et je ne lui demandai pour grâce que d'être admis à m'expliquer devant lui avec ses docteurs sur tous les points qui, dans ce livre, leur paroissoient répréhensibles. Ce personnage de médiateur, de conciliateur, parut lui plaire. Il me promit d'agir, et, de mon côté, il me dit d'aller voir le syndic de la Faculté, le docteur Riballier, et de m'expliquer avec lui.

J'allai voir Riballier. Nos entretiens et ma correspondance avec lui sont imprimés; je vous y renvoie.

Les autres docteurs qu'assembla l'arche-

vêque à sa maison de Conflans, où je me rendois pour y conférer avec eux, furent un peu moins malhonnêtes que Riballier. Mais dans nos conférences, ils portoient aussi l'habitude de falsifier les passages pour en dénaturer le sens. Armé de patience et de modération, je rectifiois le texte qu'ils avoient altéré, et leur expliquois ma pensée, en leur offrant d'insérer en notes ces explications dans mon livre, et l'archevêque étoit assez content de moi; mais ces Messieurs ne l'étoient pas. « Tout ce que vous nous dites-là est inutile, conclut enfin l'abbé le Fèvre (vieil ergoteur que dans l'école on n'appeloit que la *Grande Cateau*), il faut absolument faire disparoître de votre livre le quinzième chapitre; c'est là qu'est le venin ».

— Si ce que vous me demandez étoit possible, lui répondis-je, peut-être le ferois-je pour l'amour de la paix. Mais à l'heure qu'il est, il y a quarante mille exemplaires de mon livre répandus dans l'Europe; et dans toutes les éditions

qu'on en a faites et qu'on en fera, le quinzième chapitre est imprimé, et le sera toujours. Que serviroit donc aujourd'hui d'en faire une édition où il ne seroit pas? Personne ne l'acheteroit cette édition mutilée ; ce seroit de l'argent perdu pour moi-même ou pour mon libraire. — Eh bien, me dit-il, votre livre sera censuré sans pitié. — Oui, sans pitié, lui dis-je, monsieur l'abbé, je m'y attends si c'est vous qui en rédigez la censure. Mais Monseigneur me sera témoin que j'aurai fait, pour vous adoucir, tout ce que raisonnablement vous pouviez exiger de moi ».

— Oui, mon cher monsieur Marmontel, me dit l'archevêque, sur bien des points j'ai été content de votre bonne foi et de votre docilité. Mais il y a un article sur lequel j'exige de vous une rétractation authentique et formelle ; c'est celui de la tolérance. — Si Monseigneur veut bien, lui dis-je, jeter les yeux sur quelques lignes que j'ai écrites ce matin, il y verra nettement expliqué

quelle est, à ce sujet, mon opinion personnelle, et quels en sont les motifs ». Je lui présentai cette note, que vous trouverez imprimée à la suite de *Bélisaire*. Il la lut en silence, et la fit passer aux docteurs. « Bon ! dirent-ils, des lieux communs, rebattus mille fois, mille fois réfutés, qui sont le rebut des écoles. — Vous traitez, leur dis-je, avec bien du mépris l'autorité des Pères de l'Eglise et celle de saint Paul, dont mes motifs sont appuyés ». Ils me répondirent « que les écrits des Pères de l'Eglise étoient un arsenal où tous les partis trouvoient des armes, et que le passage de saint Paul que j'alléguois ne prouvoit rien ».

— Eh bien, leur demandai-je, puisque votre autorité seule doit faire loi, que me demandez-vous ? — Le droit du glaive, me dirent-ils, pour exterminer l'hérésie, l'irréligion, l'impiété, et tout soumettre au joug de la foi ».

C'étoit là que je les attendois, pour me retirer en bon ordre et me tenir retranché dans un poste où l'on ne pour-

roit m'attaquer. *Prœmunitum , atque ex omni parte causœ septum* ( de or. L. 3 ). Je leur répondis donc « que le glaive étoit l'une de ces armes *charnelles* que saint Paul avoit réprouvées lorsqu'il avoit dit, *Arma militiœ nostrœ non carnalia sunt* »; et à ces mots j'allois sortir. Le prélat me retint, et me serrant les mains entre les siennes, me conjura, avec un pathétique vraiment risible, de souscrire à ce dogme atroce. « Non, Monseigneur, lui dis-je; si je l'avois signé, je croirois avoir trempé ma plume dans le sang; je croirois avoir approuvé toutes les cruautés commises au nom de la religion. — Vous attachez donc, me dit le Fèvre avec son insolence doctorale, une grande importance et une grande autorité à votre opinion? — Je sais, lui dis-je, Monsieur l'abbé, que mon autorité n'est rien; mais ma conscience est quelque chose, et c'est elle qui, au nom de l'humanité, au nom de la religion même, me défend d'approuver les persécutions. *Defendenda religio est, non occidendo*

*sed moriendo; non sævitiâ, sed patientiâ..... si sanguine, si tormentis, si malo religionem defendere velis; jam non defendetur, sed polluetur atque violabitur.* C'est le sentiment de Lactance, c'est aussi celui de Tertulien et celui de saint Paul, et vous me permettrez de croire que ces gens-là vous valoient bien ».

— Allons, dit-il à ses confrères, il n'en faut plus parler. Monsieur veut être censuré; il le sera ». Ainsi finirent nos conférences. Ce qui m'en étoit précieux, c'étoit le résultat que j'en avois tiré. Ce n'étoit plus ici de petites chicanes théologiques où j'aurois été exposé aux arguties de l'école; c'étoit un point de controverse réduit aux termes les plus simples, les plus frappans, les plus tranchans. « Ils ont voulu, pouvois-je dire, me faire reconnoître le droit de forcer la croyance, d'y employer le glaive, les tortures, les échafauds et les bûchers; ils ont voulu me faire approuver qu'on prêchât l'Evangile le poignard à la main; et j'ai refusé de signer cette doctrine abominable.

Voilà pourquoi l'abbé le Fèvre m'a déclaré que je serois censuré sans pitié ». Ce résumé, que je fis répandre à la ville, à la cour, au parlement, dans les conseils, rendit la Sorbonne odieuse : en même temps mes amis travaillèrent à la rendre ridicule, et je m'en reposai sur eux.

La première opération de la Faculté de théologie avoit été d'extraire de mon livre les propositions condamnables. C'étoit à qui auroit la gloire d'y en découvrir un plus grand nombre. Ils les trioient curieusement, comme des perles, que chacun à l'envi apportoit dans le magasin. Après en avoir recueilli trente-sept, trouvant ce nombre suffisant, ils en firent imprimer la liste sous le titre *d'Indiculus.* Voltaire y ajouta l'épithète de *Ridiculus.* Jamais l'adjectif et le substantif ne s'accordèrent mieux ensemble; *Indiculus*, *Ridiculus* sembloient faits l'un pour l'autre ; ils restèrent inséparables. M. Turgot se joua d'une autre manière de la sottise des docteurs. Comme

il étoit bon théologien lui-même, et encore meilleur logicien, il établit d'abord ce principe évident et universellement reconnu, que de deux propositions contradictoires, si l'une est fausse, l'autre est nécessairement vraie. Il mit ensuite en opposition, sur deux colonnes parallèles, les trente-sept propositions réprouvées par la Sorbonne, et les trente-sept contradictoires, bien exactement énoncées. Point de milieu; en condamnant les unes, il falloit que la Faculté adoptât, professât les autres. Or, parmi celles-ci il n'y en avoit pas une seule qui ne fût révoltante d'horreur ou ridicule d'absurdité. Ce coup de lumière jeté sur la doctrine de la Sorbonne, fut foudroyant pour elle. Inutilement voulut-elle retirer son *Indiculus*; il n'étoit plus tems; le coup étoit porté.

Voltaire se chargea de traîner dans la boue le syndic Riballier, et son scribe Cogé, professeur à ce même collége Mazarin, dont Riballier étoit principal, et qui, sous sa dictée, avoit écrit

contre *Bélisaire* et contre moi un libelle calomnieux. En même temps, avec cette arme du ridicule qu'il manioit si bien, Voltaire tomba à bras raccourci sur la Sorbonne entière; et ses petites feuilles qui arrivoient de Genève et qui voltigeoient dans Paris, amusoient le public aux dépens de la Faculté. Quelques autres de mes amis, bons raisonneurs et bons railleurs, eurent aussi la charité de prendre ma défense; si bien que le décret du tribunal théologique étoit déjà honni et baffoué avant d'avoir paru.

Tandis que la Sorbonne, plus furieuse encore de se voir harcelée, travailloit de toutes ses forces à rendre *Bélisaire* hérétique, déiste, impie, *ennemi du trône et de l'autel* (car c'étoient là ses deux grands chevaux de bataille), les lettres des souverains de l'Europe et celles des hommes les plus éclairés et les plus sages m'arrivoient de tous les côtés, pleines d'éloges pour mon livre, qu'ils disoient être le bréviaire des rois. L'impératrice de Russie l'avoit traduit en lan-

gue russe, et en avoit dédié la traduction à un archevêque de son pays. L'impératrice reine de Hongrie, en dépit de l'archevêque de Vienne, en avoit ordonné l'impression dans ses états, elle qui étoit si sévère à l'égard des écrits qui attaquoient la religion. Je ne négligeai pas, comme vous pensez bien, de donner connoissance à la cour et au parlement de ce succès universel; et ni l'une ni l'autre n'eurent envie de partager le ridicule de la Sorbonne.

Les choses étant ainsi disposées, et ma présence n'étant plus nécessaire à Paris, j'employai le temps que mirent les docteurs à fabriquer leur censure, je l'employai, dis-je, à remplir les saints devoirs de l'amitié.

Mme. Filleul se mouroit d'une fièvre lente qui avoit pour cause une humeur âcre dans le sang, et pour laquelle le plus habile de nos médecins, Bouvart, lui avoit ordonné les eaux et les bains d'Aix-la-Chapelle. La jeune comtesse de Séran l'y accompagnoit; mais dans

l'état où étoit la malade, l'assistance d'un homme leur étoit nécessaire. Leur ami Bouret me pria de les accompagner. Je m'en fis un devoir ; et dès qu'elles apprirent ma réponse, Mme. de Séran m'écrivit ce billet.

« Est-il bien vrai que vous venez avec » nous aux eaux? Non, je ne puis le » croire. C'étoit l'objet de tous mes dé- » sirs ; mais je n'osois en faire l'objet de » mes espérances. Vos occupations, vos » affaires, vos plaisirs, tout combat ma » confiance. Assurez-m'en vous-même, » si vous voulez que je me le persuade ; » et si vous m'en assurez, croyez que je » mettrai cette marque d'amitié au-des- » sus de toutes celles qui ont été données » dans la vie. Mme. Filleul n'ose pas plus » se flatter que moi. Mais vous seriez » peut-être décidé par le désir qu'elle » en montre et la reconnoissance qu'elle » en témoigne ».

Je partis avec elles. Mme. Filleul étoit si mal, et Mme. de Séran croyoit si bien voir mourir son amie en chemin, qu'elle m'avertit

m'avertit de me pourvoir d'un habit de deuil.

Arrivés à Aix-la-Chapelle avec cette femme courageuse qui, n'ayant plus qu'un souffle de vie, ne laissoit pas de sourire encore à la gaieté que nous affections, le médecin des eaux fut appelé : il la trouva trop affoiblie pour soutenir le bain, et commença par lui faire essayer tout doucement les eaux. L'effet de leur vertu fut tel, que l'éruption de l'humeur ayant rendu la vie à la malade, dans peu de jours elle reprit des forces et fut en état de soutenir le bain. Alors s'opéra, comme par miracle, un changement prodigieux. L'éruption fut complète sur tout le corps, et la malade se sentant ranimée alloit seule, se promenoit, et nous faisoit admirer les progrès de sa guérison, de son appétit, de ses forces. Hélas ! malgré nos remontrances et nos prières, elle abusa de cette prompte convalescence, en ne voulant plus observer le doux régime qui lui étoit prescrit ; encore, malgré son

intempérance, eût-elle été sauvée, sans la fatale imprudence qu'elle commit, à notre insçu, au terme de sa guérison.

M. de Marigny, dont la sœur étoit morte, et qui, voulant se marier à son gré et pour son bonheur, avoit épousé la fille aînée de Mme. Filleul, notre idole à tous, la belle, la spirituelle, la charmante Julie, cédant au désir qu'avoit sa femme de venir voir sa mère, nous l'amena, et tout d'un temps fit, avec le célèbre dessinateur Cochin, un voyage en Hollande et dans le Brabant, pour y voir les tableaux des deux écoles hollandaise et flamande.

Je vous ai peint le caractère de cet homme estimable, intéressant et malheureux. Tout ce qu'on peut désirer de charmes dans une jeune personne, soit du côté de la figure, soit du côté de l'esprit et du caractère, douceur, ingénuité, bonté, gaieté ingénieuse, raison même, et raison très-saine, tout cela cultivé avec le plus grand soin, se trouvoit réuni dans sa jeune femme. Mais tour-

menté comme il l'étoit par un amour-propre ombrageux, à peine l'eût-il épousée qu'il s'avisa d'être jaloux de la tendresse qu'elle avoit pour sa mère, et de l'amitié dont elle étoit liée dès l'enfance avec Mme. de Séran. Il fut témoin de leur sensibilité mutuelle en se revoyant; mais il dissimula le dépit qu'il en ressentoit, et le peu de temps qu'il passa avec nous ne fut obscurci par aucun nuage. Il témoigna même à Mme. Filleul des sentimens assez affectueux. « Je vous laisse, lui dit-il, notre chère Julie. Il est bien juste qu'elle donne des soins à la santé de sa mère. Dans quelque temps je viendrai la reprendre, et j'espère trouver alors parfaitement rétablie cette santé qui nous est si précieuse à tous ». Il dit aussi des choses aimables à la comtesse de Séran, et il nous laissa tous persuadés qu'il s'en alloit tranquille. Mais en lui le plus petit grain d'humeur étoit comme un levain qui fermentoit bien vite, et dont l'aigreur se communiquoit à toute la masse de ses pensées. Dès qu'il fut seul et livré

à lui-même, il se représenta sa femme l'oubliant auprès de sa mère, et plus en liberté, se réjouissant avec nous de son éloignement. « *Elle ne l'aimoit point, elle ne vivoit point pour lui, et il s'en falloit bien qu'il fût ce qu'elle avoit de plus cher au monde* » : Telles étoient les réflexions qu'il rouloit dans sa malheureuse tête. Il m'en avoit fait plus d'une fois la triste confidence. Ses lettres cependant furent assez aimables durant tout son voyage, et jusqu'à son retour, nous n'apperçûmes rien de ce qui se passoit en lui. Laissons le voyager, et parlons un peu de la vie qu'on menoit à Aix-la-Chapelle.

Quoique M^me^. Filleul, naturellement vive, volontaire et gourmande, fit, malgré nous, tout ce qu'il falloit pour retarder sa guérison, la vertu des eaux et des bains ne laissoit pas de chasser encore les nouveaux principes d'acrimonie qu'elle faisoit passer tous les jours dans son sang, avec des jus très-épicés, et des ragoûts dont l'assaisonnement étoit un vrai poison pour elle. Comme elle se vantoit d'être guérie, sans

en être aussi persuadés qu'elle, nous le croyions assez pour nous en réjouir. Ainsi nos dames se donnoient tous les amusemens des eaux. Je les partageois avec elles. L'après dîner c'étoient des promenades, le soir c'étoit la danse à l'assemblée du *Ridotto*, où l'on jouoit gros jeu; mais aucun de nous ne jouoit. Les danses étoient toutes anglaises, et très-jolies et très-bien dansées. C'étoit pour moi un curieux spectacle que ces chaînes d'hommes et de femmes de toutes les nations du nord, Russes, Polonois, Allemands, Anglais sur-tout, réunis et mêlés par l'attrait commun du plaisir. Je n'ai pas besoin de vous dire que deux Françaises d'une rare beauté, dont la plus vieille avoit vingt ans, n'eurent qu'à se montrer pour s'attirer des soins et des hommages. Lors donc que le matin, à la promenade des eaux, ou quelquefois chez elles, on leur faisoit la cour, j'avois des heures solitaires. Je les employois au travail. Je faisois les Incas.

Dans ce temps-là, deux de nos évêques

français vinrent aux eaux, et se trouvèrent logés dans notre voisinage. L'un, Broglie, évêque de Noyon, étoit malade ; l'autre l'accompagnoit ; c'étoit Marbeuf, évêque d'Autun, qui depuis a été ministre de la feuille. L'auteur du livre que la Sorbonne censuroit dans ce moment-là fut pour eux un objet de curiosité. Ils vinrent me voir et m'invitèrent à faire ensemble des promenades. Je compris bien que ces prélats vouloient peloter avec moi ; et comme le jeu me plaisoit assez, je fis volontiers leur partie.

Ils commencèrent, comme vous pensez bien, par me parler de Bélisaire. Ils s'attendoient à me trouver fort effrayé du décret que la Sorbonne alloit fulminer contre moi, et ils furent assez surpris de me voir si tranquille sous l'anathême. « Bélisaire, leur dis-je, est un vieux militaire, honnête homme et chrétien dans l'ame, aimant sa religion de bon cœur et de bonne foi ; il en croit tout ce qui lui en est enseigné dans l'évangile, et ne rejette que ce qui n'en est pas. C'est aux

noirs fantômes de la superstition, c'est aux monstrueuses horreurs du fanatisme que Bélisaire refuse sa croyance. J'ai proposé à la Sorbonne de rendre cette distinction évidente dans des notes explicatives que j'ajouterois à mon livre. Elle a refusé ce moyen de conciliation ; elle a voulu que le quinzième chapitre fût retranché d'un livre dont quarante mille exemplaires sont déjà répandus : demande puérile; car l'édition tronquée et mise au rebut n'auroit fait que me ruiner. Enfin elle s'est obstinée à vouloir que je reconnusse le dogme de l'intolérance civile, le droit du glaive, le droit des proscriptions, des exils, des cachots, des poignards, des tortures et des bûchers, pour forcer à croire à la religion de l'agneau; et dans l'agneau de l'évangile je n'ai pas voulu reconnoître le tigre de l'inquisition. Je m'en suis tenu à la doctrine de Lactance, de Tertulien, de S. Paul, et à l'esprit de l'évangile. Voilà pourquoi la Sorbonne est actuellement occupée à fabriquer une censure où elle foudroiera

Bélisaire, Lactance, Tertulien, S. Paul, et quiconque pense comme eux. Prenez garde à vous, Messeigneurs, car vous pourriez bien être du nombre ».

— Mais de quoi se mêlent les philosophes, me dit l'évêque d'Autun, de parler de théologie? — De quoi se mêlent les théologiens, lui répliquai-je, de tyranniser les esprits, et d'exciter les princes à employer la force pour violenter la croyance? les princes sont-ils juges, sur l'article de la doctrine et sur les objets de la foi? — Non certes, me dit-il, les princes n'en sont pas les juges. — Et vous en faites les bourreaux! — Je ne sais pas, reprit-il, pourquoi on accuse aujourd'hui les théologiens d'un genre de persécution qui ne s'exerce plus. Jamais l'Eglise n'a mis tant de modération dans l'usage de sa puissance. — Il est vrai, monseigneur, lui dis-je, qu'elle en use plus sobrement; et pour la conserver, elle l'a tempérée. — Pourquoi donc prendre, insista-t-il, ce temps-là même pour

l'attaquer? — Parce qu'on n'écrit pas seulement, répondis-je, pour le moment où l'on écrit; qu'il est à craindre que l'avenir ne ressemble au passé, et qu'on prend le moment où les eaux sont basses pour travailler aux digues. — Ah! les digues! ce sont, dit-il, les prétendus philosophes qui les renversent; et ils ne tendent pas à moins qu'à détruire la religion. — Qu'on lui laisse son caractère, à cette religion charitable, bienfaisante et paisible, j'ose assurer, lui répliquai-je, que l'incrédule même n'osera l'attaquer, et que l'impie se taira devant-elle. Ce ne sont ni ses dogmes purs, ni sa morale, ni même ses mystères qui lui suscitent des ennemis. Ce sont les opinions violentes et fanatiques dont une théologie atrabilaire a mêlé sa doctrine, c'est là ce qui soulève une foule de bons esprits. Qu'on la dégage de ce mélange, qu'on l'épure, qu'on la ramène à sa sainteté primitive; alors ceux qui l'attaqueront seront les ennemis publics des malheureux qu'elle console, des opprimés

qu'elle relève, et des foibles qu'elle soutient ».

« Vous avez beau dire, reprit l'évêque, sa doctrine est constante, l'édifice en est cimenté, et nous ne souffrirons jamais qu'une seule pierre en soit détachée ». Je lui fis observer « que l'art des mines étoit porté fort loin; qu'avec un peu de poudre on renversoit de fond en comble des tours bien hautes, bien solides; et que l'on brisoit même les rochers les plus durs. Me préserve le ciel, ajoutai-je, de souhaiter que ce présage s'accomplisse : j'aime sincèrement, je révère du fond du cœur cette religion consolante; mais si jamais elle meurt parmi nous, le fanatisme théologique en sera seul la cause; ce sera lui qui, de sa main, lui aura porté le coup mortel ».

Alors s'éloignant un peu de moi, et parlant à voix basse à l'évêque de Noyon, je crus entendre qu'il lui disoit : *Cela durera plus que nous.* Il se trompoit. Ensuite, revenant vers moi, « si vous aimez la religion, insista-t-il, pourquoi vous

joignez-vous à ceux qui méditent de la détruire ?— je ne me joins, lui répondis-je, qu'à ceux qui l'aiment comme moi, et qui désirent qu'elle se montre telle qu'elle est venue du ciel, pure, sans mélange et sans tache, *sicut aurora consurgens*, *pulchra ut luna*, *electa ut sol.* — Il ajouta en souriant, *terribilis ut castrorum acies ordinata.* — Oui, répliquai-je, terrible aux méchans, aux fanatiques, aux impies; mais terrible dans l'avenir avec les armes qui lui sont propres, et qui ne sont ni le fer ni le feu ». Telle fut à peu près notre première conversation.

Une autre fois, comme il en revenoit sans cesse à dire que les philosophes se donnoient trop de libertés : « Il est vrai, monseigneur, lui dis-je, que par fois ils s'avisent d'être vos suppléans dans des fonctions assez belles; mais ce n'est qu'autant que vous mêmes vous ne daignez pas les remplir. — Quelles fonctions, demanda-t-il ? — Celles de prêcher sur les toits des vérités qu'on dit trop rarement

aux souverains, à leurs ministres, aux flatteurs qui les environnent. Depuis l'exil de Fénélon, ou, si vous voulez, depuis ce petit cours de morale touchante que Massillon fit faire à Louis XV enfant, leçons prématurées et par là inutiles, les vices, les crimes publics ont-ils trouvé dans le sacerdoce un seul agresseur courageux? En chaire, on ose bien tancer de petites foiblesses, et des fragilités communes; mais les passions désastreuses, les fléaux politiques, en un mot les sources morales des malheurs de l'humanité, qui ose les attaquer? qui ose demander compte à l'orgueil, à l'ambition, à la vaine gloire, au faux zèle, à la fureur de dominer et d'envahir, qui ose leur demander compte devant Dieu et devant les hommes, des larmes et du sang de leurs innombrables victimes»? Alors, je supposai un Chrysostôme en chaire; et en exposant les sujets qui invoqueroient son éloquence, je fus peut-être moi-même éloquent dans ce moment-là.

Quoi qu'il en soit, mes deux prélats,

après m'avoir tâté le poulx deux ou trois fois, trouvèrent mon mal incurable; et lorsqu'un jour, en leur montrant sur ma table le manuscrit des Incas, je leur dis: » Voilà un ouvrage qui réduira vos docteurs à l'alternative de brûler l'Evangile, ou de respecter dans Las-Casas, cet apôtre des Indes, les mêmes sentimens et la même doctrine qu'ils condamnent dans Bélisaire », ils virent qu'il n'y avoit plus rien à espérer de moi; ainsi leur zèle découragé, ou plutôt leur curiosité satisfaite, me laissa disposer d'un temps que nous perdions ensemble, eux à vouloir faire de moi un philosophe théologien, et moi à vouloir faire d'eux des théologiens philosophes.

Le travail que demandoit encore mon livre des Incas fut interrompu quelque temps pour faire place à celui d'un mémoire où j'ai plaidé la cause des paysans du Nord, et qui est imprimé dans la collection de mes œuvres.

Je venois de lire dans les gazettes, qu'à la Société économique de Péters-

bourg, un anonyme proposoit un prix de mille ducats pour le meilleur ouvrage sur cette question : *Est-il avantageux pour un état que le paysan possède en propre du terrain, ou qu'il ait seulement des biens meubles ? et jusqu'où le droit du paysan sur cette propriété devroit-il s'étendre pour l'avantage de l'état ?*

Je ne doutai pas que l'anonyme ne fut l'impératrice de Russie elle-même; et puisque sur ce grand objet elle vouloit que la vérité fut connue dans ses états, je résolus de la montrer toute entière. L'un des ministres de Russie, M. de Saldern, étoit venu prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Je le voyois souvent, et il me parloit des affaires du Nord avec autant d'ouverture de cœur qu'il est permis à un ministre sage. Ce fut par lui que mon mémoire parvint à sa destination. Il n'obtint pas le prix, et je l'avois prévu; mais il fit son impression, et j'en reçus des témoignages.

Ainsi mes heures solitaires étoient rem-

plies et utilement occupées. Mais un objet non moins intéressant pour moi que mon travail, et à vrai dire plus attrayant encore, c'étoit la conversation de mes trois femmes, toutes les trois de caractères différens, mais si analogues que leurs couleurs se marioient et se fondoient ensemble comme celles de l'arc-en-ciel. Or c'est de ce mélange harmonieux de sentimens et de pensées que résulte le charme de la conversation. Un assentiment unanime commence par être agréable et finit par être ennuyeux. Aussi Mme. Filleul disoit-elle qu'elle aimoit la contrariété ; qu'il n'y avoit que cela de naturel et de sincère ; que la nature n'avoit rien fait de pareil, ni deux œufs, ni deux feuilles d'arbres, ni deux esprits et deux caractères, et que par-tout où l'on croyoit voir une ressemblance constante de sentimens et d'opinions, il y avoit dissimulation et complaisance de part ou d'autre, souvent même des deux côtés.

L'une des trois, Mme. de Séran, m'a-

voit mis dans sa confidence, et cette confidence étoit de nature à donner lieu à d'intéressans tête à tête. Il s'agissoit pour elle de succéder, si elle l'avoit voulu, à Mme. de Pompadour. Elle étoit en relation continuelle avec le roi; il lui écrivoit par tous les couriers; et ces lettres et les réponses me passoient toutes sous les yeux. Voici comment s'étoit noué le fil de ce petit roman.

Mme. de Séran étoit fille d'un M. de Bulioud, bon gentilhomme, sans fortune, ci-devant gouverneur des pages du duc d'Orléans. Par une fatalité des plus étranges, et que je ne puis expliquer, cette jeune personne, dès l'âge de quinze ans, avoit été l'objet de l'humeur violente et sombre de son père, et de l'aversion de sa mère. Belle comme l'amour, et encore plus intéressante par le charme de sa bonté et de sa naïve innocence que par l'éclat de sa beauté, elle pleuroit et gémissoit dans cette situation si triste et si cruelle, lorsque son père prit tout à coup la résolution de la marier, en

en lui donnant pour dot sa place de gouverneur des pages qu'il cédoit à son gendre. Cet époux qu'il lui présenta étoit aussi un gentilhomme d'ancienne race, mais n'ayant pour tout bien qu'une petite terre en Normandie. C'étoit peu d'être pauvre, M. de Séran étoit laid, et d'une laideur rebutante; roux, mal fait, borgne, et un dragon dans l'œil; d'ailleurs, le plus honnête et le meilleur des hommes. Lorsqu'il fut présenté à notre belle Adélaïde, elle en pâlit d'effroi, et le cœur lui bondit de dégoût et de répugnance. La présence de ses parens lui fit dissimuler, tant qu'il lui fut possible, cette première impression; mais M. de Séran s'en apperçut. Il demanda qu'il lui fût permis d'être quelques momens tête à tête avec elle; et lorsqu'ils furent seuls : « Mademoiselle, lui dit-il, vous me trouvez bien laid, et ma laideur vous épouvante. Je le vois; vous pouvez l'avouer sans détour. Si vous croyez que cette répugnance soit invincible, parlez-moi comme à votre ami :

le secret vous sera gardé; je prendrai sur moi la rupture ; vos père et mère ne sauront rien de l'aveu que vous m'aurez fait. Cependant, s'il étoit possible de vous rendre supportables dans un mari ces disgraces de la nature, et s'il ne falloit pour cela que les soins et les complaisances d'une bonne et tendre amitié, vous pourriez les attendre du cœur d'un honnête homme qui vous sauroit gré toute la vie de ne l'avoir point rebuté. Consultez-vous, et répondez-moi : vous êtes parfaitement libre ».

Adélaïde étoit si malheureuse ; elle voyoit dans cet honnête homme un désir si sincère de lui procurer un sort plus doux, qu'elle espéra se donner le courage de l'accepter. « Monsieur, lui dit-elle, ce que je viens d'entendre, le caractère de bonté, de probité que ce langage annonce, me prévient en votre faveur de l'estime la plus sincère. Donnez-moi vingt-quatre heures pour faire mes réflexions, et venez me revoir demain ».

Il ne fallut pas moins que les conseils les

plus pressans de la raison et du malheur pour la déterminer; mais enfin l'estime que M. de Séran lui avoit inspirée triompha de tous ses dégoûts. « Monsieur, lui dit-elle en le revoyant, je suis persuadée que la laideur, ainsi que la beauté, s'oublie, et que les seules qualités dont l'habitude n'affoiblit point l'impression, et dont tous les jours, au contraire, elle fait mieux sentir le prix, ce sont les qualités de l'ame. Je les trouve en vous, c'est assez; et je me fie à votre honnêteté du soin de mon bonheur. Je désire faire le vôtre».

Ainsi se maria Mlle. de Bulioud, avant ses quinze ans accomplis; et M. de Séran fut pour elle tout ce qu'il avoit promis d'être. Je ne dis pas que cette union eût les charmes de l'amour; mais elle avoit les douceurs de la paix, de l'amitié, de la plus tendre estime. Le mari, sans inquiétude, voyoit sa femme environnée d'adorateurs; et la femme, par sa conduite raisonnable et décente, honoroit aux yeux du public la confiance de son mari.

Cependant, comme il étoit impossible

de la voir, de l'entendre, sur-tout de la connoître sans désirer pour elle un meilleur sort, ses amis s'occupèrent du soin de sa fortune; et au mariage du duc de Chartres, ils songèrent à la placer honorablement auprès de la jeune princesse. Mais pour cela il ne suffisoit pas d'une noblesse ancienne et pure, il falloit encore être du nombre des femmes présentées au roi ; telle étoit l'étiquette de la cour d'Orléans. Cet honneur étoit réservé à quatre cents ans de noblesse, et à ce titre, elle avoit le droit d'y prétendre. Il lui fut accordé. Mais le roi, après avoir écouté plus attentivement l'éloge de sa beauté que les témoignages sur sa noblesse, mit pour condition à son consentement, qu'après sa présentation elle iroit l'en remercier ; article secret pour M. de Séran, et auquel sa femme elle-même ne s'étoit pas attendue ; car de bien bonne foi, elle n'aspiroit qu'à la place qui lui étoit promise dans la cour du duc d'Orléans ; et lorsqu'au rendez-vous que lui donna le roi dans ses petits cabinets, il fallut aller seule

le remercier tête à tête, j'ai su qu'elle en étoit tremblante. Cependant elle s'y rendit, et j'arrivai chez M^me^. Filleul comme on y attendoit son retour. Ce fut là que j'appris ce que je viens de raconter; et je vis bien que pour ses amis la place à la cour d'Orléans n'avoit été qu'un spécieux prétexte, et que le rendez-vous actuel étoit leur objet important.

J'eus le plaisir de voir les châteaux en Espagne de l'ambition s'élever : la jeune comtesse, toute-puissante, le roi et la cour à ses pieds, tous ses amis comblés de grâces, de faveurs; moi-même honoré de la confiance de la maîtresse, et par elle inspirant et faisant faire au roi tout le bien que j'aurois voulu : il n'y avoit rien de si beau. On attendoit la jeune souveraine, on comptoit les minutes, on mouroit d'impatience de la voir arriver; et cependant on étoit bien aise qu'elle n'arrivât point encore.

Elle arrive enfin, et nous raconte son voyage. Un garçon de la chambre l'attendoit à la grille de la chapelle; il étoit

nuit close; elle étoit montée par un escalier dérobé dans les petits appartemens. Le roi ne s'étoit pas fait attendre. Il l'avoit abordée d'un air aimable, lui avoit pris les mains, les lui avoit baisées respectueusement, et la voyant craintive, il l'avoit rassurée par de douces paroles et un regard plein de bonté. Ensuite il l'avoit fait asseoir vis-à-vis de lui, l'avoit félicitée sur le succès de sa présentation, en lui disant que rien de si beau n'avoit paru dans sa cour, et que tout le monde en étoit d'accord. « Il est donc bien vrai, sire, lui ai-je répondu, nous dit-elle, que le bonheur nous embellit, et si cela est je dois être encore plus belle dans ce moment. — Aussi l'êtes-vous, m'a-t-il dit en me prenant les mains et en les serrant doucement dans les siennes qui étoient tremblantes. Après un moment de silence où ses regards seuls me parloient, il m'a demandé quelle seroit la place que j'ambitionnerois à sa cour. Je lui ai répondu: la place de la princesse d'Armagnac (c'étoit une vieille amie du roi qui venoit

de mourir). — Ah! vous êtes bien jeune, m'a-t-il dit, pour remplacer une amie qui m'a vu naître, qui m'a tenu sur ses genoux, et que j'ai chérie dès le berceau. Il faut du temps, Madame, pour obtenir ma confiance. J'ai tant de fois été trompé! — Oh! je ne vous tromperai pas, lui ai-je dit; et pour mériter le beau titre de votre amie, s'il ne faut que du temps, j'en ai à vous donner. — Ce langage, avec mes vingt ans, l'a surpris, mais ne lui a pas déplu. En changeant de propos, il m'a demandé si je trouvois ses petits appartemens meublés d'assez bon goût. — Non, lui ai-je dit, je les voudrois en bleu. — Comme le bleu est sa couleur, cette réponse l'a flatté. J'ai ajouté qu'à cela près je les trouvois charmans. — Si vous vous y plaisez, m'a-t-il dit, j'espère que vous voudrez bien y venir quelquefois, par exemple, tous les dimanches, à la même heure qu'aujourd'hui. — Je l'ai assuré que je saisirois tous les momens de lui faire ma cour. Sur quoi il m'a quittée pour aller souper

avec ses enfans. Il m'a donné rendez-vous à la huitaine, à la même heure. Je vous annonce donc à tous que je serai l'amie du roi, et que je ne serai rien de plus ».

Comme cette résolution étoit non-seulement dans sa tête, mais dans son cœur, elle y tint, et j'en eus la preuve. Au second rendez-vous, elle trouva le salon meublé en bleu comme elle l'avoit désiré, attention assez délicate. Elle s'y rendoit tous les dimanches, et par Janel, l'intendant des postes, elle recevoit fréquemment, dans l'intervalle des rendez-vous, des lettres de la main du roi; mais dans ces lettres que j'ai vues, il ne sortoit jamais des bornes d'une galanterie respectueuse; et les réponses qu'elle y faisoit, pleines d'esprit, de grâce et de délicatesse, flattoient son amour-propre sans jamais flatter son amour. Mme. de Séran avoit infiniment de cet esprit naturel et facile, dont l'agrément naïf et simple enchante ceux qui en ont le plus, et plaît à ceux qui en ont le moins. La

vanité du roi, difficile à apprivoiser, avoit été bientôt à son aise avec elle. Dès leur second rendez-vous, les momens qui précédoient le souper du roi au grand couvert, lui avoient paru si courts, qu'il la pria de vouloir bien l'attendre, et d'agréer qu'on lui servît à elle un petit souper, promettant d'abréger le sien autant qu'il lui seroit possible, afin d'être avec elle quelques momens de plus. Comme il avoit dans ses cabinets une petite bibliothèque, un soir elle lui demanda quelque livre agréable pour s'occuper en son absence; et le roi lui en laissant le choix, elle eut pour moi l'attention et la bonté de nommer *Bélisaire*. « Je ne l'ai point, répondit le roi; c'est le seul de ses ouvrages que Marmontel ne m'a point donné. — Choisissez donc vous-même, sire, lui dit-elle, un livre qui m'amuse ou qui m'intéresse. — J'espère, lui dit-il, que celui-ci vous intéressera »; et il lui donna un recueil de vers faits au sujet de sa convalescence. Ce fut pour elle, après le souper,

un ample et riche fond d'éloges d'autant plus flatteurs, que l'esprit y laissoit parler le sentiment.

Si le roi avoit été jeune, et animé de ce feu qui donne de l'audace et qui la fait pardonner, je n'aurois pas juré que la jeune et sage comtesse eût toujours passé sans péril le pas glissant du tête à tête. Mais un désir foible, timide, mal assuré, tel qu'il étoit dans un homme vieilli par les plaisirs plus que par les années, avoit besoin d'être encouragé ; et un air de décence, de réserve et de modestie, n'étoit pas ce qu'il lui falloit. La jeune femme le sentoit bien. « Aussi, nous disoit-elle, il n'osera jamais être que mon ami, j'en suis sûre, et je m'en tiens là ».

Elle lui parla cependant un jour de ses maîtresses, et lui demanda s'il avoit jamais été véritablement amoureux. Il répondit qu'il l'avoit été de M^me^. de Châteauroux. « Et de M^me^. de Pompadour ? — Non, dit-il, je n'ai jamais eu de l'amour pour elle. — Vous l'avez cependant gardée

aussi long-temps qu'elle a vécu. — Oui, parce que la renvoyer, c'eût été lui donner la mort ». Cette naïveté n'étoit pas séduisante. Aussi M$^{me}$. de Séran ne fut-elle jamais tentée de succéder à une femme que le roi n'avoit gardée que par pitié.

Elle en étoit à ces termes avec lui, lorsqu'elle et moi nous quittâmes tout pour accompagner aux eaux notre amie malade et mourante.

M$^{me}$. de Séran recevoit régulièrement tous les couriers une lettre du roi, par l'entremise de Janel ; j'en étois confident ; je l'étois aussi des réponses ; je l'ai été depuis, tant qu'a duré leur correspondance, et je suis témoin oculaire de l'honnêteté de cette liaison. Les lettres du roi étoient remplies d'expressions qui ne laissoient rien d'équivoque. « Vous n'êtes que trop respectable!... Permettez-moi de vous baiser les mains..... permettez au moins, dans l'éloignement, que je vous embrasse ». Il lui parloit de la mort du dauphin, qu'il appeloit *notre*

*saint héros*, et lui disoit qu'elle manquoit aux consolations dont il avoit besoin sur une perte aussi cruelle. Tel étoit son langage, et il n'auroit pas eu la complaisance de déguiser ainsi le style d'un amant heureux. J'aurai lieu de parler encore de ces lettres du roi, et de l'impression qu'elles firent sur un esprit moins facile à persuader que le mien. En attendant, j'observe ici que le roi, à son âge, n'étoit pas fâché de trouver à goûter les charmes d'une liaison de sentiment, d'autant plus piquante et flatteuse, qu'elle lui étoit nouvelle, et que, sans compromettre son amour-propre, elle le touchoit par l'endroit le plus délicat.

Quoique le bruit que faisoit *Bélisaire* et la célébrité que les *Contes moraux* avoient dans le nord de l'Europe, m'eussent déjà rendu assez remarquable parmi cette foule au milieu de laquelle je vivois, une aventure assez honorable pour moi m'attira de nouvelles attentions. Un matin, en passant devant la grande au-

berge où se tenoit le *Ridotto*, je m'entendis appeler par mon nom. Je lève la tête, et je vois à la fenêtre d'où venoit la voix, un homme qui s'écrie, *c'est lui-même*, et qui disparoît. Je ne l'avois pas reconnu ; mais dans l'instant je le vois sortir de l'auberge, courir à moi et m'embrasser en disant : « L'heureuse rencontre »! C'étoit le prince de Brunswick. « Venez, ajouta-t-il, que je vous présente à ma femme ; elle va être bien contente ». Et en entrant chez elle : « Madame, lui dit-il, vous désiriez tant de connoître l'auteur de *Bélisaire* et des *Contes moraux!* Le voici, je vous le présente ». Son altesse royale, sœur du roi d'Angleterre, me reçut avec la même joie et la même cordialité dont le prince me présentoit. Dans ce moment, les magistrats de la ville les attendoient à la fontaine, pour la faire ouvrir devant eux et leur montrer la concrétion de soufre pur qui se formoit en stalactite sous la pierre du réservoir ; espèce d'honneur qu'on ne rendoit qu'à des personnes prin-

cipales. « Allez-y sans moi, dit le prince à sa femme; je passerai plus agréablement ces momens avec Marmontel ». Je voulus me refuser à cette faveur; mais il fallut rester avec lui au moins un quart-d'heure, enfermés tête à tête; et il l'employa à me parler avec enthousiasme des gens de lettres qu'il avoit vus à Paris, et des heureux momens qu'il avoit passés avec eux. Ce fut là qu'il me dit que l'idée affligeante qui lui étoit restée de notre commerce, étoit qu'il falloit renoncer à l'espérance de nous attirer hors de notre patrie, et qu'aucun souverain de l'Europe n'étoit assez riche, assez puissant pour nous dédommager du bonheur de vivre entre nous.

Enfin, pour l'engager à se rendre à la fontaine, je fus obligé de lui marquer le désir d'en voir moi-même l'ouverture, et j'eus l'honneur de l'y accompagner.

Comme ils devoient partir le lendemain, la princesse eut la bonté de m'in-

viter à aller passer la soirée avec eux au *Ridotto*. Elle dansoit dans le moment que j'y arrivai, et aussitôt elle quitta la danse, qu'elle aimoit passionnément, pour venir causer avec moi. Jusqu'à une heure après minuit, elle, sa dame de compagnie (Mlle. Stuart) et moi, nous nous tînmes dans notre coin à nous entretenir de tout ce que voulut savoir de moi cette aimable princesse. Il est possible que sa bonté me fît illusion; mais, dans son naturel, je lui trouvai beaucoup d'esprit et d'agrément. « Comment donc, lui disois-je, vous a-t-on élevée, pour avoir dans le caractère cette adorable simplicité! que vous ressemblez peu à ce que j'ai pu voir de personnes de votre rang! — C'est, me répondit Mlle. Stuart, qu'à votre cour on enseigne aux princes à dominer, et qu'à la nôtre on leur enseigne à plaire ».

La princesse, avant de me quitter, eut la bonté de vouloir que je lui promisse de faire un voyage en Angleterre

lorsqu'elle y seroit elle-même. « Je vous en ferai les honneurs, me dit-elle (ce sont ses termes), et ce sera moi qui vous présenterai au roi mon frère ». Je lui promis qu'à moins de quelque obstacle insurmontable, j'irois lui faire ma cour à Londres; et je pris congé d'elle et de son digne époux, véritablement pénétré des marques de bonté que j'en avois reçues. Je n'en fus pas plus fier ; mais dans le cercle du *Ridotto* je crus m'appercevoir que j'étois plus considéré. Il semble, mes enfans, qu'il y ait de la vanité à vous raconter ces détails ; mais il faut bien que je vous apprenne qu'avec quelque talent et une conduite honnête et simple, on se fait estimer par-tout.

Quoique M$^{me}$. de Séran et M$^{me}$. de Marigny ne fussent point malades, elles ne laissoient pas de se donner fréquemment le plaisir du bain ; et je les entendois parler de leur jeune baigneuse comme d'un modèle que les sculpteurs auroient été trop heureux d'avoir pour

la

la statue d'Atalante, ou de Diane, ou même de Vénus. Comme j'avois le goût des arts, je fus curieux de connoître ce modèle qu'on louoit tant. J'allai voir la jeune baigneuse. Je la trouvai belle en effet, et presque aussi sage que belle. Nous fîmes connoissance. Une de ses amies, qui fut bientôt la mienne, voulut bien nous permettre d'aller quelquefois avec elle goûter dans son petit jardin. Cette société populaire, en me rapprochant de la simple nature, me rendoit assez de philosophie pour conserver mon ame en paix auprès de mes deux jeunes dames; situation qui, sans cela, n'eût pas laissé d'être pénible. Au reste, ces goûters n'étoient pas ruineux pour moi; de bons petits gâteaux, avec une bouteille de vin de Moselle, en faisoient les frais; et M$^{me}$. Filleul, que j'avois mise dans ma confidence, me glissoit en secret de petits flacons de vin de Malaga que sa baigneuse et moi buvions à sa santé.

Hélas, cette santé qui, malgré toutes ses intempérances, ne laissoit pas de se

rétablir par la vertu merveilleuse des bains, éprouva bientôt une révolution funeste.

M. de Marigny revint de son voyage de Hollande ; il croyoit ramener avec lui sa femme à Paris. Mais Mme. Filleul lui ayant témoigné qu'il lui feroit plaisir de lui laisser sa fille jusqu'à la fin de la saison des eaux, temps qui n'étoit pas éloigné, il parut céder volontiers à ce désir d'une mère malade ; et comme il vouloit voir Spa en s'en allant, nos jeunes dames résolurent de l'y accompagner ; ils m'engagèrent tous à faire ce petit voyage. Je ne sais quel pressentiment me faisoit insister à tenir compagnie à Mme. Filleul ; mais elle-même, s'obstinant à vouloir qu'on la laissât seule, me força de partir. Ce malheureux voyage s'annonça mal. Deux Polonais de la société de nos jeunes dames, MM. Regewski, trouvèrent qu'il seroit du bon air de les accompagner à cheval : M. de Marigny ne les vit pas plutôt caraccoler à la portière du carosse, qu'il tomba dans une hu-

meur sombre ; et dès ce moment le nuage qui s'éleva dans sa tête ne fit que se grossir et devenir plus orageux.

En arrivant à Spa, il vint cependant avec nous à l'assemblée du *Ridotto ;* mais plus il la trouva brillante, plus il fut frappé de l'espèce d'émotion qu'avoient causée nos jeunes dames en s'y montrant, et plus son chagrin se noircit. Il ne voulut pourtant pas avoir l'humiliation de se montrer jaloux. Il prit un prétexte plus vague.

A souper, comme il étoit sombre et taciturne, Mme. de Séran et sa femme l'ayant pressé de dire quelle étoit la cause de sa tristesse, il répondit enfin qu'il voyoit trop bien que sa présence étoit importune ; qu'après tout ce qu'il avoit fait pour être aimé, il ne l'étoit point ; qu'il étoit haï, qu'il étoit détesté ; que la demande que lui avoit faite Mme. Filleul étoit préméditée ; que l'on n'avoit voulu que se débarrasser de lui ; qu'on ne l'avoit accompagné à Spa que pour s'y amuser ; qu'il n'étoit point dupe de

ces belles manières, et qu'il savoit très-bien qu'il tardoit à sa femme qu'il fût parti. Elle prit la parole en lui disant qu'il étoit injuste; que s'il eût témoigné la plus légère peine de la laisser près de sa mère, ni l'une ni l'autre n'auroit voulu abuser de sa complaisance; qu'au surplus, quoique l'on eût laissé ses malles à Aix-la-Chapelle, elle étoit résolue à partir avec lui. « Non, Madame, dit-il, restez; il n'est plus temps; je ne veux point de sacrifices. — Assurément, répliqua-t-elle, c'en est un que de quitter ma mère dans l'état où elle est; mais il n'en est aucun que je ne sois prête à vous faire. — Je n'en veux point, répéta-t-il en se levant de table ». Mme. de Séran voulut tâcher de l'adoucir. « Pour vous, Madame, lui dit-il, je ne vous parle point. J'aurois trop à vous dire. Seulement je vous prie de ne pas vous mêler de ce qui se passe entre Madame et moi ». Il sortit brusquement, et nous laissa tous trois consternés. Après avoir tenu conseil un moment, nous fûmes

d'avis que sa femme allât le trouver. Elle étoit pâle et toute en larmes. Dans cet état, elle eût attendri le cœur d'un tigre; mais lui, de peur de s'adoucir, il avoit défendu de la laisser entrer, et avoit ordonné que des chevaux de poste fussent mis à sa chaise au petit point du jour.

C'étoit de tous les maîtres le plus ponctuellement obéi. Son valet-de-chambre représenta que s'il laissoit entrer madame, il seroit chassé sur-le-champ, et que monsieur, dans sa colère, seroit capable de se porter aux plus extrêmes violences. Nous espérâmes que le sommeil le calmeroit un peu, et je demandai seulement que l'on vînt m'avertir dès le moment de son réveil.

Je n'avois point dormi; je n'étois pas même déshabillé, lorsqu'on vint me dire qu'il se levoit. J'entrai chez lui, et dans les termes les plus touchans, je lui représentai l'état où il laissoit sa femme. « C'est un jeu, me dit-il, vous ne connoissez point les femmes; je les connois pour mon malheur ». La présence de ses

valets me força au silence; et lorsqu'il fut prêt de partir : « Adieu, mon ami, me dit-il en me serrant la main, plaignez le plus malheureux des hommes. Adieu ». Et de l'air dont il seroit monté à l'échafaud, il monta en voiture et partit.

Alors la douleur de Mme. de Marigny se changeant en indignation : « Il me rebute, nous dit-elle, il veut me révolter, il y réussira. J'étois disposée à l'aimer, le ciel m'en est témoin; j'aurois fait mon bonheur, ma gloire de le rendre heureux; mais il ne veut pas l'être; il a juré de me forcer à le haïr ».

Nous passâmes trois jours à Spa; les jeunes femmes à dissiper la tristesse dont elles avoient l'ame atteinte; et moi à réfléchir sur les suites fâcheuses que ce voyage pouvoit avoir. Je ne prévoyois pas encore le chagrin plus cruel qu'il alloit nous causer.

A mesure que le sang se dépuroit dans les veines de notre malade, il se formoit successivement sur sa peau, et par-tout

son corps une galle qui d'elle-même séchoit et tomboit en poussière. C'étoit-là son salut ; et du moment que cette écume du sang avoit commencé à se répandre au-dehors, le médecin l'avoit regardée comme rappelée à la vie. Mais elle à qui cette galle inspiroit du dégoût, et qui en trouvoit la guérison trop lente, voulut l'accélérer, et prenant pour cela le temps de notre absence, elle s'étoit enduit tout le corps de cérat. Aussi-tôt la transpiration de cette humeur avoit cessé, la galle étoit rentrée, et nous trouvâmes la malade dans un état plus désespéré que jamais. Elle voulut retourner à Paris, nous la ramenâmes à peine, et elle ne fit plus que languir.

Pour la laisser reposer en chemin, nous venions à petites journées. A Liége où nous avions couché, je vis entrer chez moi, le matin, un bourgeois d'assez bonne mine, et qui me dit : « Monsieur, j'ai appris hier au soir que vous étiez ici. Je vous ai de grandes obligations, je viens vous en remercier. Mon nom est Bassom-

pierre. Je suis imprimeur-libraire dans cette ville; j'imprime vos ouvrages dont j'ai un grand débit dans toute l'Allemagne. J'ai déjà fait quatre éditions copieuses de vos *Contes moraux* ; je suis à la troisième édition de *Bélisaire*. — Quoi! Monsieur, lui dis-je en l'interrompant, vous me volez le fruit de mon travail, et vous venez vous en vanter à moi! — Bon! reprit-il, vos priviléges ne s'étendent point jusqu'ici. Liége est un pays de franchise. Nous avons droit d'imprimer tout ce qu'il y a de bon; c'est-là notre commerce. Qu'on ne vous vole point en France, où vous êtes privilégié, vous serez encore assez riche. Faites-moi donc la grace de venir déjeûner chez moi. Vous verrez une des belles imprimeries de l'Europe, et vous serez content de la manière dont vos ouvrages y sont exécutés ». Pour voir cette exécution, je me rendis chez Bassompierre. Le déjeûner qui m'y attendoit étoit un ambigu de viandes froides et de poissons. Les Liégeois me firent fête. J'étois à table entre

les deux demoiselles Bassompierre, qui, en me versant du vin du Rhin, me disoient : « Monsieur Marmontel, qu'allez-vous faire à Paris où l'on vous persécute? Restez ici, logez chez mon papa; nous avons une belle chambre à vous donner. Nous aurons soin de vous. Vous composerez tout à votre aise, et ce que vous aurez écrit la veille sera imprimé le lendemain ». Je fus presque tenté d'accepter la proposition. Bassompierre, pour me dédommager de ses larcins, me fit présent de la petite édition de Molière que vous lisez : elle me coûte dix mille écus.

A Bruxelles, on me donna la curiosité de voir un riche cabinet de tableaux. L'amateur qui l'avoit formé étoit (je crois) un chevalier Vérule, homme mélancolique et vaporeux, qui, persuadé qu'un souffle d'air lui seroit mortel, se tenoit renfermé chez lui comme dans une boîte. Son cabinet n'étoit ouvert qu'à des personnes considérables, ou à de fameux connoisseurs. Je n'étois rien de tout cela. Mais après avoir pris une idée de son

caractère, j'espérai l'amener à me bien recevoir. Je me fis présenter à lui. « Ne vous étonnez pas, lui dis-je, Monsieur le chevalier, qu'un homme de lettres qui fréquente à Paris les artistes les plus célèbres, et les amateurs des beaux arts, veuille pouvoir leur dire des nouvelles d'un homme pour lequel ils ont tous l'estime la plus distinguée. Ils sauront que j'ai passé à Bruxelles, et ils ne me pardonneroient pas d'y avoir passé sans vous avoir vu, et sans m'être informé de l'état de votre santé. — Ah! monsieur, me dit-il, ma santé est bien misérable »; et il entra dans les détails de ses maux de nerfs, de ses vapeurs, de la foiblesse extrême de ses organes. Je l'écoutai, et après lui avoir bien recommandé de se ménager, je voulus prendre congé de lui. « Eh quoi! Monsieur, me dit-il vous en irez-vous sans jeter un coup-d'œil sur mes tableaux? — Je ne m'y connois pas, lui dis-je, et je ne vaux pas la peine que vous prendriez de me les montrer ». Cependant je me laissai con-

duire, et le premier tableau qu'il me fit remarquer fut un très-beau paysage de Berghen. « Ah! j'ai pris d'abord, m'écriai-je, ce tableau pour une fenêtre par laquelle je voyois la campagne et ces beaux troupeaux. — Voilà, me dit-il avec ravissement, le plus bel éloge que l'on ait fait de ce tableau ». Je témoignai la même surprise et la même illusion en approchant d'un cabinet de glace, où étoit enfermé un tableau de Rubens qui représentoit ses trois femmes, peintes de grandeur naturelle; et ainsi successivement, je parus recevoir de ses tableaux les plus remarquables l'impression de la vérité. Il ne se lassoit point de renouveler mes surprises : je l'en laissai jouir tant qu'il voulut, si bien qu'il finit par me dire que mon instinct jugeoit mieux ses tableaux que les lumières de bien d'autres qui se donnoient pour connoisseurs, et qui examinoient tout, mais qui ne sentoient rien.

A Valenciennes, une curiosité d'un autre genre manqua de me porter

malheur. Comme nous étions arrivés de bonne heure dans cette place, je crus pouvoir employer le reste de la soirée à me promener sur le rempart, pour voir les fortifications. Tandis que je les parcourois, un officier de garde, à la tête de sa troupe, vint à moi et me dit brusquement : « Que faites-vous-là ? — Je me promène, et je regarde ces belles fortifications. — Vous ne savez donc pas qu'il est défendu de se promener sur ces remparts, et d'examiner ces ouvrages ? — Assurément je l'ignorois. — D'où êtes-vous ? — De Paris. — Qui êtes-vous ? — Un homme de lettres qui n'ayant jamais vu de place de guerre que dans des livres, étoit curieux d'en voir une en réalité. — Où logez-vous » ? Je nommai l'auberge et les trois dames que j'accompagnois : je dis aussi mon nom. « Vous avez l'air d'être de bonne-foi, dit-il enfin, retirez-vous ». Je ne me le fis pas répéter.

Comme je racontois mon aventure à nos dames, nous vîmes arriver le major de la place, qui se trouvant heureu-

sement un ancien protégé de M^me^. de Pompadour, venoit rendre ses devoirs à la belle-sœur de sa bienfaitrice. Je le trouvai instruit de ce qui venoit de m'arriver. Il me dit que j'étois encore bien heureux qu'on ne m'eut pas mis en prison. Mais il m'offrit de me mener lui-même le lendemain matin, voir tous les dehors de la place. J'acceptai son offre avec reconnoissance, et j'eus le plaisir de parcourir l'enceinte de la ville, tout à loisir, et sans danger.

Peu de temps après notre arrivée à Paris, nous eûmes la douleur de perdre M^me^. Filleul. Jamais mort n'a été plus courageuse et plus tranquille. C'étoit une femme d'un caractère très-singulier, pleine d'esprit, et d'un esprit dont la pénétration, la vivacité, la finesse ressembloient au coup-d'œil du lynx; elle n'avoit rien qui sentît ni la ruse, ni l'artifice. Je ne lui ai jamais vu ni les illusions, ni les vanités de son sexe : elle en avoit les goûts, mais simples, naturels, sans fantaisie et sans caprice. Son ame

étoit vive, mais calme; sensible assez pour être aimante et bienfaisante, mais pas assez pour être le jouet de ses passions. Ses inclinations étoient douces, paisibles et constantes; elle s'y livroit sans foiblesse, et ne s'y abandonnoit jamais; elle voyoit les choses de la vie et du monde comme un jeu qu'elle s'amusoit à voir jouer, et auquel il falloit dans l'occasion savoir jouer soi-même, disoit-elle, sans y être ni fripon, ni dupe: c'étoit ainsi qu'elle s'y conduisoit, avec peu d'attention pour ses intérêts propres, avec plus d'application pour les intérêts de ses amis. Quant aux événemens, aucun ne l'étonnoit; et dans toutes les situations elle avoit l'avantage du sang-froid et de la prudence. Je ne doute pas que ce ne fut elle qui eût mis M$^{me}$. de Seran sur le chemin de la fortune; mais elle ne fit que sourire à l'ingénuité de cette jeune femme, lorsqu'elle lui entendit dire que même dans un roi, fût-il le roi du monde, elle ne vouloit point d'un amant qu'elle n'aimeroit pas. « On t'en fera, lui disoit-elle,

des rois dont tu sois amoureuse; on te donnera des fortunes où l'on n'ait que la peine de prendre du plaisir. — Vraiment, disoit la jeune femme, vous voudriez bien tous que je fusse toute-puissante, pour n'avoir qu'à me demander tout ce qui vous feroit envie; mais pendant que vous vous amuseriez ici, je m'ennuierois là-haut, et j'y mourrois de chagrin, comme Mme. de Pompadour. — Allons, mon enfant, soyons pauvres, lui disoit Mme. Filleul, je serois à ta place aussi bête que toi »; et le soir nous mangions gaiement le gigot dur, en nous moquant des grandeurs humaines. Ainsi, sans s'émouvoir de la vue et des approches de la mort, elle sourit à son amie en lui disant adieu, et son trépas ne fut qu'une dernière défaillance.

A mon retour d'Aix-la-Chapelle, j'avois trouvé la censure de la Sorbonne affichée à la porte de l'académie, et à celle de Mme. Geoffrin. Mais les suisses du Louvre sembloient s'être entendus pour essuyer leurs balais à cette pan-

carte. La censure et le mandement de l'archevêque étoient lus en chaire dans les paroisses de Paris, et ils étoient conspués dans le monde. Ni la cour, ni le parlement ne s'étoient mêlés de cette affaire : on me fit dire seulement de garder le silence; et Bélisaire continua de s'imprimer et de se vendre avec privilége du roi. Mais un événement plus affligeant pour moi que les décrets de la Sorbonne m'attendoit à Maisons, et ce fut là qu'en arrivant j'eus besoin de tout mon courage.

J'ai parlé d'une jeune nièce de madame Gaulard, et de la douce habitude que j'avois prise de passer avec elles deux les belles saisons de l'année, quelquefois même les hivers. Cette habitude entre la nièce et moi s'étoit changée en inclination. Nous n'étions riches ni l'un ni l'autre; mais avec le crédit de notre ami Bouret, rien n'étoit plus facile que de me procurer, ou à Paris, ou en province, une assez bonne place pour nous mettre à notre aise. Nous n'avions fait confidence

à

à personne de nos désirs et de nos espérances. Mais à la liberté qu'on nous laissoit ensemble, à la confiance tranquille avec laquelle Mme. Gaulard elle-même regardoit notre intimité, nous ne doutions pas qu'elle ne nous fût favorable. Bouret sur-tout sembloit si bien se complaire à nous voir de bonne intelligence que je me croyois sûr de lui; et dès que je lui aurois ramené son intime amie en bonne santé, comme je l'espérois, je comptois l'engager à s'occuper de ma fortune et de mon mariage.

Mais Mme. Gaulard avoit un cousin qu'elle aimoit tendrement, et dont la fortune étoit faite. Ce cousin, qui étoit aussi celui de la jeune nièce, en devint amoureux, la demanda en mon absence, et l'obtint sans difficulté. Elle, trop jeune, trop timide pour déclarer une autre inclination, s'engagea si avant que je n'arrivai plus que pour assister à la nôce. On attendoit la dispense de Rome pour aller à l'autel; et moi, en qualité d'ami intime de la maison, j'allois être témoin et confi-

dent de tout. Ma situation étoit pénible ; celle de la jeune personne ne l'étoit guère moins, et quelque bonne contenance que nous eussions résolu de faire, j'ai peine à concevoir comment notre tristesse ne nous trahissoit pas aux yeux de la tante et du futur époux. Heureusement la liberté de la campagne nous permit de nous dire quelques mots consolans, et de nous inspirer mutuellement le courage dont nous avions tant de besoin. En pareil cas l'amour désespéré se sauve entre les bras de l'amitié : ce fut notre recours. Nous nous promîmes donc au moins d'être amis toute notre vie, et tant qu'on laissa nos deux cœurs se soulager ainsi l'un l'autre, nous ne fûmes pas malheureux. Mais en attendant la fatale dispense de Rome, il étoit bon que je fisse une absence ; l'occasion s'en présenta.

---

## LIVRE NEUVIÈME.

M. DE MARIGNY, raccommodé avec sa femme, abrégeoit son voyage de Fontainebleau pour aller avec elle à Ménars. Il désiroit que je fusse de ce voyage. Sa femme m'en prioit encore plus instamment que lui. Confident de leur brouillerie, j'espérois pouvoir contribuer à leur réconciliation ; et par reconnoissance pour lui autant que par amitié pour elle, je consentis à les acompagner. « Vous ne pouvez croire, Monsieur, m'écrivoit-il de Fontainebleau, le 12 octobre 1767, tout le plaisir que vous me faites de venir à Ménars. Il me seroit permis d'être un peu jaloux de celui que M^me^. de Marigny m'en a témoigné ».

Ma présence ne leur fut pas inutile dans ce voyage. Il s'éleva entre eux plus

d'un nuage qu'il fallut dissiper. Sur la route même, en parlant avec éloge de sa femme, M. de Marigny voulut attribuer les torts qu'elle avoit eus à la comtesse de Séran. Mais la jeune femme, qui avoit du caractère, se refusa à cette excuse. « Je n'ai eu, lui dit-elle, aucun tort avec vous, et vous étiez injuste de m'en attribuer ; mais vous l'êtes bien plus encore d'en supposer à mon amie ». Et à quelques mots trop amers et trop légers qui lui échappèrent sur cette amie absente : « Respectez-la, Monsieur, lui dit sa femme, vous le devez pour elle, vous le devez pour moi, et je veux bien vous dire que vous ne l'offenserez jamais sans me blesser au cœur ».

Il est vrai que, dans l'intimité de ces deux femmes, tout le soin de M$^{me}$. de Séran s'employoit à inspirer à son amie de la douceur, de la complaisance, et, s'il étoit possible, de l'amour pour un homme qui avoit, lui disoit-elle, des qualités aimables, et dont il ne falloit que tempérer la violence et adoucir l'hu-

meur pour en faire un très-bon mari.

Un peu de force et de fierté ne laissoit pas d'être nécessaire avec un homme qui, ayant lui-même de la franchise et du courage, estimoit dans un caractère ce qui étoit analogue au sien. Nous prîmes donc avec lui le ton d'une raison douce, mais ferme; et je remplis si bien entre eux l'office de conciliateur, qu'en les quittant je les laissai d'un bon accord ensemble. Mais j'en avois assez vu, et sur-tout assez appris dans les confidences que me faisoit la jeune femme, pour juger que ces deux époux, en s'estimant l'un l'autre, ne s'aimeroient jamais.

Au printemps suivant, je fus encore de leur voyage en Touraine. Dans celui-ci, j'eus le plaisir de voir M. de Marigny pleinement réconcilié avec M^me^. de Séran; hormis quelques momens d'humeur jalouse sur l'intimité des deux femmes, il fut assez aimable entre elles. A mon égard, il étoit si content de m'avoir pour médiateur, qu'il m'offrit en pur don,

pour ma vie, auprès de Ménars, une jolie maison de campagne. Un petit bosquet, un jardin, un ruisseau de l'eau la plus pure, une retraite délicieuse située au bord de la Loire, rien de plus séduisant; mais ce don étoit une chaîne, et je n'en voulois point porter.

A mon retour, ce fut à Maisons que je me rendis. Cette retraite avoit pour moi des charmes; j'aimois tout ce qui l'habitoit, et je me flattois d'y être aimé. Je n'aurois pas été plus libre et plus à mon aise chez moi. Lorsque quelqu'un de mes amis vouloit me voir, il venoit à Maisons, et il y étoit bien reçu. Le comte de Creutz étoit celui qui s'y plaisoit le plus et qu'on y goûtoit davantage, parce qu'avec les qualités les plus rares du côté de l'esprit, il étoit simple et bon.

Un bosquet, près d'Alfort, étoit le lieu de repos de nos promenades. Là, son ame se dilatoit et se déployoit avec moi. Les sentimens dont il étoit rempli, les tableaux que l'observation et l'étude

de la nature avoient tracés dans sa mémoire, et dont son imagination étoit comme une riche et vaste galerie ; les hautes pensées que la méditation lui avoit fait concevoir, et que son esprit répandoit dans le mien avec abondance, soit qu'il parlât de politique ou de morale, des hommes ou des choses, des sciences ou des arts, me tenoient des heures entières attentif et comme enchanté. Sa patrie et son roi, la Suède et Gustave, objets de son idolâtrie, étoient les deux sujets dont il m'entretenoit le plus éloquemment et avec le plus de délices. L'enthousiasme avec lequel il m'en faisoit l'éloge s'emparoit si bien de mes esprits et de mes sens, que volontiers je l'aurois suivi au-delà de la Mer Baltique.

L'un de ses goûts les plus passionnés étoit l'amour de la musique, et la bienfaisance étoit l'ame de toutes ses autres vertus.

Un jour il vint me conjurer, au nom de notre amitié, de tendre la main à un

jeune homme qui étoit, disoit-il, au désespoir et sur le point de se noyer, si je ne le sauvois. « C'est un musicien, ajouta-t-il, plein de talent, et qui ne demande qu'un joli opéra comique pour faire fortune à Paris. Il vient d'Italie : il a fait à Genève quelques essais. Il arrivoit avec un opéra fait sur l'un de vos contes (*les Mariages Samnites*) : les directeurs de l'Opéra l'ont entendu, et ils l'ont refusé. Ce malheureux jeune homme est sans ressource ; je lui ai avancé quelques louis ; je ne puis faire plus ; et pour dernière grâce, il m'a prié de le recommander à vous ».

Jusque-là je n'avois rien fait qui approchât de l'idée que je croyois avoir conçue d'un poëme français analogue à la musique italienne ; je ne croyois pas même en avoir le talent ; mais pour plaire au comte de Creutz, j'aurois entrepris l'impossible.

J'avois sur ma table, dans ce moment, un conte de Voltaire (*l'Ingénu*) ; je pensai qu'il pouvoit me fournir le ca-

nevas d'un petit opéra comique. « Je vais, dis-je au comte de Creutz, voir si je puis le mettre en scène, et en tirer des sentimens et des peintures qui soient favorables au chant. Revenez dans huit jours, et amenez-moi ce jeune homme ».

La moitié de mon poëme étoit faite lorsqu'ils arrivèrent. Grétry en fut transporté de joie, et il alla commencer son ouvrage, tandis que j'achevois le mien. *Le Huron* eut un plein succès ; et Grétry, plus modeste et plus reconnoissant qu'il ne l'a été dans la suite, ne trouvant pas sa réputation assez bien établie encore, me supplia de ne pas l'abandonner. Ce fut alors que je fis *Lucile*.

Par le succès encore plus grand qu'eut celle-ci, je m'apperçus que le public étoit disposé à goûter un spectacle d'un caractère analogue à celui de mes *Contes* ; et avec un musicien et des acteurs en état de répondre à mes intentions, voyant que je pouvois former des tableaux dont les couleurs et les nuances

seroient fidèlement rendues, je pris moi-même un goût très-vif pour cette espèce de création; car je puis dire qu'en relevant le caractère de l'opéra comique, j'en créois un genre nouveau. Après *Lucile* je fis *Sylvain;* après *Sylvain, l'Ami de la Maison*, et *Zémire et Azor;* et nos succès à l'un et à l'autre allèrent toujours en croissant. Jamais travail ne m'a donné des jouissances plus pures. Mes acteurs de prédilection, Clairval, Caillot, Mme. la Ruette, étoient les maîtres de leur théâtre. Mme. la Ruette nous donnoit à dîner. Là je lisois mon poëme, et Grétry chantoit sa musique. L'un et l'autre étant approuvés dans ce petit conseil, tout se préparoit pour mettre l'ouvrage au théâtre, et après deux ou trois répétitions, il étoit donné.

La sincérité de nos acteurs, à notre égard, étoit parfaite : soit pour leurs rôles, soit pour leur chant, ils savoient ce qu'il leur falloit; et ils avoient un pressentiment des effets, plus infaillible que nous-mêmes. Pour moi, je n'hési-

tois jamais à déférer à leurs avis ; quelquefois même ils m'accusoient d'être trop docile à les suivre. Par exemple, dans l'intervalle de *Lucile* à *Sylvain*, j'avois fait un opéra comique en trois actes de celui de mes *Contes* qui a pour titre *le Connoisseur*. J'en fis lecture au petit comité. Grétry en fut charmé, M[me]. la Ruette et Clairval applaudirent ; mais Caillot fut froid et muet. Je le pris en particulier. « Vous n'êtes pas content, lui dis-je ; parlez-moi librement : que pensez-vous de ce que vous venez d'entendre ? — Je pense, me dit-il, que ce n'est qu'un diminutif de la *Métromanie* ; que le ridicule du bel esprit n'est pas assez piquant pour un parterre comme le nôtre, et que cet ouvrage pourroit bien n'avoir aucun succès ». Alors revenant vers la cheminée où étoit notre monde : « Madame, et vous, Messieurs, leur dis-je, nous sommes tous des bêtes ; Caillot seul a raison » ; et je jetai mon manuscrit au feu. Ils s'écrièrent que Caillot me faisoit faire une folie. Grétry

en pleura de douleur, et en s'en allant avec moi il me parut si désolé, qu'en le quittant j'avois la tristesse dans l'ame.

L'impatience de le tirer de l'état où je l'avois vu m'ayant empêché de dormir, le plan et les premières scènes de *Sylvain* furent le fruit de cette insomnie. Le matin je les écrivois, quand je vis arriver Grétry. « Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, me dit-il. — Ni moi non plus, lui dis-je. Asséyez-vous et m'écoutez ». Je lui lus mon plan et deux scènes. « Pour le coup, ajoutai-je, me voilà sûr de ma besogne, et je vous réponds du succès ». Il se saisit des deux premiers airs, et il s'en alla consolé.

Ainsi s'employoient mes loisirs; et le produit d'un travail léger augmentoit tous les ans ma petite fortune. Mais elle n'étoit pas assez considérable pour que M^me^. Gaulard eût pu y voir un établissement convenable à sa nièce; elle lui donna donc un autre mari, comme je l'ai dit, et bientôt cette société que j'avois cultivée avec tant de soin, fut rompue. Un

autre incident me jeta dans des sociétés nouvelles.

Il étoit naturel que l'aventure de *Bélisaire* eut un peu refroidi M^me^. Geoffrin sur mon compte, et que plus ostensiblement tournée à la dévotion, elle eut quelque peine à loger chez elle un auteur censuré. Dès que je pus m'en appercevoir, je prétextai l'envie d'être logé plus commodément. « Je suis bien fâchée, me dit-elle, de n'avoir rien de mieux à vous offrir ; mais j'espère qu'en ne logeant plus chez moi, vous n'en serez pas moins du nombre de mes amis, et des dîners qui les rassemblent ». Après cette audience de congé, je fis mes diligences pour sortir de chez elle ; et un logement fait à souhait pour moi me fut offert par la comtesse de Séran, dans un hôtel que le roi lui avoit donné. Ceci me fait reprendre le fil de son roman.

A son retour d'Aix-la-Chapelle, le roi l'avoit reçue mieux que jamais, sans oser davantage. Cependant le mystère de leurs rendez-vous et de leurs tête à tête n'a-

voit pas échappé aux yeux vigilans de la cour; et le duc de Choiseul, résolu d'éloigner du roi toute femme qui ne lui seroit pas affidée, s'étoit permis contre celle-ci quelques propos légers et moqueurs. Dès qu'elle en fut instruite, elle voulut lui imposer silence. Elle avoit pour ami la Borde, banquier de la cour, dévoué au duc de Choiseul, auquel il devoit sa fortune. Ce fut chez lui et devant lui qu'elle eut une entrevue avec le ministre. « J'ai, monsieur le duc, lui dit-elle, une grâce à vous demander; mais auparavant je veux vous engager à me rendre justice. Vous parlez de moi fort légèrement, je le sais; vous croyez que je suis du nombre des femmes qui aspirent à posséder le cœur du roi, et à prendre sur son esprit un crédit qui vous fait ombrage. J'aurois pu me venger de vos propos; j'aime mieux vous détromper. Le roi désiroit de me voir; je ne me suis pas refusée à ce désir; nous avons eu des entretiens particuliers et une relation assidue. Vous savez tout

cela ; mais ce que vous ne savez pas, les lettres du roi vont vous l'apprendre. Lisez ; vous y verrez un excès de bonté ; mais autant de respect pour moi que de tendresse, et rien dont je doive rougir. J'aime le roi, ajouta-t-elle, je l'aime comme un père, je donnerois pour lui ma vie ; mais tout roi qu'il est, il n'obtiendra jamais de moi que je le trompe et que je m'avilisse en lui accordant ce que mon cœur ne peut ni ne veut lui donner ».

Le duc de Choiseul, après avoir lu les lettres qu'elle lui avoit remises, voulut se jeter à ses pieds. « Pardon, Madame, lui dit-il, je suis coupable, je l'avoue, d'en avoir trop cru l'apparence. Le roi a bien raison : *vous n'êtes que trop admirable.* Maintenant, dites-moi ce que vous demandez, et à quoi peut vous être bon le nouvel ami que vous venez de vous attacher pour la vie ».

— Je suis, lui dit-elle, au moment de marier ma sœur à un militaire estima-

ble. Ni mes parens, ni moi, ne sommes en état de lui faire une dot ».

— Eh bien, Madame, il faut, lui dit-il, que le roi prenne soin de doter Mlle. votre sœur ; et je vais obtenir pour elle, sur le trésor royal, une ordonnance de deux cent mille livres. — Non, monsieur le duc, non : nous ne voulons, ni ma sœur ni moi, d'un argent que nous n'avons pas gagné et ne gagnerons point. Ce que nous demandons est une place que M. de la Barthe a méritée par ses services ; et la seule faveur que nous sollicitons, c'est qu'il l'obtienne par préférence à d'autres militaires qui auroient le même droit que lui d'y prétendre et de l'obtenir ». Cette faveur lui fut aisément accordée. Mais tout ce que le roi put lui faire accepter pour elle-même, fut le don de ce petit hôtel où elle m'offroit un logement.

Comme j'allois m'y établir, je me vis obligé d'en préférer un autre ; et voici par quel incident.

Mon ancienne amie, Mlle. Clairon, ayant

ayant quitté le théâtre et pris une maison assez considérable à la descente du Pont-Royal, désiroit de m'avoir chez elle. Elle me savoit engagé avec Mme. de Séran; mais comme elle la connoissoit bonne et sensible, elle l'alla trouver à mon insçu; et avec son éloquence théâtrale, elle lui raconta les indignités qu'elle avoit essuyées de la part des gentilshommes de la chambre, et la brutale ingratitude dont le public avoit payé ses services et ses talens. Dans sa retraite solitaire, sa plus douce consolation auroit été d'avoir auprès d'elle son ancien ami. Elle avoit un appartement commode à me louer; elle étoit bien sûre que je l'accepterois, si je n'étois pas engagé à occuper celui que Mme. la comtesse avoit eu la bonté de m'offrir. Elle la supplioit d'être assez généreuse pour rompre elle-même cet engagement, et pour exiger de moi que j'allasse loger chez elle. « Vous êtes environnée, Madame, lui dit-elle, de tous les genres de bonheur; et moi je n'ai plus que celui

que je puis trouver dans la société assidue et intime d'un ami véritable. Par pitié, ne m'en privez pas ».

Mme. de Séran fut touchée de sa prière. Elle me soupçonna d'y avoir donné mon consentement ; je l'assurai que non. En effet, le logement qu'elle faisoit accommoder pour moi et à ma bienséance, m'auroit été plus agréable ; j'y aurois été plus libre et à deux pas de l'académie. Cette proximité seule auroit été pour moi d'un prix inestimable dans les mauvais temps de l'année, durant lesquels j'aurois le Pont-Royal à traverser, si je logeois chez Mlle. Clairon. Je n'eus donc pas de peine à persuader à madame de Séran qu'à tous égards c'étoit un sacrifice qui m'étoit demandé. « Eh bien, dit-elle, il faut faire ce sacrifice ; Mlle. Clairon a sur vous des droits que je n'ai pas ».

J'allai donc loger chez mon ancienne amie, et dès les premiers jours je m'apperçus qu'à l'exception d'une petite chambre sur le derrière, mon apparte-

ment étoit inhabitable pour un homme d'étude, à cause du bruit infernal des carosses et des charettes sur l'arcade du pont, qui étoit à mon oreille. C'est le passage le plus fréquent de la pierre et du bois qu'on amène à Paris. Ainsi nuit et jour sans relâche, le broiement des pavés d'une route escarpée sous les roues de ces charettes et sous les pieds des malheureux chevaux qui ne les traînoient qu'en grimpant, les cris effroyables des charretiers, le bruit plus perçant de leurs fouets, réalisoient pour moi ce que Virgile dit du Tartare :

*Hinc exaudiri gemitus, et sæva sonare*
*Verbera : tum stridor ferri, tractæ que catenæ.*

Mais quelque affligeante que fut pour moi cette incommodité, je n'en témoignai rien à ma chère voisine ; et autant qu'il étoit possible que j'en fusse dédommagé par les agrémens de la société la plus aimable et la mieux choisie, je le fus tout le temps qu'elle et moi habitâmes cette maison.

Elle y voyoit souvent la duchesse de Villeroy, fille du duc d'Aumont, et qui, dans le temps que son père me poursuivoit, m'avoit vivement témoigné le regret de le voir injuste, et de ne pouvoir l'adoucir.

Un soir qu'elle venoit de quitter ma voisine, je fus surpris d'entendre celle-ci me dire : « Eh bien, Marmontel, vous n'avez jamais voulu me nommer l'auteur de la parodie de *Cinna ;* je le connois enfin » ; et elle me nomma Cury (alors Cury, sa mère et son fils étoient morts). « Et qui vous l'a dit ? lui demandai-je avec surprise. — Une personne qui le sait bien, la duchesse de Villeroy. Elle sort d'ici, et vous avez été l'objet de sa visite. Son père demande à vous voir. — Moi ! son père ! le duc d'Aumont ! — Il veut vous consulter sur les spectacles qu'il est chargé de donner à la cour pour le mariage du dauphin. Mais mon père, m'a-t-elle dit, voudroit que Marmontel ne lui parlât point du passé. — Assurément, lui ai-je répondu,

Marmontel ne lui en parlera point : mais lui, Madame, n'a-t-il rien à lui dire sur le regret d'avoir été si cruellement injuste envers lui ? car je puis vous répondre qu'il l'a été vraiment. — Je le sais bien, m'a-t-elle dit, et mon père le sait bien lui-même. La parodie de *Cinna* étoit de Cury ; la Ferté nous l'a dit ; il la lui avoit entendu lire ; mais tant que ce malheureux a vécu, il n'a pas voulu le trahir ».

Je fus obligé de convenir de ce qu'avoit dit la Ferté, et curieux de voir quelle seroit vis-à-vis de moi la contenance d'un homme condamné par sa propre conscience, j'acceptai l'entrevue et me rendis chez lui.

Je le trouvai avec ce même la Ferté, intendant des Menus-Plaisirs, examinant sur une table le plan d'un feu d'artifice. Dès qu'il me vit entrer, il congédia la Ferté ; et avec une vivacité qui déguisoit son trouble, il me conduisit dans sa chambre. Là, d'une main tremblante, il avance une chaise, et d'un air empressé,

il m'invite à m'asseoir. La duchesse de Villeroy avoit dit à Mlle. Clairon que pour les fêtes de la cour son père étoit *dans l'embarras*. Ce mot me revint dans la tête ; et pour engager l'entretien : « *Eh bien*, lui dis-je, *monsieur le duc*, *vous êtes donc bien embarrassé* »? A ce début, je le vis pâlir ; mais heureusement j'ajoutai : « *pour vos spectacles de la cour* ». Et il se remit du saisissement que lui avoit causé l'équivoque. « Oui, me dit-il, très-embarrassé, et je vous serois obligé, si vous vouliez m'aider à me tirer de peine ». Il babilla beaucoup sur les difficultés d'une pareille commission ; nous parcourûmes les répertoires ; il parut goûter mes conseils, et finit par me demander si, dans mon portefeuille, je n'aurois pas moi-même quelque ouvrage nouveau. Il avoit entendu parler de *Zémire et Azor*; il me pria de lui en faire entendre la lecture ; j'y consentis, mais pour lui seul. Ce fut l'objet d'un second tête à tête ; mais comme son érudition s'étendoit jusqu'aux *Contes des*

*Fées*, ayant reconnu dans mon sujet celui de la *Belle et la Bête:* « Il m'est impossible, dit-il, de donner ce spectacle au mariage du dauphin ; on prendroit cela pour une épigramme ». C'étoit lui-même qui l'avoit faite, et je lui en gardai le secret. Ce qu'il y a de remarquable dans nos deux entretiens, c'est que cette ame foible et vaine n'eut pas le courage de me témoigner le regret de m'avoir fait une injustice, et le désir, au moins stérile, de trouver l'occasion de la réparer.

Dans ce temps-là le prince royal de Suède fit un voyage à Paris; il s'étoit pris déjà d'un affection très-vive pour l'auteur de *Bélisaire*, et avoit bien voulu être en relation de lettres avec moi. Il désira de me voir souvent et en particulier. Je lui fis ma cour; et lorsqu'il apprit la mort du roi son père, je fus le seul étranger qu'il reçut dans les premiers momens de sa douleur. Je puis dire avoir vu en lui l'exemple rare d'un jeune homme assez sage pour s'affliger

sincèrement et profondément d'être roi. « Quel malheur, me dit-il, de me voir à mon âge chargé d'une couronne et d'un devoir immense que je me sens hors d'état de remplir ! Je voyageois pour acquérir les connoissances dont j'avois besoin, et me voilà interrompu dans mes voyages, obligé de m'en retourner sans avoir eu le temps de m'instruire, de voir, de connoître les hommes; et avec eux, tout commerce intime, toute relation fidèle et sûre m'est interdite désormais. Il faut que je dise un adieu éternel à l'amitié et à la vérité. — Non, sire, lui dis-je, la vérité ne fuit que les rois qui la rebutent et qui ne veulent point l'entendre. Vous l'aimez, elle vous suivra; la sensibilité de votre cœur, la franchise de votre caractère, vous rend digne d'avoir des amis; vous en aurez. — Les hommes n'en ont guère; les rois n'en ont jamais, répliqua-t-il. — En voici un, lui dis-je (en lui montrant le comte de Creutz, qui, dans un coin, lisoit une dépêche), en voici un qui ne

vous manquera jamais. — Oui, c'en est un, me dit-il, et j'y compte; mais il ne sera point avec moi; mes affaires m'obligent de le laisser ici ».

Ce petit dialogue donne une idée de mes entretiens avec ce jeune prince, dont j'étois tous les jours plus charmé. Après avoir entendu quelques lectures des *Incas*, il m'en fit demander par son ministre une copie manuscrite; et depuis, lorsque l'ouvrage fut imprimé, il me permit de le lui dédier.

Dans cette même année je fis à Croix-Fontaine un voyage bien agréable, mais qui finit par être bien malheureux pour moi. Il régnoit de ce côté-là, tout le long de la Seine, une fièvre putride d'une dangereuse malignité. A Saint-Port et à Sainte-Assise, plusieurs personnes en étoient mortes; et à Croix-Fontaine, un grand nombre de domestiques en étoient attaqués. Ceux qui n'en étoient point atteints servoient leurs camarades; le mien ne s'y épargnoit pas; et moi-même j'allois assez souvent visi-

ter les malades, acte d'humanité au moins très-inutile. Cependant je croyois encore être en pleine santé, lorsqu'on m'écrivit de Paris de me rendre à l'académie pour la réception de l'archevêque de Toulouse, assemblée que le roi de Suède devoit honorer de sa présence.

Le lendemain de mon arrivée à Paris, je me sentis comme assommé. J'assistai cependant à l'assemblée de l'Académie: j'y lus même quelques morceaux de mon ouvrage des Incas, mais d'une voix éteinte, sans expression, sans vigueur. J'eus du succès; mais on s'apperçut avec inquiétude de l'abattement où j'étois. Le soir la fièvre me saisit. Mon domestique se sentit frappé en même temps que moi; et l'un et l'autre, nous fûmes quarante jours entre la vie et la mort. Ce fut la première maladie dont Bouvard me guérit. Il prit de moi les soins d'un ami tendre. Et M^lle^. Clairon, dans ma convalescence, eut pour moi les plus touchantes attentions; elle étoit ma lectrice; et les rêveries des mille et une nuits étoient la

seule lecture que mon foible cerveau put soutenir.

Peu de temps après, l'Académie perdit Duclos; et à sa mort la place d'historiographe de France me fut donnée sans aucune sollicitation de ma part. Voici d'où me vint cette grâce.

Tandis que je logeois encore chez M$^{me}$. Geoffrin, un homme de la société de M$^{lle}$. Clairon, et dont je connoissois la loyauté et la franchise, Garville, vint me voir et me dit : « Dans des voyages que j'ai faits en Bretagne, lorsque le duc d'Aiguillon y étoit commandant, je l'ai vu et j'ai eu lieu de le connoître. Je suis instruit et convaincu que le procès qui lui est intenté n'est qu'une affaire de parti et d'intrigue; mais quelque bonne que soit sa cause, le crédit des Etats et du Parlement de Bretagne fait qu'à Paris même il ne peut trouver un avocat; le seul qui ait osé se charger de le défendre est un enfant perdu, un jeune homme dont le talent n'est pas formé, mais qui tente fortune. Il s'appelle Linguet. Il a fait un

mémoire dont le duc est très-mécontent. C'est une déclamation ampoulée, un amas informe de phrases ridiculement figurées, il n'y a pas moyen de publier un verbiage aussi indécent. Le duc m'en a témoigné sa douleur. Je lui ai conseillé d'avoir recours à quelque homme de lettres. Les gens de lettres, m'a-t-il dit, sont tous prévenus contre moi; ils sont mes ennemis. Je lui ai répondu que j'en connoissois un qui n'étoit ennemi que de l'injustice et du mensonge, et je vous ai nommé. Il m'a embrassé en me disant que je lui rendrois le plus grand service si je vous engageois à travailler à son mémoire. Je viens vous en prier, vous en conjurer de sa part. — Monsieur, répondis-je à Garville, ma plume ne se refusera jamais à la défense d'une bonne cause. Si celle de M. le duc d'Aiguillon est telle que vous le dites, il peut compter sur moi. Qu'il me confie ses papiers. Après les avoir lus, je vous dirai plus positivement si je puis travailler pour lui. Mais dites-lui que le même zèle que j'emploierai

à le défendre, je l'emploierois de même à défendre l'homme du peuple qui en pareil cas auroit recours à moi; et en m'acquittant de ce devoir j'y mettrai deux conditions : l'une que le secret me sera gardé; l'autre qu'il ne sera jamais question, de lui à moi, de remerciemens, ni de reconnoissance; je ne veux pas même le voir ».

Garville lui rendit fidèlement cette réponse; et le lendemain il m'apporta son mémoire avec ses papiers. Dans ses papiers, je crus voir en effet que le procès qui lui étoit intenté n'étoit qu'une persécution suscitée par des animosités personnelles. Quant au mémoire, le trouvant tel qu'on me l'avoit annoncé, je le refondis. En conservant tout ce qui étoit raisonnablement bien, j'y mis de l'ordre et de la clarté. J'en élaguai les broussailles d'un style hérissé de métaphores incohérentes, et je substituai à ce langage outré l'expression simple et naturelle. Cette correction de détails y fit seule un changement heureux; car c'étoit sur-

tout par le style que ce mémoire étoit choquant et ridicule. Cependant j'y ajoutai quelques morceaux de ma main, comme l'exorde où Linguet avoit mis une arrogance impertinente, et la conclusion où il avoit négligé de ramasser les forces de sa preuve et de ses moyens.

Quand le duc d'Aiguillon vit ma besogne, il en fut très-content. Il fit venir Linguet : « J'ai lu votre mémoire, lui dit-il; et j'y ai fait quelques changemens que je vous prie d'adopter ». Linguet en prit lecture, et bouillant de fureur : « Non, monsieur le duc, lui dit-il, non, ce n'est pas vous, c'est un homme de l'art qui a mis la main à mon ouvrage. Vous m'avez fait une injure mortelle; vous voulez me déshonorer. Mais je ne suis l'écolier de personne; personne n'a droit de me corriger. Je ne signe que mon ouvrage; et cet ouvrage n'est plus le mien. Cherchez un avocat qui veuille être le vôtre; ce ne sera plus moi ». Et il alloit sortir. Le duc d'Aiguillon le retint. Il se voyoit à sa merci; car nul autre avocat ne vou-

loit signer ses mémoires. Il lui permit donc de construire celui-ci comme il l'entendroit. Toutes les pages qui étoient de moi en furent rétranchées. Linguet refit lui-même l'exorde et la conclusion; mais il laissa subsister l'ordre que j'avois mis dans tout le reste; il n'y rétablit aucune des bizarreries de style que j'avois effacées : ainsi en rebutant mon travail, il en profita. Cependant il n'eut point de repos qu'il n'eut découvert de quelle main étoient les corrections faites à son Mémoire; et l'ayant su, je ne sais comment, il fut dès-lors mon ennemi le plus cruel. Un journal qu'il fit dans la suite fut inondé du venin de la rage dont il écumoit à mon nom.

Pour le duc d'Aiguillon, il sentit vivement le bien que j'avois fait à son mémoire, en dépit de son avocat; et il pressa Garville de me mener chez lui, afin qu'il eut au moins, disoit-il, la satisfaction de me remercier lui-même. Après m'être long-temps refusé à ses invitations, je m'y rendis enfin, et j'allai dîner

une fois chez lui. Depuis, je ne l'avois point vu, quand je reçus ce billet de sa main. « Je viens, Monsieur, de demander pour vous au roi la place d'historiographe de France, vacante par la mort de M. Duclos. Sa majesté vous l'a accordée. Je m'empresse de vous l'annoncer. Venez remercier le roi ».

Cette marque de faveur, dont la cause étoit inconnue, fit taire mes ennemis à la cour; et le duc de Duras qui n'avoit pas sur *la Belle* et *la Bête* le même scrupule que le duc d'Aumont, me demanda en 1771 *Zémire et Azor* pour le spectacle de Fontainebleau. Il y eut un succès inoui; mais ce ne fut pas sans avoir couru le risque d'y être bafoué. *L'Ami de la Maison*, qui fut donné la même année à ce spectacle, y fut très-froidement reçu. Dès que j'en eus senti la cause, j'y remédiai; et il eut à Paris même succès que *Zémire et Azor*. Ce sont de bien petites choses; mais comme elles m'ont intéressé, elles auront aussi quelque intérêt pour mes enfans.

Lorsque *Zémire et Azor* fut annoncé à Fontainebleau, le bruit courut que c'étoit le conte de *la Belle et la Bête* mis sur la scène, et que le principal personnage y marcheroit à quatre pattes. Je laissois dire, et j'étois tranquille. J'avois donné, pour les décorations et pour les habits, des programmes très-détaillés; et je ne doutois pas que mes intentions n'eussent été remplies. Mais ni le tailleur ni le décorateur ne s'étoient donné la peine de lire mes programmes; et d'après le conte de *la Belle et la Bête*, ils avoient fait leurs dispositions. Mes amis étoient inquiets sur le succès de mon ouvrage; Grétry avoit l'air abattu; Clairval lui-même, qui avoit joué de si bon cœur tous mes autres rôles, témoignoit de la répugnance à jouer celui-ci. Je lui en demandai la raison : « Comment voulez-vous, me dit-il, que je rende intéressant un rôle où je serai hideux? — Hideux! lui dis-je; vous ne le serez point. Vous serez effrayant au premier coup-d'œil; mais dans votre laideur vous aurez de la noblesse, et même

de la grâce. — Voyez donc, me dit-il, l'habit de bête qu'on me prépare; car on m'en a dit des horreurs ». Nous étions à la veille de la représentation; il n'y avoit pas un moment à perdre. Je demandai qu'on me montrât l'habit d'Azor. J'eus bien de la peine à obtenir du tailleur cette complaisance. Il me disoit d'être tranquille, et de m'en rapporter à lui. Mais j'insistai, et le duc de Duras, en lui ordonnant de me mener au magasin, eut la bonté de m'y accompagner. « Montrez, dit dédaigneusement le tailleur à ses garçons, montrez l'habit de la bête à Monsieur ». Que vis-je? un pantalon tout semblable à la peau d'un singe, avec une longue queue rase, un dos pelé, d'énormes griffes aux quatre pattes, deux longues cornes au capuchon, et le masque le plus difforme avec des dents de sanglier. Je fis un cri d'horreur, en protestant que ma pièce ne seroit point jouée avec ce ridicule et monstrueux travestissement. « Qu'auriez-vous donc voulu, me demanda fièrement le tailleur? — J'au-

rois voulu, lui répondis-je, que vous eussiez lu mon programme, vous auriez vu que je vous demandois un habit d'homme, et non pas de singe. — Un habit d'homme pour une bête? — Et qui vous a dit qu'Azor soit une bête? — Le conte me le dit. — Le conte n'est point mon ouvrage; et mon ouvrage ne sera point mis au théâtre que tout cela ne soit changé. — Il n'est plus temps. — Je vais donc supplier le roi de trouver bon que ce hideux spectacle ne lui soit point donné: je lui en dirai la raison ». Alors mon homme se radoucit et me demanda ce qu'il falloit faire. « La chose du monde la plus simple, lui répondis-je; un pantalon tigré, la chaussure et les gants de même, un doliman de satin pourpre, une crinière noire ondée, et pittoresquement éparse, un masque effrayant, mais point difforme, ni ressemblant à un museau ». On eut bien de la peine à trouver tout cela, car le magasin étoit vide; mais à force d'obstination je me fis obéir; et quant au masque je le formai moi-même

de pièces rapportées de plusieurs masques découpés.

Le lendemain matin, je fis essayer à Clairval ce vêtement; et en se regardant au miroir, il le trouva imposant et noble. « A présent, mon ami, lui dis-je, votre succès dépend de la manière dont vous entrerez sur le théâtre. Si l'on vous voit confus, timide, embarrassé, nous sommes perdus. Mais si vous vous montrez fièrement, avec assurance, en vous dessinant bien, vous en imposerez; et ce moment passé, je vous réponds du reste ».

La même négligence avec laquelle j'avois été servi par ce tailleur impertinent, je l'avois retrouvée dans le décorateur; et le tableau magique, le moment le plus intéressant de la pièce, il le faisoit manquer, si je n'avois pas suppléé à sa maladresse. Avec deux aunes de moire d'argent, pour imiter la glace du trumeau, et deux aunes de gaze claire et transparente, je lui appris à produire

l'une des plus agréables illusions du théâtre.

Ce fut ainsi que par mes soins, au lieu de la chute honteuse dont j'étois menacé, j'obtins le plus brillant succès. Clairval joua son rôle comme je le voulois. Son entrée fière et hardie ne fit que l'impression d'étonnement qu'elle devoit faire; et dès-lors je fus rassuré. J'étois dans un coin de l'orchestre, et j'avois derrière moi un banc de dames de la cour. Lorsqu'Azor, à genoux aux pieds de Zémire, lui chanta:

> Du moment qu'on aime,
> L'on devient si doux!
> Et je suis moi-même
> Plus tremblant que vous.

j'entendis ces dames qui disoient entre elles : *il n'est déjà plus laid*, et l'instant d'après, *il est beau*.

Je ne dois pas dissimuler que le charme de la musique contribuoit merveilleusement à produire de tels effets. Celle de Grétry étoit alors ce qu'elle n'a été que

bien rarement après moi ; et il ne sentoit pas assez avec quel soin je m'occupois à lui tracer le caractère, la forme et le dessin d'un chant agréable et facile. En général la fatuité des musiciens est de croire ne rien devoir à leur poëte ; et Grétry, avec de l'esprit, a eu cette sottise au suprême degré.

Quant à l'*Ami de la Maison*, ma complaisance pour M^me^. la Ruette, mon actrice, fut la cause du peu de succès que cet ouvrage eut à la cour. J'aurois voulu d'abord donner le rôle de l'Ami de la Maison à Caillot ; je l'avois fait pour lui ; il l'auroit joué supérieurement bien, j'en étois sûr ; mais il le refusa pour une raison singulière. « Cette situation, me dit-il, ressemble trop à celle où nous nous trouvons quelquefois ; et ce caractère est aussi trop semblable à celui qu'on nous attribue. Si je jouois l'*Ami de la Maison* comme vous l'entendez et comme je le sens, aucune mère ne voudroit plus me laisser auprès de sa fille ». — Et Tartufe, lui dis-je, ne le joueriez-vous

pas » — Tartufe, me dit-il, n'est pas si près de nous; et l'on ne craint pas dans le monde que nous soyons des Tartufes ».

Rien ne put vaincre sa répugnance pour un rôle qui lui feroit, disoit-il, d'autant plus de tort qu'il l'auroit mieux joué. Cependant j'avois observé que la Ruette le convoitoit, et je m'apperçus que sa femme pensoit qu'après Caillot je ne pouvois le donner qu'à lui ; Grétry pensoit de même; je me laissai aller ; je m'en repentis dès les premières répétitions. Ce rôle demandoit de la jeunesse, de la vivacité, du brillant dans la voix, de la finesse dans le jeu. Le bon la Ruette, avec sa figure vieillotte et sa voix tremblante et cassée, y étoit fort déplacé. Il l'éteignit et l'attrista; comme il étoit mal à son aise, il ne s'y livra pas même à son naturel; il fit manquer toutes les scènes.

De son côté, Mme. la Ruette qui avoit un peu de pruderie, se persuadant que la finesse et la malice que j'avois mises dans le rôle d'Agathe n'étoient pas convenables

à une si jeune personne, avoit cru devoir émousser cette pointe d'espiéglerie; elle y avoit substitué un certain air sévère et réservé, qui ôtoit au rôle toute sa gentillesse.

Ainsi tout mon ouvrage avoit été dénaturé. Heureusement la Ruette reconnut lui-même que le rôle de Cléon ne lui convenoit ni pour le jeu ni pour le chant: et je trouvai au même théâtre un nommé Julien, moins difficile que Caillot, et plus jeune que la Ruette, avec une voix brillante, une action vive, une tournure leste. Nous nous mîmes Grétry et moi à lui montrer son rôle; et il parvint à le chanter et à le jouer assez bien.

M^me^. la Ruette étoit peu disposée à entendre ce que j'avois à lui dire; je lui dis cependant: « Madame, nous serons froids, si nous voulons être trop sages; faites-moi la grâce de jouer le rôle d'Agathe au naturel. Son innocence n'est pas celle d'Agnès, mais c'est encore de l'innocence; et comme elle n'emploie sa finesse et sa malice qu'à se jouer du fourbe qui

cherche à la séduire, croyez qu'on lui en saura gré ». Son rôle eut le plus grand succès, et la pièce qu'on redemanda à Versailles (en 1772) y parut si changée qu'on ne la reconnoissoit pas. Je n'y avois pourtant rien changé.

Ce ne fut que trois ans après que je donnai *la Fausse Magie*, et quoique le succès n'en fut pas d'abord aussi brillant que celui des deux autres, il n'a pas été moins durable. Depuis plus de vingt ans qu'on la revoit fréquemment remise au théâtre, le public ne s'en lasse point. Il est vrai cependant que ces petits ouvrages ont perdu de leur lustre et la fleur de leur agrément, en perdant les acteurs pour lesquels je les avois faits.

La même année (1772) j'eus à la cour une apparence de succès d'un autre genre, et bien plus sensible pour moi; ce fut l'effet que mon épître au roi sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu obtint ou parut obtenir. Ma vanité n'y étoit pour rien, mais l'impression vive et profonde que j'avois faite, me disoit-on, alloit changer le sort de ces

pauvres malades dont j'avois fait entendre les gémissemens et les plaintes; et pour la première fois de ma vie, je croyois voir en moi un bienfaiteur de l'humanité. J'en étois glorieux; j'aurois donné mon sang pour que l'événement eut couronné mon œuvre; mais je n'ai pas eu ce bonheur.

L'ode à la louange de Voltaire est à peu près de la même date. Voici quelle en fut l'occasion. La société de Mlle. Clairon étoit plus nombreuse et plus brillante que jamais. La conversation y étoit vive, surtout quand la poésie en étoit le sujet; et l'homme de lettres y avoit pour interlocuteurs des gens du monde d'un goût exquis et d'un esprit très-cultivé. Ce fut dans l'un de ces entretiens qu'en parlant des poëtes lyriques, je dis que l'ode ne pouvoit plus avoir parmi nous le caractère de vérité et de dignité qu'elle avoit dans la Grèce, par la raison que les poëtes n'avoient plus le même ministère à remplir; que les Bardes seuls, dans les Gaules, avoient eu ce grand caractère,

parce qu'ils étoient, par l'etat, chargés de célébrer la gloire des héros.

Et aujourd'hui, me demanda-t-on, qui empêche le poëte de revêtir ce caractère antique et de le consacrer à ce ministère public ». Je répondis que, s'il y avoit comme autrefois des fêtes, des solennités, où le poëte fut entendu, la pompe de ces grands spectacles lui éleveroit l'ame et le génie. Pour exemple je supposai l'apothéose de Voltaire, et sur un grand théâtre, au pied de sa statue, Mlle. Clairon récitant des vers à la louange de cet homme illustre : « Croyez-vous, demandai-je, que l'ode destinée à cet éloge solennel, ne prit pas dans l'esprit et dans l'ame du poëte un ton plus vrai, plus animé que celle qu'il compose froidement dans son cabinet ». Je vis que cette idée faisoit son impression, et Mlle. Clairon sur-tout en parut vivement émue. De-là me vint le projet de faire, pour essai, cette ode que vous trouverez dans le recueil de mes poésies.

En la lisant, Mlle. Clairon sentit que

son talent y pouvoit suppléer au mien, et voulut bien prêter encore à mes vers le charme de l'illusion qu'elle savoit si bien répandre.

Un soir donc, que la société étoit assemblée dans son salon, et qu'elle avoit fait dire qu'on l'attendit, comme nous parlions de Voltaire, tout-à-coup un rideau se lève, et à côté du buste de ce grand homme, M[lle]. Clairon, vêtue en prêtresse d'Apollon, une couronne de laurier à la main, commence à réciter cette ode avec l'air de l'inspiration, et du ton de l'enthousiasme. Cette petite fête eut depuis le mérite d'en faire imaginer une plus solennelle, et dont Voltaire fut témoin.

Peu de temps après, le comte de Valbelle, amant de M[lle]. Clairon, enrichi par la mort de son frère aîné, étant allé jouir de sa fortune dans la ville d'Aix, en Provence, et le prince d'Anspach s'étant pris de belle passion pour notre princesse de théâtre, elle fut obligée de prendre une maison plus ample et plus

commode que celle où nous logions ensemble. Ce fut alors que j'allai occuper, chez la comtesse de Séran, l'appartement qui m'étoit réservé, et ce fut là que M. Odde vint passer une année avec moi.

J'aurois voulu me retirer avec lui à Bort; et pour cela j'avois en vue un petit bien à deux pas de la ville, où je me serois fait bâtir une cellule. Heureusement ce bien fut porté à un prix si haut qu'il passoit mes moyens; et il fallut y renoncer. Je me laissai donc aller encore à la société de Paris, et sur-tout à celle des femmes, mais résolu à me préserver de toute liaison qui put altérer mon repos.

Je faisois ma cour à la comtesse de Séran aussi assidûment qu'il m'étoit possible, sans lui être importun. Elle avoit la bonté de vouloir que j'allasse passer le printemps avec elle en Normandie, dans son petit chateau de la Tour, qu'elle embellissoit. Je l'y accompagnois. Que n'aurois-je pas quitté pour elle? Tout ce que

peut avoir de charme l'amitié d'une femme et sa société la plus intime, sans amour, je le trouvois auprès de celle-ci. Certainement s'il eut été possible d'être amoureux sans espérance, je l'aurois été de M^me^. de Séran; mais elle me marquoit la limite des sentimens qu'elle avoit pour moi, et de ceux qu'il m'étoit permis d'avoir pour elle, avec tant d'ingénuité, qu'il n'arrivoit pas même à mes désirs d'aller au-delà.

J'étois aussi lié d'amitié pure et simple avec des femmes qui, sur le déclin de leur âge, n'avoient pas cessé d'être aimables, et dont Fontenelle auroit dit : *On voit bien que l'amour a passé par-là*. Je n'avois pas pour elles cette vénération qui n'est réservée qu'à la vertu ; mais elles m'inspiroient un sentiment de bienveillance qui ne m'y attachoit guère moins, et qui les flattoit davantage. J'étois touché de voir la beauté vieillissante s'attrister devant son miroir de n'y plus retrouver ses charmes. Celle de mes amies qui s'affligeoit le plus de cette perte

irréparable, c'étoit Mme. de L. P***. Elle me rappeloit, dans sa mélancolie, ces paroles d'une beauté célèbre dans la Grèce, suspendant son miroir au temple de sa divinité :

Je le donne à Vénus, puisqu'elle est toujours belle,
Il redouble trop mes ennuis.
Je ne saurois me voir dans ce miroir fidèle,
Ni telle que je fus, ni telle que je suis.

Le cœur le plus sensible, le plus délicat, le plus aimant étoit celui de madame de L. P***. Sans avoir la prétention de la dédommager de ce que les ans lui avoient fait perdre, je cherchois à l'en consoler par tous les soins d'un ami raisonnable et tendre; et comme un malade docile, elle acceptoit tous les soulagemens que lui présentoit ma raison. Elle avoit même prévenu mes conseils, en essayant de faire diversion à ses ennuis par le goût de l'étude, et ce goût charmoit nos loisirs.

Dans le premier éclat de sa beauté,

personne ne s'étoit douté qu'elle eût autant d'esprit qu'elle en avoit reçu de la nature. Elle l'ignoroit elle même. Toute occupée de ses autres charmes, et ne rêvant qu'à ses plaisirs, sa mollesse et son indolence laissoient comme endormie au fond de sa pensée une foule de perceptions délicates, fines et justes, qui s'y étoient logées, pour ainsi-dire, à son insçu, et qui, dans le triste loisir qu'elle avoit eu enfin de se les rappeler, sembloient éclore en foule et comme d'elles-mêmes. Je les voyois dans nos entretiens se réveiller et se répandre avec beaucoup de grace et de facilité. Elle suivoit, par complaisance, mes études et mon travail; elle m'aidoit dans mes recherches; mais tandis que son esprit s'occupoit, son cœur étoit vide; c'étoit-là son tourment. Toute sa sensibilité se porta vers notre amitié mutuelle; et, renfermée dans les limites des seuls sentimens qui convenoient à son âge et au mien, elle n'en devint que plus vive. Soit à Paris, soit à la campagne, j'étois le plus assidu

qu'il m'étoit possible auprès d'elle. Je quittois même assez souvent pour elle des sociétés où, par goût, je me serois plû davantage, et je faisois pour l'amitié ce que bien rarement j'avois fait pour l'amour. Mais personne au monde ne m'aimoit autant que Mme. de L. P***.; et quand je m'étois dit : « Tout le reste du monde se passe de moi sans regret », je ne balançois plus à tout abandonner pour elle. Mes sociétés philosophiques et littéraires étoient les seules dont elle ne fut point jalouse; par toute autre dissipation, je l'affligeois; et le reproche m'en étoit d'autant plus sensible, qu'il étoit plus discret, plus timide et plus doux.

Dans ce temps-là mes occupations se partageoient entre l'histoire et l'Encyclopédie. Je m'étois fait un point d'honneur et de délicatesse de remplir dignement mes fonctions d'historiographe, en rédigeant avec soin des Mémoires pour les historiens à venir. Je m'adressai aux personnages les plus considérables de ce temps-là, pour tirer de leurs cabinets

des instructions relatives au règne de Louis XV, par où je voulois commencer; et je fus moi-même étonné de la confiance qu'ils me marquèrent. Le comte de Maillebois me livra tous les papiers de son père et les siens. Le marquis de Castries m'ouvrit son cabinet où étoient les mémoires du maréchal de Belle-Isle; le comte de Broglio m'initia dans les mystères de ses négociations secrètes; le maréchal de Contades me traça de sa main le plan de sa campagne, et le désastre de Minden. J'avois besoin des confidences du maréchal de Richelieu; mais j'étois en disgrace auprès de lui, comme tous les gens de lettres de l'Académie. Le hasard fit ma paix, et c'est encore une des circonstances où l'occasion, pour me servir, est venue au-devant de moi.

Une amie particulière du maréchal de Richelieu se trouvant avec moi dans une maison de campagne, me dit qu'il étoit bien étrange qu'un Richelieu et qu'un homme de l'importance de celui-ci, essuyât des désagrémens et des dégoûts à

l'Académie française. « En effet, lui dis-je, madame, rien de plus étrange; mais qui en est la cause »? Elle me nomma d'Alembert, qui avoit pris, disoit-elle, le maréchal en aversion. Je répondis « que l'ennemi du maréchal à l'Académie n'étoit point d'Alembert, mais celui qui cherchoit à l'aigrir contre d'Alembert et contre tous les gens de lettres ».

« Savez vous, madame, ajoutai-je, quels sont les gens qui animent contre l'Académie celui qui est fait pour y être honoré et chéri? Ce sont des académiciens qui n'y ont eux-mêmes aucune considération, et qui sont furieux contre elle. C'est l'avocat-général Séguier, le dénonciateur des gens de lettres au parlement; c'est Paulmi, ce sont quelques autres intrus qui, mécontens d'un corps où ils sont déplacés, voudroient, avec Séguier notre ennemi, former un parti redoutable. Voilà les gens qui tâchent d'aliéner de nous l'esprit du maréchal, pour l'avoir à leur tête et nous nuire par son crédit.

Quelle gloire pour lui, que de servir ces haines et ces petites vanités! Vous voyez ce qui lui en arrive. Il obtient que le roi refuse d'approuver l'élection de deux hommes irréprochables. L'académie réclame contre ce refus, et le roi détrompé consent qu'aux deux premières places qui viendront à vaquer, ces mêmes hommes soient élus. C'est donc ce qu'on appelle un coup d'épée dans l'eau. Non, Madame, le véritable parti d'un Richelieu à l'académie, le seul digne de M. le maréchal, c'est le parti des gens de lettres ».

Elle trouva que j'avois raison; et quelques jours après, le maréchal étant venu dîner à la même campagne, son amie voulut qu'il causât avec moi. Je lui répétai à peu près les mêmes choses, quoiqu'en termes plus doux; et à l'égard de d'Alembert : « Monsieur le maréchal, lui dis-je, d'Alembert vous croit l'ennemi des gens de lettres, et l'ami de Séguier leur dénonciateur : voilà pourquoi il ne vous aime pas. Mais d'Alembert

est un bon homme, et jamais le sentiment de la haine n'a pris racine dans son cœur. Il a épousé l'académie. Aimez sa femme comme vous en aimez tant d'autres, et venez la voir quelquefois; il vous en saura gré, et vous recevra bien, comme font tant d'autres maris ».

Le maréchal fut content de moi; et lorsqu'à la place de l'abbé Delille et de Suard, refusés par le roi, il fallut élire deux autres académiciens, je fus invité à dîner chez lui le jour de l'élection. A ce dîner, je trouvai Séguier, Paulmy, Bissy, l'évêque de Senlis. Leur parti n'étoit pas nombreux; et quand il auroit eu quelques voix clandestines, le nôtre étoit formé et lié de façon à être sûr de prévaloir. Je ne fis donc pas semblant de croire que nous fussions là pour parler d'élections académiques; et comme à un dîner de joie et de plaisir, amenant dès la soupe les propos qui rioient le plus au maréchal, je le mis en train de causer de l'ancienne galanterie, des jolies fem-

mes de son temps, des mœurs de la régence, que sais-je enfin? du théâtre, et sur-tout des actrices; si bien que le dîner se passa sans qu'il y fût dit un seul mot de l'académie. Ce ne fut qu'au sortir de table que l'évêque de Senlis, me tirant à l'écart, me demanda quel choix nous allions faire. Je répondis loyalement que je croyois tous les vœux réunis en faveur de Bréquigny et de Beauzée. Le maréchal, qui étoit venu nous joindre, se fit expliquer le mérite littéraire de ces messieurs; et après m'avoir entendu: « Eh bien, dit-il, voilà deux hommes estimables; il faut nous réunir pour eux. — Puisque telle est votre intention, lui dis-je, monsieur le maréchal, voulez-vous permettre que j'aille en instruire l'académie? Ce sont des paroles de paix qu'elle entendra avec plaisir. — Allez, me dit-il, et prenez dans la cour l'un de mes carosses; nous vous suivrons de près ».

« Mon ami, dis-je à d'Alembert, ils viennent se réunir à nous: le maréchal

vous fait les avances de bonne grâce ; il faut le recevoir de même ». En effet, il fut bien reçu ; l'élection fut unanime ; et depuis ce jour-là jusques à sa mort, il eut pour moi mille bontés. Ainsi ses portefeuilles furent à ma disposition.

J'avois en même temps, pour les affaires de la régence, le manuscrit original des Mémoires de Saint-Simon, que l'on m'avoit permis de tirer du dépôt des affaires étrangères, et dont je fis d'amples extraits. Mais ces extraits et le dépouillement des dépêches et des mémoires qui me venoient en foule, auroient été bientôt aussi ennuyeux que fatigans pour moi, si je n'avois pas eu, par intervalle, quelque occupation littéraire moins pénible et plus de mon goût. L'entreprise d'un supplément de *l'Encyclopédie*, en quatre volumes in-folio, me procura ce délassement.

Il faut savoir qu'après la publication du septième volume de *l'Encyclopédie*,

la suite ayant été interrompue par un arrêt du parlement, on n'y avoit travaillé qu'en silence et entre un petit nombre de coopérateurs dont je n'étois pas. Un laborieux compilateur, le chevalier de Jaucour, s'étoit chargé de la partie littéraire, et l'avoit travaillée à sa manière, qui n'étoit pas la mienne. Lors donc qu'à force de constance et de sollicitations, l'on obtint que la totalité de l'ouvrage fût mise au jour, et que le projet du supplément eût été formé, l'un des intéressés, Robinet, vint me voir, et me proposa de reprendre ma besogne où je l'avois laissée. « Vous n'avez, me dit-il, commencé qu'au troisième volume; vous avez cessé au septième: tout le reste est d'une autre main. *Pendent opera interrupta.* Nous venons vous prier d'achever votre ouvrage ».

Comme j'étois occupé de l'histoire, je répondis « qu'il m'étoit impossible de m'engager dans un autre travail. — Au moins, me dit-il, laissez-nous annon-

cer que dans ce supplément vous donnerez quelques articles. — Je le ferai, lui dis-je, si j'en ai le loisir ; c'est tout ce que je puis promettre ». Quelque temps après il revint à la charge, et avec lui le libraire Panckoucke. Ils me dirent que, pour mettre en règle les comptes de leur entreprise, il leur falloit savoir quelle seroit, pour les gens de lettres, la rétribution du travail, et qu'ils venoient savoir ce que je voulois pour le mien. « Que puis-je demander, leur dis-je, moi qui ne promets rien, qui ne m'engage à rien ? — Vous ferez pour nous ce qu'il vous plaira, me dit Panckouke ; promettez seulement de nous donner quelques articles, et qu'il nous soit permis d'insérer cette promesse dans notre prospectus : nous vous donnerons pour cela quatre mille livres et un exemplaire du supplément ». Ils étoient bien sûrs que je me piquerois de répondre à leur confiance. J'y répondis si bien que, dans la suite, ils m'avouèrent que j'avois passé leur attente. Mais reprenons le fil des événe-

mens de ma vie, que mille accidens varioient.

La mort du roi venoit de produire un changement considérable à la cour, dans le ministère, et singulièrement dans la fortune de mes amis.

M. Bouret s'étoit ruiné à bâtir et à décorer pour le roi le pavillon de Croix-Fontaine; et le roi croyoit l'en payer assez en l'honorant, une fois l'année, de sa présence dans un de ses rendez-vous de chasse; honneur qui coûtoit cher encore au malheureux, obligé, ce jour-là, de donner à toute la chasse un dîner pour lequel rien n'étoit épargné.

J'avois gémi plus d'une fois de ses profusions; mais le plus libéral, le plus imprévoyant des hommes avoit, pour ses véritables amis, le défaut de ne jamais vouloir écouter leurs avis sur l'article de sa dépense. Cependant il avoit achevé d'épuiser son crédit en bâtissant sur les Champs-Elysées cinq ou six maisons à grands frais, lorsque le roi mou-

rut, sans avoir seulement pensé à le sauver de sa ruine ; et cette mort le laissant noyé de dettes, sans ressource et sans espérance, il prit, je crois, la résolution de se délivrer de la vie : on le trouva mort dans son lit. Il fut, pour son malheur, imprudent jusques à la folie ; il ne fut jamais malhonnête.

Mme. de Séran fut plus sage. N'ayant plus, à la mort du roi, aucune perspective de faveur et de protection ni pour elle, ni pour ses enfans, elle fit un emploi solide de l'unique bienfait qu'elle avoit accepté ; et le nouveau directeur des bâtimens, le comte d'Angiviller, lui ayant proposé de céder, pour lui, son hôtel à un prix convenable, elle y consentit. Ainsi nous fûmes délogés l'un et l'autre, en 1776, trois ans après qu'elle m'eut accordé cette heureuse hospitalité.

L'avénement du nouveau roi à la couronne fut suivi de son sacre dans l'église de Reims.

En qualité d'historiographe de France,

il me fut enjoint d'assister à cette cérémonie auguste. Je ne répéterai point ici ce que j'en ai dit dans une lettre qui fut imprimée à mon insçu, et que j'ai depuis insérée dans la collection de mes œuvres. Elle est une foible peinture de l'effet de ce grand spectacle sur cinquante mille ames que j'y vis rassemblées. Quant à ce qui m'est personnel, jamais rien ne m'a tant ému.

Au reste, j'eus dans ce voyage tous les agrémens que ma place pouvoit m'y procurer, et je crus les devoir à la manière honorable dont le maréchal de Beauveau, capitaine des gardes en exercice, et mon confrère à l'académie française, eut la bonté de me traiter.

De toutes les femmes que j'ai connues, celle dont la politesse a le plus de naturel et de charme, c'est la maréchale de Beauveau. Elle mit, ainsi que son époux, une attention délicate et marquée à donner l'exemple de celles qu'ils vouloient que l'on eût pour moi; et cet exemple fut suivi. Sensible aux marques de leur bienveil-

lance, je l'ai depuis cultivée avec soin. Le caractère du maréchal n'étoit pas aussi attrayant que celui de sa femme. Cependant jamais cette dignité froide qu'on lui reprochoit ne m'a gêné un moment avec lui. J'étois persuadé que, dans toute autre condition, son air, ses manières, son ton auroient été les mêmes ; et en m'accommodant avec ce qui me sembloit être son naturel, je le trouvois honnête et bon, obligeant, serviable même sans se faire valoir. Pour sa femme, aujourd'hui sa veuve, je ne crois pas qu'il y ait sous le ciel de caractère plus aimable ni plus accompli que le sien. C'est bien elle qu'on peut appeler justement et sans ironie la femme qui a toujours raison. Mais la justesse, la netteté, la clarté inaltérable de son esprit est accompagnée de tant de douceur, de simplicité, de modestie et de grâce qu'elle nous fait aimer la supériorité même qu'elle a sur nous. Il semble qu'elle nous communique son esprit, qu'elle associe nos idées avec les siennes, et nous fasse

participer à l'avantage qu'elle a toujours de penser si juste et si bien. Son grand art, comme son attention la plus continuelle, étoit d'honorer son époux, de le faire valoir, de s'effacer pour le mettre à sa place, et pour lui céder l'intérêt, la considération, les respects qu'elle s'attiroit. A l'entendre, c'étoit toujours à M. de Beauveau qu'on devoit rapporter tout le bien qu'on louoit en elle. Observez, mes enfans, qu'elle n'y perdoit rien, qu'elle n'en étoit même que plus honorée, et que ce lustre réfléchi qu'elle prêtoit au caractère de son époux, ne faisoit que donner au sien plus de relief et plus d'éclat. Jamais femme n'a mieux senti la dignité de ses devoirs d'épouse, et ne les a remplis avec plus de noblesse.

Ma lettre sur la cérémonie du sacre, publiée et distribuée à la cour par l'intendant de Champagne, y avoit produit l'effet d'un tableau qui retraçoit aux yeux du roi et de la reine un jour de gloire et de bonheur. C'étoit pour moi,

dans leur esprit, un commencement de bienveillance. La reine, quelque temps après, me témoigna quelque bonté. Chez elle, sur un petit théâtre, elle voulut faire jouer *Sylvain* et *l'Ami de la Maison*. Ce petit spectacle fit un plaisir sensible; et en passant devant moi, la reine me dit, de l'air le plus aimable: *Marmontel, cela est charmant.* Mais ces présages de faveur ne tardèrent pas à être démentis à l'occasion des deux musiques.

Sous le feu roi, l'ambassadeur de Naples avoit persuadé à la cour de faire venir d'Italie un habile musicien pour relever le théâtre de l'Opéra français, qui, depuis long-temps, menaçoit ruine, et qu'on soutenoit avec peine aux dépens du trésor public. La nouvelle maîtresse, Mme. Dubarry, avoit adopté cette idée, et notre ambassadeur à la cour de Naples, le baron de Breteuil, avoit été chargé de négocier l'engagement de Piccini, pour venir s'établir en France, avec deux mille écus de gratification an-

nuelle, à condition de nous donner des opéras français.

A peine fut-il arrivé, que mon ami, l'ambassadeur de Naples, le marquis de Caraccioli, vint me le recommander, et me prier de faire pour lui, me disoit-il, au grand Opéra, ce que j'avois fait pour Grétry au théâtre de l'Opéra comique.

Dans ce temps-là même étoit arrivé d'Allemagne le musicien Gluck, aussi fortement recommandé à la jeune reine par l'empereur Joseph son frère, que si le succès de la musique allemande avoit eu l'importance d'une affaire d'Etat. On avoit composé à Vienne, sur le canevas d'un ballet de Novère, un opéra français de *l'Iphigénie en Aulide*. Gluck en avoit fait la musique; et cet opéra, par lequel il avoit débuté en France, avoit eu le plus grand succès. La jeune reine s'étoit déclarée en faveur de Gluck; et Piccini, qui, en arrivant, le trouvoit établi dans l'opinion publique à la ville comme à la cour, non-seulement n'avoit pour

pour lui personne, mais à la cour il avoit contre lui l'odieuse étiquette de musicien protégé par la maîtresse du feu roi, et à la ville il avoit pour ennemis tous les musiciens français, à qui la musique allemande étoit plus facile à imiter que la musique italienne, dont ils désespéroient de prendre le style et l'accent.

Si j'avois eu un peu de politique, je me serois rangé du côté où étoit la faveur. Mais la musique protégée ne ressembloit non plus, dans ses formes tudesques, à ce que j'avois entendu de Pergolèse, de Léo, de Buranello, etc., que le style de Crébillon ne ressemble à celui de Racine; et préférer le Crébillon au Racine de la musique, c'eût été un effort de dissimulation que je n'aurois pu soutenir.

D'ailleurs, je m'étois mis dans la tête de transporter sur nos deux théâtres la musique italienne; et l'on a vu que, dans le comique, j'avois assez bien commencé. Ce n'est pas que la musique de Grétry fut de la musique italienne par excellence; elle étoit encore loin d'at-

teindre à cet ensemble qui nous ravit dans celle des grands compositeurs. Mais il avoit un chant facile, du naturel dans l'expression, des airs et des duos agréament dessinés ; quelquefois même dans l'orchestre un heureux emploi d'instrumens ; enfin du goût et de l'esprit assez pour suppléer à ce qui lui manquoit du côté de l'art et du génie ; et si sa musique n'avoit pas tout le charme et toute la richesse de celle de Piccini, de Sacchini, de Paisiello, elle en avoit le rithme, l'accent, la prosodie ; j'avois donc démontré qu'au moins dans le comique, la langue française pouvoit avoir une musique du même style que la musique italienne.

Il me restoit à faire la même épreuve dans le tragique, et le hasard m'en offroit l'occasion. Le problême étoit plus difficile à résoudre, mais par d'autres raisons que celles qu'on imaginoit.

La langue noble est moins favorable à la musique, 1°. en ce qu'elle n'a pas des tours aussi vifs, aussi accentués,

aussi dociles à l'expression du chant que la langue comique; 2°. en ce qu'elle a moins d'étendue, d'abondance et de liberté dans le choix de l'expression. Mais une bien plus grande difficulté naissoit pour moi de l'idée que j'avois conçue du poëme lyrique, et de la forme théâtrale que j'aurois voulu lui donner. J'en avois fait avec Grétry la périlleuse tentative dans l'opéra de *Céphale et Procris*. En divisant l'action en trois tableaux, l'un voluptueux et brillant, le palais de l'Aurore, son réveil, ses amours, les plaisirs de sa cour céleste; l'autre, sombre et terrible, le complot de la jalousie, et ses poisons versés dans l'ame de *Procris*; le troisième, touchant, passionné, tragique, l'erreur de *Céphale* et la mort de son épouse percée de ses traits, et expirante entre ses bras : je croyois avoir rempli l'idée d'un spectacle intéressant; mais n'ayant pas réussi dans ce coup d'essai, et m'attribuant en partie notre disgrâce, ma défiance de moi-même alloit jusques à la frayeur.

Le sentiment de ma propre foiblesse, et la bonne opinion que j'avois du célèbre compositeur qu'on m'avoit donné dans Piccini, me firent donc imaginer de prendre les beaux opéras de Quinault, d'en élaguer les épisodes, les détails superflus; de les réduire à leurs beautés réelles, d'y ajouter des airs, des duos, des monologues en récitatif obligé, des chœurs en dialogue et en contraste, de les accommoder ainsi à la musique italienne, et d'en former un genre de poëme lyrique plus varié, plus animé, plus simple, moins décousu dans son action, et infiniment plus rapide que l'opéra italien.

Dans Métastase même, que j'étudiois, que j'admirois comme un modèle de l'art de dessiner les paroles du chant, je voyois des longueurs et des vides insupportables. Ces doubles intrigues, ces amours épisodiques, ces scènes détachées et si multipliées, ces airs presque toujours perdus, comme on l'a dit, en cul-de-lampe au bout des scènes, tout cela me

choquoit. Je voulois une action pleine, pressée, étroitement liée, dans laquelle les situations s'enchaînant l'une à l'autre, fussent elles-mêmes l'objet et le motif du chant ; de façon que le chant ne fût que l'expression plus vive des sentimens répandus dans la scène, et que les airs, les duos, les chœurs y fussent enlacés dans le récitatif. Je voulois, de plus, qu'en se donnant ces avantages, l'opéra français conservât sa pompe, ses prodiges, ses fêtes, ses illusions, et qu'enrichi de toutes les beautés de la musique italienne, ce n'en fut pas moins ce spectacle

Où les beaux vers, la danse, la musique,
L'art de tromper les yeux par les couleurs,
L'art plus heureux de séduire les cœurs
De cent plaisirs font un plaisir unique.
(VOLT.)

Ce fut dans cet esprit que fut recomposé l'opéra de *Roland.* Dès que j'eus mis ce poëme dans l'état où je le voulois, j'éprouvai une joie aussi vive que

si je l'avois fait moi-même. Je vis l'ouvrage de Quinault dans sa beauté naïve et simple ; je vis l'idée que je m'étois faite d'un poëme lyrique français, réalisée ou sur le point de l'être par un habile musicien. Ce musicien ne savoit pas deux mots de français ; je me fis son maître de langue. « Quand serai-je en état, me dit-il en italien, de travailler à cet ouvrage ? — Demain matin », lui dis-je ; et dès le lendemain je me rendis chez lui.

Figurez-vous quel fut pour moi le travail de son instruction : vers par vers, presque mot pour mot, il falloit lui tout expliquer ; et lorsqu'il avoit bien saisi le sens d'un morceau, je le lui déclamois, en marquant bien l'accent, la prosodie, la cadence des vers, les repos, les demi-repos, les articulations de la phrase ; il m'écoutoit avidement, et j'avois le plaisir de voir que ce qu'il avoit entendu étoit fidèlement noté. L'accent de la langue et le nombre frappoient si juste cette excellente oreille, que presque ja-

mais, dans sa musique, ni l'un ni l'autre n'étoit altéré. Il avoit, pour saisir les plus délicates inflexions de la voix, une sensibilité si prompte, qu'il exprimoit jusqu'aux nuances les plus fines du sentiment.

C'étoit pour moi un plaisir inexprimable de voir s'exercer sous mes yeux un art, ou plutôt un génie dont jusque-là je n'avois eu aucune idée. Son harmonie étoit dans sa tête. Son orchestre et tous les effets qu'il produiroit lui étoient présens. Il écrivoit son chant d'un trait de plume, et lorsque le dessin en étoit tracé, il remplissoit toutes les parties des instrumens ou de la voix, distribuant les traits de mélodie et d'harmonie, ainsi qu'un peintre habile auroit distribué sur la toile les couleurs et les ombres pour en composer son tableau. Ce travail achevé, il ouvroit son clavecin, qui jusque-là lui avoit servi de table; et j'entendois alors un air, un duo, un chœur complet dans toutes ses parties, avec une vérité d'expression, une intelligence,

un ensemble, une magie dans les accords qui ravissoient l'oreille et l'ame.

Ce fut là que je reconnus l'homme que je cherchois, l'homme qui possédoit son art et le maîtrisoit à son gré; et c'est ainsi que fut composée cette musique de *Roland*, qui, en dépit de la cabale, eut le plus éclatant succès.

En attendant, et à mesure que l'ouvrage avançoit, les zélés amateurs de la bonne musique, à la tête desquels étoient l'ambassadeur de Naples et celui de Suède, se rallioient autour du clavecin de Piccini, pour entendre tous les jours quelque scène nouvelle; et tous les jours ces jouissances me dédommageoient de mes peines.

Parmi ces amateurs de la musique se distinguoient MM. Morellet, mes amis personnels, et les amis les plus officieux que Piccini eut trouvés en France. C'étoit par eux qu'en arrivant il avoit été accueilli, logé, meublé, pourvu des premiers besoins de la vie. Ils n'y épargnoient rien; et leur maison étoit la

sienne. J'aimois à croire que de nous voir associés ensemble, c'étoit pour eux un motif de plus de l'intérêt qu'ils prenoient à lui; et entre eux et moi cet objet d'affection commune étoit pour l'amitié un nouvel aliment.

L'abbé Morellet et moi n'avions cessé de vivre depuis vingt ans dans les mêmes sociétés, souvent opposés d'opinions, toujours d'accord de sentimens et de principes, et pleins d'estime l'un pour l'autre. Dans nos disputes les plus vives, jamais on n'avoit vu se mêler aucun trait ni d'amertume, ni d'aigreur. Sans nous flatter, nous nous aimions.

Son frère, qui nouvellement arrivé d'Italie étoit pour moi un ami tout récent, m'avoit gagné le cœur par sa droiture et sa franchise. Ils vivoient ensemble, et leur sœur, veuve de M. Leyrin de Montigny, venoit de Lyon, avec sa jeune fille, embellir leur société.

L'abbé qui m'avoit annoncé le bonheur qu'ils alloient avoir d'être réunis en famille, m'écrivit un jour : « Mon ami, c'est de-

main qu'arrivent nos femmes ; venez nous aider, je vous prie, à les bien recevoir ».

Ici ma destinée va prendre une face nouvelle ; et c'est de ce billet que date le bonheur vertueux et inaltérable qui m'attendoit dans ma vieillesse, et dont je jouis depuis vingt ans.

---

## LIVRE DIXIÈME.

TANT que le ciel m'avoit laissé, dans Mme. Odde, une sœur tendrement chérie, et qui m'aimoit plutôt d'un amour filial que d'une amitié fraternelle, sûr d'avoir dans son digne et vertueux époux un véritable ami, dont la maison seroit la mienne, dont les enfans seroient les miens, je savois où vieillir en paix. L'estime et la confiance qu'Odde s'étoit acquises, l'excellente réputation dont il jouissoit dans son état, me rendoient son avancement facile et assuré, et n'eût-il fait que conserver l'emploi qu'il avoit à Saumur, ma petite fortune ajoutée à la sienne nous auroit fait vivre dans une honnête aisance. Ainsi lorsque le monde et moi, nous aurions été las, ennuyés l'un de l'autre, ma vieillesse avoit un

asile honorable et plein de douceur. Dans cette heureuse confiance je me laissois aller, comme vous avez vu, au courant de la vie, et sans inquiétude je me voyois sur mon déclin.

Mais lorsque j'eus perdu ma sœur et ses enfans; lorsque, dans sa douleur, Odde, abandonnant une ville où il ne voyoit plus que des tombeaux, et renonçant à son emploi, se fut retiré dans sa patrie; mon avenir, si serein jusqu'alors, s'obscurcit à mes yeux, je ne vis plus pour moi que les dangers du mariage, ou que la solitude d'un triste célibat et d'une vieillesse abandonnée.

Je redoutois dans le mariage des chagrins domestiques qu'il m'auroit été impossible d'essuyer sans mourir, et dont je voyois mille exemples. Mais un malheur plus effrayant encore étoit celui d'un vieillard obligé, ou d'être le rebut du monde, en y traînant une ennuyeuse et infirme caducité, ou de rester seul délaissé, à la merci de ses valets, livré à leur dure insolence et à leur servile domination.

Dans cette situation pénible, j'avois tenté plus d'une fois de me donner une compagne, et d'adopter une famille qui me tînt lieu de celle que la mort avoit moissonnée autour de moi. Mais par une heureuse fatalité, aucun de mes projets ne m'avoit réussi, lorsque je vis arriver à Paris la sœur et la nièce de mes amis MM. Morellet. Ce fut un coup du ciel.

Cependant, toutes aimables qu'elles me sembloient l'une et l'autre, la mère par un caractère de franchise, de cordialité, de bonté; la fille par un air de candeur et de modestie qui, joint à la beauté, l'embellissoit encore; toutes les deux, par un langage où j'apperçus sans peine autant d'esprit que de raison, je n'imaginois pas qu'à cinquante ans passés, je fusse un mari convenable à une personne qui n'avoit guère que dix-huit ans. Ce qui m'éblouissoit en elle, cette fleur de jeunesse, cet éclat de beauté, tant de charmes que la nature avoit à peine achevé de former, étoit ce qui de-

voit éloigner de moi l'espérance, et avec l'espérance le désir de la posséder.

Je ne vis donc pour moi, dans cette agréable aventure que l'avantage d'une nouvelle et charmante société.

Soit que M$^{me}$. de Montigny fut prévenue en ma faveur, soit que ma bonhommie lui convint au premier abord, elle fut bientôt avec l'ami de ses frères, comme avec un ancien ami qu'elle même auroit retrouvé. Nous soupâmes ensemble. La joie qu'ils avoient tous d'être réunis anima ce souper. J'y pris la même part que si j'eusse été l'un des leurs. Je fus invité à dîner pour le lendemain, et successivement se forma l'habitude de nous voir presque tous les jours.

Plus je causois avec la mère, plus j'entendois parler la fille, plus je trouvois à l'une et à l'autre ce naturel aimable qui m'a toujours charmé. Mais, encore une fois, mon âge, mon peu de fortune, ne me laissoient voir pour moi aucune apparence au bonheur que je présageois

à l'époux de Mlle. de Montigny; et plus de deux mois s'étoient écoulés sans que l'idée me fût venue d'aspirer à ce bonheur-là.

Un matin, l'un de mes amis, et des amis de MM. Morellet, l'abbé Maury, vint me voir, et me dit : « Voulez-vous que je vous apprenne une nouvelle ? Mlle. de Montigny se marie. — Elle se marie! avec qui ? — Avec vous. — Avec moi ! — Oui, avec vous-même. — Vous êtes fou, ou vous rêvez. — Je ne rêve point, et ce n'est point une folie; c'est une chose très-sensée et dont aucun de vos amis ne doute ».

« Ecoutez-moi, lui dis-je, et croyez-moi; car je vous parle sérieusement. Mlle. de Montigny est charmante; je la crois accomplie; et c'est pour cela même que je n'ai jamais eu la folle idée de prétendre au bonheur d'être son époux. — Eh bien, vous le serez sans y avoir prétendu. — A mon âge ! — Bon ! à votre âge ! Vous êtes jeune encore, et en pleine santé ». Alors le voilà qui déploie toute

son éloquence à me prouver que rien n'étoit plus convenable ; que je serois aimé ; que nous ferions un bon ménage ; et d'un ton de prophête, il m'annonça que nous aurions de beaux enfans.

Après cette saillie, il me laissa livré à mes réflexions ; et tout en me disant à moi-même qu'il étoit fou, je commençai à n'être pas plus sage. Mes cinquante-quatre ans ne me semblèrent plus un obstacle si effrayant ; la santé, à cet âge, pouvoit tenir lieu de jeunesse. Je commençai à croire que je pouvois inspirer non pas de l'amour, mais une bonne et tendre amitié ; et je me rappelai ce que disoient les sages : que l'amitié fait plus de bons ménages que l'amour.

Je croyois avoir remarqué dans cette jeune et belle personne du plaisir à me voir, du plaisir à m'entendre ; ses beaux yeux, en me regardant, avoient un caractère d'intérêt et de bienveillance. J'allai jusqu'à penser que dans les attentions dont m'honoroit sa mère, dans le plaisir que témoignoient ses oncles à me voir assidu

chez

chez eux, il entroit peut-être quelque disposition favorable au vœu que je n'osois former. Je n'étois pas riche; mais cent trente mille francs, solidement placés, étoient le fruit de mes épargnes. Enfin, puisqu'un ami sincère, l'abbé Maury, trouvoit cette union non-seulement raisonnable, mais désirable des deux côtés, pourquoi moi-même aurois-je pensé qu'elle fût si mal assortie?

J'étois engagé ce jour-là à dîner chez MM. Morellet. Je m'y rendis avec une émotion qui m'étoit inconnue. Je crois même me souvenir que je mis un peu plus de soin à ma toilette; et dès-lors je donnai une attention sérieuse à ce qui commençoit à m'intéresser vivement. Aucun mot n'étoit négligé, aucun regard ne m'échappoit : je faisois délicatement des avances imperceptibles, et des tentatives légères sur les esprits et sur les ames. L'abbé ne sembloit pas y faire attention; mais sa sœur, son frère et sa nièce me paroissoient sensibles à tout ce qui venoit de moi.

Vers ce temps, l'abbé fit un voyage à

Brienne en Champagne, chez les malheureux Loménie, avec lesquels il étoit lié depuis sa jeunesse; et en son absence, la société devint plus familière et plus intime.

Je savois bien que de flatteuses apparences pouvoient rendre trompeur l'attrait d'une première liaison ; je savois quelle illusion pouvoit faire la grâce unie à la beauté : deux ou trois mois de connoissance et de société étoient bien peu pour s'assurer du caractère d'une jeune personne. J'en avois vu plus d'une dans le monde que l'on n'avoit instruite qu'à feindre et à dissimuler ; mais on m'avoit dit tant de bien du naturel de celle-ci, et ce naturel me sembloit si naïf, si pur et si vrai, si éloigné de toute espèce de dissimulation, de feinte et d'artifice; la bonté, l'innocence, la tendre modestie en étoient si visiblement exprimées dans son air et dans son langage, que je me sentois invinciblement porté à le croire tel qu'il s'annonçoit; et si je n'ajoutois pas foi à tant

de vraisemblance, il falloit donc me défier de tout, et ne croire jamais à rien.

Une promenade aux jardins de Sceaux acheva de me décider. Jamais ce lieu ne m'a paru si beau, jamais je n'avois respiré l'air de la campagne avec tant de délices; la présence de Mlle. de Montigny avoit tout embelli : ses regards répandoient je ne sais quoi d'enchanteur autour d'elle. Ce que j'éprouvois n'étoit pas ce délire des sens que l'on appelle amour; c'étoit une volupté calme, et telle qu'on nous peint celle des purs esprits. Le dirai-je? il me semble que je connus alors pour la première fois le vrai sentiment de l'amour.

Jusque-là, le plaisir des sens avoit été le seul attrait qui m'eut conduit. Ici je me sentis enlevé hors de moi par de plus invincibles charmes; c'étoient la candeur, l'innocence, la douce sensibilité, la chaste et timide pudeur, une honnêteté dont le voile ornoit la grâce et la beauté; c'étoit la vertu couronnée des fleurs de la jeunesse, qui ravissoit mon ame encore plus

que mes yeux ; sorte d'enchantement mille fois au-dessus de tous ceux des Armides que j'avois cru voir dans le monde.

Mon émotion étoit d'autant plus vive qu'elle étoit retenue.... Je brûlois d'en faire l'aveu; mais à qui l'adresser ? et comment seroit-il reçu ? La bonne mère y donna lieu. Dans l'allée où nous nous promenions, elle étoit à deux pas de nous avec son frère. « Il faut, me dit-elle, en souriant, que j'aie bien de la confiance en vous, pour vous laisser ainsi causer avec ma fille tête-à-tête. — Madame, lui dis-je, il est juste que je réponde à cette confiance, en vous disant de quoi nous nous entretenions. Mademoiselle me faisoit la peinture du bonheur que vous goûtez à vivre ensemble tous les quatre en famille; et moi, à qui cela faisoit envie, j'allois vous demander si un cinquième, comme moi, par exemple, gâteroit la société. — Je ne le crois pas, me répondit-elle, demandez plutôt à mon frère. — Moi, dit le frère avec fran-

chise, je trouverois cela très-bon. — Et vous, Mademoiselle? — Moi, dit-elle, j'espère que mon oncle l'abbé sera de l'avis de maman ; mais jusqu'à son retour, permettez-moi de garder le silence ».

Comme on ne doutoit pas qu'il ne fût de l'avis commun, mon intention une fois déclarée, et la mère, la fille et l'oncle étant d'accord, je ne dissimulai plus rien. Je crus même m'appercevoir qu'un sentiment qui m'occupoit sans cesse trouvoit quelque accès dans le cœur de celle qui en étoit l'objet.

L'abbé se fit attendre, enfin il arriva ; et quoique tout se fut arrangé sans son aveu, il le donna. Le lendemain, le contrat fut signé. Il y institua sa nièce son héritière après sa mort, et après la mort de sa sœur ; et moi, dans cet acte dressé et rédigé par leur notaire, je ne pris d'autre soin que de rendre, après moi, ma femme heureuse, et indépendante de ses enfans.

Jamais mariage ne s'est fait sous de

meilleurs auspices. Comme la confiance entre Mlle. de Montigny et moi étoit mutuelle et parfaite, et que nous nous étions bien persuadés l'un l'autre du vœu que nous allions faire à l'autel, nous l'y prononçâmes sans trouble et sans aucune inquiétude.

Au retour de l'église, où Chastellux et Thomas avoient tenu sur nous le voile nuptial, on voulut bien nous laisser seuls quelques momens ; et ces momens furent employés à nous bien assurer l'un l'autre du désir de nous rendre mutuellement heureux. Cette première effusion de deux cœurs que la bonne foi d'un côté, l'innocence de l'autre, et des deux côtés l'amitié la plus tendre unissent à jamais, est peut-être l'instant le plus délicieux de la vie.

Le dîner, après la toilette, fut animé d'une gaieté du bon vieux temps. Les convives étoient d'Alembert, Chastellux, Thomas, Saint-Lambert, un cousin de MM. Morellet, et quelques autres amis communs. Tous étoient occupés de la nouvelle épouse; et, comme moi, ils

en étoient si charmés, si joyeux, qu'à les voir on eut dit que chacun en étoit l'époux.

Au sortir de table, on passa dans un salon en galerie, dont la riche bibliothèque de l'abbé Morellet formoit la décoration. Là, un clavecin, des pupitres, annonçoient bien de la musique; mais quelle musique nouvelle et ravissante on alloit entendre! L'opéra de Roland, le premier opéra français qui eût été mis en musique italienne, et pour l'exécuter les plus belles voix et l'élite de l'orchestre de l'opéra.

L'émotion qu'excita cette nouveauté eut tout le charme de la surprise. Piccini étoit au clavecin; il animoit l'orchestre et les acteurs du feu de son génie et de son ame. L'ambassadeur de Suède et l'ambassadeur de Naples assistèrent à ce concert, ils en étoient ravis. Le maréchal de Beauveau fut aussi de la fête. Cette espèce d'enchantement dura jusqu'au souper, où furent invités les chanteurs et les symphonistes.

Ainsi se passa ce beau jour, l'époque

et le présage du bonheur qui s'est répandu sur tout le reste de ma vie, à travers les adversités qui l'ont troublé souvent, mais qui ne l'ont point corrompu.

Il étoit convenu que nous habiterions ensemble, les deux oncles, la mère et nous, un cinquième par tête dans la dépense du ménage, et cet arrangement me convenoit à tous égards. Il réunissoit l'avantage de la société domestique à celui d'une société toute formée du dehors, et dont nous n'avions qu'à jouir.

J'ai fait connoître une partie de ceux que nous pouvions appeler nos amis; mais il en est encore dont je n'ai pas voulu parler comme en passant, et sur lesquels mes souvenirs se plaisent à se reposer.

Vous avez, mes enfans, entendu dire mille fois par votre mère, et dans sa famille, quel étoit pour nous l'agrément de vivre avec M. de Saint-Lambert et M$^{me}$. la comtesse d'Houdetot, son amie; et quel étoit le charme d'une société où l'esprit, le goût, l'amour des lettres, toutes les

qualités du cœur les plus essentielles et les plus désirables, nous attiroient, nous attachoient, soit auprès du sage d'Eaubonne, soit dans l'agréable retraite de la Sévigné de Sanois. Jamais deux esprits et deux ames n'ont formé un plus parfait accord de sentimens et de pensées. Mais ils se ressembloient sur-tout par un aimable empressement à bien recevoir leurs amis. Politesse à la fois libre, aisée, attentive, politesse d'un goût exquis, qui vient du cœur, qui va au cœur, et qui n'est bien connue que des ames sensibles.

Nous avions été Saint-Lambert et moi des sociétés du baron d'Holbach, d'Helvétius, de M^me^. Geoffrin; nous fûmes aussi constamment de celle de M^me^ Necker; mais dans celle-ci je datois de plus loin que lui; j'en étois presque le doyen.

C'est dans un bal bourgeois, circonstance assez singulière, que j'avois fait connoissance avec M^me^. Necker; jeune alors, assez belle, et d'une fraîcheur

éclatante, dansant mal, mais de tout son cœur.

A peine m'eut-elle entendu nommer, qu'elle vint à moi, avec l'air naïf de la joie. « En arrivant à Paris, me dit-elle, l'un de mes désirs a été de connoître l'auteur des *Contes moraux*. Je ne croyois pas faire au bal une si heureuse rencontre. J'espère que ce ne sera pas une aventure passagère. — Necker, dit-elle à son mari, en l'appelant, venez vous joindre à moi, pour engager M. Marmontel, l'auteur des *Contes moraux*, à nous faire l'honneur de nous venir voir ». M. Necker fut très-civil dans son invitation. Je m'y rendis. Thomas étoit le seul homme de lettres qu'ils eussent connu avant moi. Mais bientôt dans le bel hôtel où ils allèrent s'établir, Mme. Necker, sur le modèle de la société de Mme Geoffrin, choisit et composa la sienne.

Etrangère aux mœurs de Paris, madame Necker n'avoit aucun des agrémens d'une jeune française. Dans ses manières, dans son langage, ce n'étoit

ni l'air, ni le ton d'une femme élevée à l'école des arts, formée à l'école du monde. Sans goût dans sa parure, sans aisance dans son maintien, sans attrait dans sa politesse, son esprit comme sa contenance étoit trop ajusté pour avoir de la grâce.

Mais un charme plus digne d'elle étoit celui de la décence, de la candeur, de la bonté. Une éducation vertueuse, et des études solitaires, lui avoient donné tout ce que la culture peut ajouter dans l'ame à un excellent naturel. Le sentiment en elle étoit parfait; mais dans sa tête la pensée étoit souvent confuse et vague. Au lieu d'éclaircir ses idées, la méditation les troubloit; en les exagérant elle croyoit les agrandir; pour les étendre, elle s'égaroit dans des abstractions ou dans des hyperboles. Elle sembloit ne voir certains objets qu'à travers un brouillard qui les grossissoit à ses yeux; et alors son expression s'enfloit tellement que l'emphase en eût été risible, si l'on n'avoit pas su qu'elle étoit ingénue.

Le goût étoit moins en elle un sentiment qu'un résultat d'opinions recueillies et transcrites sur ses tablettes. Sans qu'elle eût cité ses exemples, il eût été facile de dire d'après qui et sur quoi son jugement s'étoit formé. Dans l'art d'écrire elle n'estimoit que l'élévation, la majesté, la pompe. Les gradations, les nuances, les variétés de couleur et de ton la touchoient foiblement. Elle avoit entendu louer la naïveté de Lafontaine, le naturel de Sévigné; elle en parloit par ouï dire; mais elle y étoit peu sensible. Les grâces de la négligence, la facilité, l'abandon lui étoient inconnus. Dans la conversation même la familiarité lui déplaisoit. Je m'amusois souvent à voir jusques où elle portoit cette délicatesse. Un jour je lui citois quelques expressions familières, que je croyois, disois-je, pouvoir être reçues dans le style élevé : comme *faire l'amour*, *aller voir ses amours*, *commencer à voir clair*; *prenez votre parti*; *pour bien faire, il faudroit*; *non, vois-tu : faisons mieux*, *etc.* Elle les rejeta comme

indignes du style noble. Racine, lui dis-je, a été moins difficile que vous. Il les a toutes employées ; et je lui en fis voir les exemples. Mais son opinion une fois établie étoit invariable ; et l'autorité de Thomas ou celle de Buffon étoit pour elle un article de foi.

On eût dit qu'elle réservoit la rectitude et la justesse pour la règle de ses devoirs. Là, tout étoit précis et sévèrement compassé, les amusemens même qu'elle sembloit vouloir se procurer, avoient leur raison, leur méthode.

On la voyoit toute occupée à se rendre agréable à sa société, empressée à bien recevoir ceux qu'elle y avoit admis, attentive à dire à chacun ce qui pouvoit lui plaire davantage; mais tout cela étoit prémédité; rien ne couloit de source, rien ne faisoit illusion.

Ce n'étoit point pour nous, ce n'étoit point pour elle qu'elle se donnoit tous ces soins; c'étoit pour son mari. Nous le faire connoître, lui concilier nos esprits, faire parler de lui avec éloge dans

le monde, et commencer sa renommée, tel fut le principal objet de la fondation de sa société littéraire. Mais il falloit encore que son salon, que son dîner fussent pour son mari un délassement, un spectacle; car en effet il n'étoit-là qu'un spectateur silencieux et froid. Hormis quelques mots fins qu'il plaçoit çà et là, personnage muet, il laissoit à sa femme le soin de soutenir la conversation. Elle y faisoit bien son possible, mais son esprit n'avoit rien d'avenant à des propos de table. Jamais une saillie, jamais un mot piquant, jamais un trait qui pût réveiller les esprits. Soucieuse, inquiète, sitôt qu'elle voyoit la scène et le dialogue languir, ses regards en cherchoient la cause dans nos yeux. Elle avoit même quelquefois la naïveté de s'en plaindre à moi. « Que voulez-vous, Madame, lui disois-je, on n'a pas de l'esprit quand on veut, et l'on n'est pas toujours en humeur d'être aimable. Voyez M. Necker lui-même s'il est tous les jours amusant ».

Les attentions de M^{me}. Necker et tout son désir de nous plaire n'auroient pu vaincre le dégoût de n'être à ses dîners que pour amuser son mari. Mais il en étoit de ces dîners comme de beaucoup d'autres, où la société, jouissant d'elle-même, dispense l'hôte d'être aimable, pourvu qu'il la dispense de s'occuper de lui.

Lorsque Necker a été ministre, ceux qui ne l'avoient pas connu dans sa vie privée, ont attribué son silence, sa gravité, son air de tête à l'arrogance de son nouvel état. Mais je puis attester qu'avant même qu'il eut fait fortune, simple associé du banquier Thelusson, il avoit le même air, le même caractère silencieux et grave; et qu'il n'étoit ni plus liant, ni plus familier avec nous. Il recevoit civilement sa compagnie; mais il n'avoit avec aucun de nous cette cordialité qui flatte, et qui donne à la politesse une apparence d'amitié.

Sa fille a dit de lui qu'il *savoit tenir son monde à distance.* Si telle avoit été

l'intention de son père, en le disant, elle auroit trahi bien légèrement le secret d'un orgueil au moins ridicule. Mais la vérité simple étoit qu'un homme accoutumé dès sa jeunesse aux opérations mystérieuses d'une banque, et enfoncé dans les calculs des spéculations commerciales, connoissant peu le monde, fréquentant peu les hommes, très-peu même les livres, superficiellement et vaguement instruit de ce qui n'étoit pas la science de son état, devoit, par discrétion, par prudence, par amour-propre, se tenir réservé pour ne pas donner sa mesure; aussi parloit-il librement et abondamment de ce qu'il savoit bien, mais sobrement de tout le reste. Il étoit donc adroit et sage, et non pas arrogant. Sa fille est quelquefois une aimable étourdie.

A l'égard de Mme. Necker, elle avoit parmi nous des amis qu'elle distinguoit; et je fus toujours de ce nombre. Ce n'étoit pas que nos esprits et nos goûts fussent bien d'accord. J'affectois même d'opposer mes idées simples et vulgaires à ses hautes

hautes conceptions; et il falloit qu'elle descendit de ces hauteurs inaccessibles pour communiquer avec moi. Mais quoiqu'indocile à la suivre dans la région de ses pensées, et plus dominé par mes sens qu'elle n'auroit voulu, elle ne m'en aimoit pas moins.

Sa société avoit pour moi un agrément bien précieux, celui d'y retrouver l'ambassadeur de Naples et celui de Suède, deux hommes dont j'ai le plus regretté l'absence et la perte. L'un par sa bonhomie et sa cordialité, autant que par ses goûts et ses lumières, me rendoit tous les jours son commerce plus désirable. L'autre par sa tendre amitié, par sa douce philosophie, par je ne sais quelle suave odeur de vertu naïve et modeste, par je ne sais quoi de mélancolique et d'attendrissant dans son langage et dans son caractère, m'attachoit plus intimement encore. Je les voyois chez moi, chez eux, chez nos amis, le plus souvent qu'il m'étoit possible, et jamais assez à mon gré.

Heureux dans mes sociétés, plus heureux dans mon intérieur domestique, j'attendois, après dix-huit mois de mariage, les premières couches de ma femme, comme l'événement qui mettroit le comble à mes vœux. Hélas! combien cruellement je fus trompé dans mes espérances! cet enfant, si ardemment désiré, étoit mort en venant au monde. Sa mère étonnée, inquiète de ne pas entendre ses cris, demandoit à le voir; et moi immobile et tremblant, j'étois encore dans le salon voisin à attendre sa délivrance, lorsque ma belle-mère vint me dire: «venez embrasser votre femme et la sauver du désespoir; votre enfant est mort en naissant». Je crus sentir mon cœur meurtri du coup que ces mots y portèrent. Pâle et glacé, me soutenant à peine, je me traînai jusqu'au lit de ma femme, et là, faisant un effort sur moi-même: « Ma bonne amie, lui dis-je, voici le moment de me prouver que vous vivez pour moi. Notre enfant n'est plus, il est mort avant d'avoir vu la lumière».

La malheureuse jeta un cri qui me perça le cœur, et tomba évanouie entre mes bras. Comme elle lira ces mémoires, passons sur ces momens cruels, pour ne pas rouvrir sa blessure qui n'a que trop longtemps saigné.

A son second enfant, je la vis résolue à le nourrir de son lait. Je m'y opposai. Je la croyois trop foible encore. La nourrice que nous avions choisie étoit en apparence la meilleure possible; l'air de la santé, la fraîcheur, un teint, une bouche de rose, de belles dents, le plus beau sein, elle avoit tout hormis du lait. Ce sein étoit de marbre; l'enfant dépérissoit; il étoit à Saint-Cloud; et en attendant que sa mère fut en état d'aller le voir, le curé du village nous avoit promis d'y veiller; il nous en donnoit des nouvelles; mais le cruel nous abusoit.

En arrivant chez la nourrice, nous fûmes douloureusement détrompés. « Mon enfant pâtit, me dit sa mêre, vois comme ses mains sont flétries, il me regarde avec des yeux qui implorent ma pitié. Je

veux que cette femme me l'apporte à Paris, et que mon accoucheur la voie ». Elle vint; il fut appelé, il visita son sein, il n'y trouva point de lait. Sur-le-champ il alla nous chercher une autre nourrice; et aussi-tôt que l'enfant eut pris ce nouveau sein, où il puisoit à pleine source, il en trouva le lait si bon qu'il ne pouvoit s'en rassasier.

Quelle fut notre joie de le voir revenir à vue d'œil et se ranimer comme une plante desséchée et mourante que l'on arrose! ce cher enfant étoit Albert; et nous semblions avoir un doux pressentiment des consolations qu'il nous donne.

Ma femme, pour garder la nourrice auprès d'elle et faire respirer un air pur à l'enfant, désira d'avoir une maison de campagne, et un ami de MM. Morellet nous prêta la sienne à Saint-Brice.

Dans ce village étoient deux hommes estimables, intimement unis ensemble, et avec qui moi-même je fus bientôt lié. L'un étoit le curé, frère aîné de l'abbé Maury, homme d'un esprit sage et d'un

caractère excellent; l'autre étoit un ancien libraire appelé Latour, homme doux, paisible, modeste, d'une probité délicate, et aussi obligeant pour moi qu'il étoit charitable envers les pauvres du village. Sa bibliothèque fut la mienne.

Je travaillois à l'Encyclopédie. Je me levois avec le soleil; et après avoir employé huit ou dix heures de la matinée à répandre sur le papier cette foule d'observations que j'avois faites dans mes études, je donnois le reste du jour à ma femme et à mon enfant. Il faisoit déjà nos délices.

A mesure que le bon lait de notre jeune Bourguignone faisoit couler la santé dans ses veines, nous voyions sur son petit corps, sur tous ses membres délicats, les chairs s'arrondir, s'affermir; nous voyions ses yeux s'animer; nous voyions son visage se colorer et s'embellir. Nous croyions voir aussi sa petite ame se développer, et son intelligence éclore. Déjà il sembloit nous entendre et commençoit à nous connoître : son sourire et sa voix répon-

doient au sourire, à la voix de sa mère; je le voyois aussi se réjouir de mes caresses. Bientôt sa langue essaya ces premiers mots de la nature, ces noms si doux, qui des lèvres de l'enfant vont droit au cœur du père et de la mère.

Je n'oublierai jamais le moment où, dans le jardin de notre petite maison, mon enfant qui n'avoit encore osé marcher sans ses lisières, me voyant à trois pas de lui à genoux, lui tendant les mains, se détacha des bras de sa nourrice, et, d'un pied chancelant, mais résolu, vint se jeter entre mes bras. Je sais bien que l'émotion que j'éprouvai dans ce moment est un plaisir que la bonne nature a rendu populaire. Mais malheur à ces cœurs blasés à qui, pour être émus, il faut des impressions artificielles et rares. Une femme de nos amis disoit de moi assez plaisamment : « Il croit qu'il n'y a que lui au monde qui soit père». Non, je ne prétends pas que pour moi l'amour paternel ait des douceurs particulières; mais ce bonheur commun ne fût-il accordé

qu'à moi, je n'y serois pas plus sensible. Ma femme ne l'étoit pas moins aux premières délices de l'amour maternel; et vous concevez qu'auprès de notre enfant nous n'avions l'un et l'autre à désirer aucun autre spectacle, aucune autre société.

Notre famille cependant, et quelques-uns de nos amis venoient nous voir les jours de fêtes. L'abbé Maury étoit du nombre, et il falloit entendre comme il se glorifioit d'avoir présagé mon bonheur.

Nous voyions aussi quelquefois nos voisins, le curé de Saint-Brice, le bon Latour et sa digne femme qui aimoit la mienne.

Nous faisions assez fréquemment des promenades solitaires; et le but de ces promenades étoit communément cette châtaigneraie de Montmorenci que Rousseau a rendue célèbre.

« C'est ici, disois-je à ma femme, qu'il a rêvé ce roman d'Héloïse, dans lequel il a mis tant d'art et d'éloquence à farder le vice d'une couleur d'honnêteté et d'une teinte de vertu ».

Ma femme avoit du foible pour Rousseau ; elle lui savoit un gré infini d'avoir persuadé aux femmes de nourrir leurs enfans, et d'avoir pris soin de rendre heureux ce premier âge de la vie. « Il faut, disoit-elle, pardonner quelque chose à celui qui nous a appris à être mères ».

Mais moi qui n'avois vu dans la conduite et dans les écrits de Rousseau qu'un contraste perpétuel de beau langage et de vilaines mœurs ; moi qui l'avois vu s'annoncer pour être l'apôtre et le martyr de la vérité, et s'en jouer sans cesse avec d'adroits sophismes ; se délivrer par la calomnie du fardeau de la reconnoissance ; prendre dans son humeur farouche et dans ses visions sinistres les plus fausses couleurs pour noircir ses amis ; diffamer ceux des gens de lettres dont il avoit le plus à se louer, pour se signaler seul et les effacer tous ; je faisois sentir à ma femme, par le bien même que Rousseau avoit fait, tout le mal qu'il auroit pu s'abstenir de faire, si, au lieu d'employer

son art à servir ses passions, à colorer ses haines, ses vengeances, ses cruelles ingratitudes, à donner à ses calomnies des apparences spécieuses, il eût travaillé sur lui-même à dompter son orgueil, son humeur irascible, ses sombres défiances, ses tristes animosités, et à redevenir ce que l'avoit fait la nature, innocemment sensible, équitable, sincère et bon.

Ma femme m'écoutoit tristement. Un jour elle me dit : « Mon ami, je suis fâchée de vous entendre parler souvent mal de Rousseau. L'on vous accusera d'être ému contre lui de quelque inimitié personnelle, et peut-être d'un peu d'envie ».

— Pour de la personnalité dans mon aversion, elle seroit, lui dis-je, très-injuste, car il ne m'a jamais offensé, et il ne m'a fait aucun mal. Il seroit plus possible qu'il y eut de l'envie, car je l'admire assez dans ses écrits pour en être envieux ; et je m'accuserois de l'être si je me surprenois à médire de lui. Mais j'éprouve au contraire, en vous parlant des maladies de son ame, cette

tristesse amère que vous ressentez à m'entendre. — Pourquoi donc, reprit-elle, dans vos écrits, dans vos discours, le traiter si sévèrement ? Pourquoi insister sur ses vices? N'y a-t-il pas de l'impiété à troubler la cendre des morts?

— Oui, la cendre des morts qui n'ont, lui dis-je, laissé aucun exemple, aucun souvenir pernicieux pour les vivans. Mais des poisons assaisonnés dans les écrits d'un éloquent sophiste et d'un corrupteur séduisant, mais des impressions funestes qu'il a faites sur les esprits par de spécieuses calomnies, mais tout ce qu'un talent célèbre a laissé de contagieux, doit-il passer à la faveur du respect que l'on doit aux morts, et se perpétuer d'âge en âge? Certainement j'y opposerai, soit en préservatifs, soit en contre-poisons, tous les moyens qui sont en mon pouvoir ; et ne fût-ce que pour laver la mémoire de mes amis des taches dont il l'a souillée, je ne laisserai, si je puis, à ce qui lui reste de prosélytes et d'enthousiastes, que le choix de penser que Rousseau a été méchant, ou

qu'il a été fou. Ils m'accuseront moi d'être envieux. Mais tant d'hommes illustres à qui j'ai rendu le plus juste et le plus pur hommage, attesteront que jamais l'envie n'a obscurci dans mes écrits la justice et la vérité. J'ai épargné Rousseau tant qu'il a vécu, parce qu'il avoit besoin des hommes, et que je ne voulois pas lui nuire. Il n'est plus; je ne dois aucun ménagement à la réputation d'un homme qui n'en a ménagé aucune, et qui dans ses mémoires a diffamé les gens qui l'ont le plus aimé ».

A l'égard d'Héloïse, ma femme convenoit du danger de cette lecture; et ce que j'en ai dit dans un *Essai sur les Romans*, n'eut pas besoin d'apologie. Mais moi-même avois-je toujours aussi sévèrement jugé l'art qu'avoit mis Rousseau à rendre intéressant le crime de Saint-Preux, le crime de Julie, l'un séduisant son écolière, l'autre abusant de la bonne foi, de la probité de Wolmar? Non, je l'avoue; et ma morale, dans ma nouvelle position, se ressentoit de l'influence

qu'ont nos intérêts personnels sur nos opinions et sur nos sentimens.

En vivant dans un monde dont les mœurs publiques sont corrompues, il est difficile de ne pas contracter au moins de l'indulgence pour certains vices à la mode. L'opinion, l'exemple, les séductions de la vanité, et sur-tout l'attrait du plaisir, altèrent dans de jeunes âmes la rectitude du sens intime : l'air et le ton léger dont de vieux libertins savent tourner en badinage les scrupules de la vertu, et en ridicule les règles d'une honnêteté délicate, font que l'on s'accoutume à ne pas y attacher une sérieuse importance. Ce fut sur-tout de cette mollesse de conscience que me guérit mon nouvel état.

Le dirai-je ? il faut être époux, il faut devenir père, pour juger sainement de ces vices contagieux qui attaquent les mœurs dans leur source, de ces vices doux et perfides qui portent le trouble, la honte, la haine, la désolation, le désespoir dans le sein des familles.

Un célibataire, insensible à ces afflictions qui lui sont étrangères, ne pense ni aux larmes qu'il fera répandre, ni aux fureurs et aux vengeances qu'il allumera dans les cœurs. Tout occupé, comme l'araignée, à tendre ses filets, et à guetter l'instant d'y envelopper sa proie, ou il retranche de sa morale le respect des droits les plus saints, ou s'il lui en revient quelque souvenir, il les regarde comme des loix tombées en désuétude. Ce que tant d'autres se permettent de faire, ou s'applaudissent d'avoir fait, lui paroît, sinon légitime, du moins très-excusable. Il croit pouvoir jouir de la licence de mœurs du temps.

Mais lorsque lui-même il s'est mis au nombre de ceux que les séductions d'un adroit corrupteur peuvent rendre malheureux pour toute la vie ; lorsqu'il voit que les artifices, le langage flatteur et attrayant d'un jeune fat n'ont qu'à surprendre ou l'innocence d'une fille, ou la foiblesse d'une femme, pour désoler le plus honnête homme, et lui-même peut-être un jour ;

averti par son intérêt personnel, il sent combien l'honneur, la foi, la sainteté des mœurs conjugales et domestiques sont pour un époux, pour un père, des propriétés inviolables; et c'est alors qu'il voit d'un œil sévère ce qu'il y a de criminel et de honteux dans de mauvaises mœurs, de quelque décoration que le revête l'éloquence, et sous quelques dehors de bienséance et d'honnêteté que le déguise un industrieux écrivain.

Je blâmois donc Rousseau, mais en le blâmant je m'affligeois que de tristes passions, un sombre orgueil, et une vaine gloire eussent gâté le fonds d'un si beau naturel.

Si j'avois eu la passion de la célébrité, deux grands exemples m'en auroient guéri, celui de Voltaire et celui de Rousseau; exemples différens, opposés sous bien des rapports, mais pareils en ce point, que la même soif de louange et de renommée avoit été le tourment de leur vie.

Voltaire que je venois de voir mourir, avoit cherché la gloire par toutes les

routes ouvertes au génie, et l'avoit méritée par d'immenses travaux et par des succès éclatans. Mais sur toutes ces routes il avoit rencontré l'envie, et toutes les furies dont elle est escortée. Jamais homme de lettres n'avoit essuyé tant d'outrages, sans autre crime que de grands talens, et l'ardeur de les signaler. On croyoit être ses rivaux en se montrant ses ennemis; ceux qu'en passant il fouloit aux pieds l'insultoient encore dans leur fange. Sa vie entière fut une lutte, et il y fut infatigable. Le combat ne fut pas toujours digne de lui; et il eut encore plus d'insectes à écraser que de serpens à étouffer. Mais il ne sut jamais ni dédaigner ni provoquer l'offense : les plus vils de ses agresseurs ont été flétris de sa main : l'arme du ridicule fut l'instrument de ses vengeances, et il s'en fit un jeu redoutable et cruel. Mais le plus grand des biens, le repos, lui fut inconnu. Il est vrai que l'envie parut enfin lasse de le poursuivre, et l'épargner au moins sur le bord du tombeau. Dans le voyage qu'on lui per-

mit de faire à Paris, après un long exil, il jouit de sa renommée et de l'enthousiasme de tout un peuple reconnoissant des plaisirs qu'il lui avoit donnés. Le débile et dernier effort qu'il faisoit pour lui plaire, *Irène*, fut applaudie comme l'avoit été *Zaïre;* et ce spectacle, où il fut couronné, fut pour lui le plus beau triomphe. Mais dans quel moment lui venoit cette consolation, ce prix de tant de veilles! Le lendemain je le vis dans son lit. « Eh bien, lui dis-je, enfin êtes-vous rassasié de gloire? — Ah, mon ami, s'écria-t-il, vous me parlez de gloire, et je suis au supplice, et je me meurs dans des tourmens affreux »!

Ainsi finit l'un des hommes les plus illustres dans les lettres, et l'un des plus aimables dans la société. Il étoit sensible à l'injure, mais il l'étoit à l'amitié. Celle dont il a honoré ma jeunesse fut la même jusqu'à sa mort; et un dernier témoignage qu'il m'en donna, fut l'accueil plein de grâce et de bonté qu'il fit à ma femme, lorsque je la lui présentai. Sa maison

maison ne désemplissoit pas du monde qui venoit le voir, et nous étions témoins de la fatigue qu'il se donnoit pour répondre convenablement à chacun. Cette attention continuelle épuisoit ses forces; et pour ses vrais amis c'étoit un spectacle pénible. Mais nous étions de ses soupers, et là nous jouissions des dernières lueurs de cet esprit qui alloit s'éteindre.

Rousseau étoit malheureux comme lui et par la même passion. Mais l'ambition de Voltaire avoit un fonds de modestie, vous pouvez le voir dans ses lettres; au lieu que celle de Rousseau étoit pétrie d'orgueil, la preuve en est dans ses écrits.

Je l'avois vu dans la société des gens de lettres les plus estimables, accueilli et considéré : ce ne fut pas assez pour lui; leur célébrité l'offusquoit; il les crut jaloux de la sienne. Leur bienveillance lui fut suspecte. Il commença par les soupçonner, et il finit par les noircir. Il eut malgré lui des amis; ces amis lui firent du bien; leur bonté lui fut importune.

Il reçut leurs bienfaits; mais il les accusa d'avoir voulu l'humilier, le déshonorer, l'avilir; et la plus odieuse diffamation fut le prix de leur bienfaisance.

On ne parloit de lui dans le monde qu'avec un intérêt sensible. La critique elle-même étoit pour lui pleine d'égards et tempérée par des éloges. Elle n'en étoit, disoit-il, que plus adroite et plus perfide. Dans le repos le plus tranquille, il vouloit toujours ou se croire, ou se dire persécuté. Sa maladie étoit d'imaginer dans les événemens les plus fortuits, dans les rencontres les plus communes, quelque intention de lui nuire, comme si dans le monde tous les yeux de l'envie avoient été attachés sur lui. Si le duc de Choiseul avoit fait conquérir la Corse, ç'avoit été pour lui ôter la gloire d'en être le législateur. Si le même duc alloit souper, à Montmorency, chez la maréchale de Luxembourg, c'étoit pour usurper la place qu'il avoit coutume d'occuper auprès d'elle à table. Hume, à l'entendre, avoit été envieux de l'accueil que lui avoit

fait le prince de Conty. Il ne pardonnoit pas à Grimm d'avoir eu sur lui quelque presséance chez M$^{me}$. d'Epinay; et l'on peut voir dans ses mémoires comment son âpre vanité s'est vengée de cette offense.

Ainsi pour Voltaire et pour lui la vie avoit été perpétuellement, mais diversement agitée. Elle avoit eu pour l'un des peines souvent bien cuisantes, mais des jouissances très-vives; pour l'autre, ce n'étoient que des flots d'amertume, sans presque aucun mélange de joie et de douceur. Assurément à aucun prix je n'aurois voulu de la condition de Rousseau; il n'avoit pu l'endurer lui-même; et après avoir empoisonné ses jours, je ne suis point surpris qu'il en ait volontairement abrégé la triste durée.

Pour Voltaire, j'avoue que je trouvois sa gloire encore trop chèrement payée par toutes les tribulations qu'elle lui avoit fait éprouver, et je disois encore : moins d'éclat et plus de repos.

Restreint dans mon ambition, d'a-

bord par le besoin de mesurer mon vol à la foiblesse de mes ailes, et puis encore par l'amour de ce repos de l'esprit et de l'ame qui accompagne un travail paisible, et que je croyois le partage de l'humble médiocrité, j'aurois été content de cet heureux état. Ainsi, renonçant de bonne heure à des tentatives présomptueuses, j'avois pour ainsi dire capitulé avec l'envie, et je m'étois réduit à des genres d'écrire dont on pouvoit sans peine pardonner le succès. Je n'en fus pas plus épargné; et j'éprouvai que les petites choses trouvent encore, dans de petites ames, une envieuse malignité.

Mais je m'étois fait deux principes: l'un, de ne jamais provoquer dans mes écrits l'offense par l'offense; l'autre, d'en mépriser l'attaque et de n'y répondre jamais. Je fus trente ans inébranlable dans ma résolution; et toute la rage des Frérons, des Palissots, des Linguets, des Auberts, et de leurs semblables, n'avoit pu m'irriter contre eux.

Pourquoi donc au moment de la querelle sur la musique, avois-je été moins impassible ? C'est que je n'étois pas le seul insulté par mes adversaires, et que j'avois à venger un artiste inhumainement attaqué dans ses intérêts les plus chers.

Piccini étoit père de famille, et d'une famille nombreuse qui subsistoit du fruit de son travail : son caractère paisible et doux le rendoit plus intéressant encore. Je le voyois seul, sans intrigue, travailler de son mieux à plaire à un nouveau public ; et je voyois en même temps une cabale impitoyable l'assaillir avec furie, comme un essaim de guêpes. J'en témoignai mon indignation ; la cabale en fut irritée, et les guêpes tournèrent contre moi tous leurs aiguillons.

Les chefs de la cabale avoient une presse à leurs ordres pour imprimer leurs facéties, et un journal pour les répandre. J'y étois insulté tous les jours. Je n'avois pas la même commodité pour me défendre ; et quand je l'aurois eue,

cette petite guerre n'auroit pas été de mon goût. Cependant je voulois m'égayer à mon tour; car me fâcher contre des railleurs, c'eût été faire un triste personnage.

J'imaginai de mettre en action leur intrigue et de les peindre au naturel, n'ayant, pour les rendre plaisans, qu'à rimer leur propre langage. Ils imprimoient leur prose, je récitois mes vers; et tous les jours, c'étoit à qui feroit mieux rire son monde.

C'est ainsi que fut composé mon poëme sur la musique pour la défense de Piccini: peut-être aurois-je mieux fait de laisser parler *Roland*, *Atys*, *Didon*, etc.; mais je n'ai pas toujours fait ce qu'il y avoit de mieux à faire; et j'avoue que cette fois je ne crus pas son injure et la mienne assez vengées par le silence du mépris. Au reste, si d'une dispute aussi frivole et aussi éphémère j'ai fait un poëme en douze chants, ce sont les incidens qui m'y ont engagé, et par une pente insensible. J'aurois pu,

je l'avoue, mieux employer mon temps; mais mon travail habituel exigeoit du relâche, et c'étoient ces momens de dissipation et de délassement que je donnois à *Polymnie*.

Le temps de mon séjour à Saint-Brice fut marqué par un événement d'un intérêt plus sérieux. Ce fut la retraite de M. Necker du ministère des finances. J'ai déjà dit que son caractère n'étoit rien moins que séduisant. Il ne m'avoit jamais donné lieu de croire qu'il fût mon ami. Je n'étois pas le sien. Mais comme il me marquoit autant d'estime et de bienveillance que j'en pouvois attendre d'un homme aussi froidement poli, et que de mon côté j'avois une haute opinion de ses talens, de ses lumières, de l'ambition qu'il avoit eue de se signaler dans sa place en faisant le bien de l'Etat, je m'affligeai de sa retraite.

J'avois d'ailleurs, pour M^me^. Necker, la plus sincère vénération; car je n'avois vu en elle que bonté, sagesse et vertu;

et l'affection particulière dont elle m'honoroit méritoit bien que je prisse part à un événement dont je ne doutois pas qu'elle ne fût très-affectée.

Lorsque je l'appris à Saint-Brice, les croyant déjà retirés dans leur maison de campagne à Saint-Ouën, je m'y rendis sur l'heure. Ils n'y étoient pas arrivés encore; et poursuivant ma route, j'allois les trouver à Paris. Je les rencontrai en chemin. « Vous veniez nous voir? me dit Necker; montez dans notre voiture, et venez à Saint-Ouën ». Je les y accompagnai. Nous fûmes seuls toute la soirée avec Germani, frère de Necker; et ni le mari, ni la femme, ne me dissimulèrent leur profonde tristesse. Je tâchai de la diminuer en parlant des regrets qu'ils laisseroient dans le public, et de la juste considération qui les suivroit dans leur retraite; en quoi je ne les flattois pas. « Je ne regrette, me dit Necker, que le bien que j'avois à faire, et que j'aurois fait, si l'on m'en eût laissé le temps ».

Pour moi, je ne voyois alors, dans sa

situation, qu'une retraite honorable, une fortune indépendante, du repos, de la liberté, des occupations dont il auroit le choix, une société qui n'étoit pas de celles que la faveur attire et que la défaveur éloigne, et dans son intérieur tout ce que la vie privée et domestique pouvoit avoir de douceur pour un homme sage. Mais j'avoue que je parlois d'après mes goûts, plus que d'après les siens; car je pensois bien que, sans l'occupation des affaires publiques et l'influence qu'elles donnent, il ne pouvoit être content. Sa femme parut sensible au soin que je prenois d'affoiblir l'impression du coup dont il étoit frappé. Ainsi ma liaison avec eux, bien loin d'être affoiblie par cet événement, n'en fut que plus étroite.

Ma femme, pour l'amour de moi, répondoit à leurs prévenances et à leurs invitations. Mais elle avoit pour M. Necker une aversion insurmontable. Elle avoit apporté de Lyon la persuasion que M. Necker étoit la cause de la disgrâce

de M. Turgot, le bienfaiteur de sa famille. Et à l'égard de Mme. Necker, elle ne trouvoit pas en elle cet air attrayant qu'elle avoit elle même avec ses amis.

Bien différente et bien plus aimable étoit une autre Genevoise, la belle Vermenoux, la plus intime amie de M. et Mme. Necker. Depuis que j'avois fait connoissance avec elle, chez ces époux dont elle avoit formé les nœuds, je l'avois toujours cultivée. Mais son amitié pour ma femme, depuis mon mariage, fut pour nous un nouveau lien.

Mme. de Vermenoux, au premier abord, étoit l'image de Minerve; mais sur ce visage imposant brilloit bientôt cet air de bonté, de douceur, cette sérénité, cette gaieté naïve et décente qui embellit la raison et qui rend la sagesse aimable. L'inclination dont elle et ma femme se prirent mutuellement, fut de la sympathie, si l'on n'entend par-là que le parfait accord des esprits, des goûts et des mœurs. Avec quel plaisir cette femme, habituellement solitaire et na-

turellement recueillie, nous voyoit arriver à sa maison de campagne de Sèves! avec quelle joie son ame se livroit aux douceurs de l'intimité, et s'épanouissoit dans les petits soupers que nous allions faire à Paris avec elle! Assez jeune encore pour goûter les charmes de la vie, la mort nous l'enleva. Mais en la regrettant j'ai reconnu depuis que, pour elle, de plus longs jours n'auroient été remplis que de tristesse et d'amertume. Plus tard, elle auroit trop vécu.

J'en reviens à Saint-Brice et au tendre intérêt qui nous y occupoit dans ce temps-là, ma femme et moi: c'étoit sa nouvelle grossesse. Le bon air, l'exercice, la vie réglée de la campagne, lui avoient été favorables; et l'hiver nous ayant ramenés à Paris, elle y mit au monde le plus beau de nos enfans. Ainsi pour nous encore, tout sembloit prospépérer; et jusque-là, rien de plus doux que la vie que nous menions.

*Atys*, en dépit de l'envie, avoit le même succès qu'avoit eu *Roland*. Les

beaux airs de ces deux opéras, chantés au clavecin, faisoient les délices de notre société dans les concerts de la comtesse d'Houdetot, et de sa belle-sœur M^me^. de la Briche.

Celle-ci, bonne musicienne, et chantant avec goût, quoique avec une foible voix, avoit la rare modestie de réunir chez elle des talens qui effaçoient les siens; et loin d'en témoigner la moindre jalousie, elle étoit la première à les faire briller. Parfait modèle de bienséance, sans aucune affectation, aisée dans sa politesse, facile dans ses entretiens, ingénue dans sa gaieté, contant bien, causant bien, elle étoit simplement et naturellement aimable. Son langage et son style étoient purs et même élégans; mais sensible jusqu'à l'amitié, rien de passionné n'altéroit la douceur et l'égalité de son ame. Ce n'étoit point la femme que l'on auroit désirée pour être vivement ému, mais c'étoit celle qu'on auroit choisie pour jouir d'un bonheur tranquille.

En parlant de mes anciennes sociétés, j'ai dit que j'y avois vu M. Turgot; mais soit que nos mœurs et nos caractères ne se convinssent pas assez, soit que ma liaison avec M. Necker lui déplut encore davantage, il ne m'avoit jamais témoigné que de la froideur. Cependant, comme ancien ami de l'abbé Morellet, il avoit pris part à mon mariage; et je dus à ma femme quelques marques de ses bontés : j'y répondis avec d'autant plus de respect qu'il étoit disgracié, et que je le voyois sensible à sa disgrâce.

Cependant je perdois successivement mes anciens amis. L'ambassadeur de Suède, rappelé auprès de son roi pour être son ministre de confiance, me fut enlevé pour toujours. Celui de Naples nous quitta pour aller être vice-roi en Sicile. L'une et l'autre séparation me fut d'autant plus douloureuse, qu'elle devoit être éternelle. Les lettres de Caraccioli étoient remplies de ses regrets. Il ne cessoit de m'appeler en Sicile avec ma famille, offrant de m'envoyer à Marseille

un navire pour nous transporter à Palerme.

J'ai dit quelle étoit depuis quarante ans mon amitié pour d'Alembert, et quel prix je devois attacher à la sienne. Depuis la mort de M^lle^. l'Espinasse, il étoit consumé d'ennui et de tristesse. Mais quelquefois encore il laissoit couler dans la profonde plaie de son cœur quelques gouttes du baume de cette amitié consolante. C'étoit sur-tout avec ma femme qu'il se plaisoit à faire diversion à ses peines. Ma femme y prenoit l'intérêt le plus tendre. Lui et Thomas, les deux hommes de lettres dont les talens et les lumières auroient dû lui imposer le plus, étoient ceux avec qui elle étoit le plus à son aise. Il n'y avoit pour elle aucun amusement préférable à leur entretien.

Thomas sembloit encore avoir longtemps à vivre pour la gloire et pour l'amitié.

Mais d'Alembert commençoit à sentir les déchiremens de la pierre; et bientôt

il n'exista plus que pour souffrir et mourir lentement dans les plus cruelles douleurs.

Dans une foible esquisse de son éloge, j'ai essayé de peindre la douce égalité de ce caractère, toujours vrai, toujours simple, parce qu'il étoit naturel, éloigné de toute jactance, de toute dissimulation, *mêlé de force et de foiblesse, mais dont la force étoit de la vertu, et la foiblesse de la bonté.*

En le pleurant, j'étois loin de penser à lui succéder dans la place de secrétaire perpétuel de l'académie française. Je fus moi-même sur le point de le suivre au tombeau, frappé d'une fièvre maligne, semblable à celle dont Bouvard m'avoit déjà sauvé, et dont il me guérit encore. Combien ne dois-je pas bénir la mémoire d'un homme à qui deux fois j'ai dû la vie, et qui, jusqu'à la défaillance de ses esprits et de ses forces, n'a cessé de donner les soins les plus tendres à mes enfans !

A peine étois-je en convalescence qu'il

fallût aller donner à Fontainebleau le nouvel opéra que j'avois fait avec Piccini. Cet opéra étoit *Didon*. Comme il étoit tout entier de moi, je l'avois construit à mon gré; et pour y faire faire un pas de plus à notre nouvelle musique, j'avois profité du moment où une marque de faveur que Piccini venoit d'obtenir, avoit ranimé son génie. Voici ce qui s'étoit passé.

Cette année (1783), le maréchal de Duras, gentilhomme de la chambre en exercice, me demanda si je n'avois rien fait de nouveau, et me témoigna le désir d'avoir à donner à la reine à Fontainebleau la nouveauté d'un bel opéra. « Mais je veux, me dit-il, que ce soit votre ouvrage. On ne vous sait pas assez de gré de ce que vous faites pour rajeunir les vieux opéras de Quinault ». Je reconnus à ce langage mon confrère à l'Académie, et ses anciennes bontés pour moi.

« Monsieur le maréchal, lui dis-je, tant que mon musicien Piccini sera découragé comme il l'est, je ne puis rien promettre.

Vous

Vous savez avec quelle rage on lui a disputé le succès de *Roland* et d'*Atys*; ils ont réussi l'un et l'autre; et jusques-là le vrai talent a triomphé de la cabale; mais dans l'*Iphigénie en Tauride* il a succombé, quoiqu'il s'y fût surpassé lui-même ».

« L'entrepreneur de l'Opéra, de Vismes, pour grossir sa recette par le concours des deux partis, a imaginé de faire joûter Gluck et Piccini sur un même sujet; il leur a fourni deux poëmes de l'*Iphigénie en Tauride*. Gluck, dans le poëme barbare qui lui est échu en partage, a trouvé des horreurs analogues à l'énergie de son style, et il les a fortement exprimées. Le poëme remis à Piccini, tout mal fabriqué qu'il étoit, se trouvoit susceptible d'un intérêt plus doux; et au moyen des corrections que l'auteur y a faites sous mes yeux, il a pu donner lieu à une musique touchante. Mais après la forte impression qu'avoit faite sur les yeux et sur les oreilles le féroce opéra de Gluck, les émotions qu'a produites l'opéra de

Piccini ont paru foibles et légères. L'*Iphigénie* de Gluck est restée au théâtre dont elle s'étoit emparée; celle de Piccini n'a pu s'y soutenir; il en est consterné; et vous seul, monsieur le maréchal, pouvez le relever de son abattement. — Que faut-il faire pour cela? me demanda-t-il. —Une chose, lui dis-je, très-facile et très-juste. Changer en pension la gratification annuelle qui lui a été promise, lorsqu'on l'a fait venir en France, et lui en accorder le brevet. — Très-volontiers, me dit le maréchal. Je demanderai pour lui cette grâce à la reine, et j'espère l'obtenir ».

Il la demanda, il l'obtint; et lorsque Piccini alla avec moi l'en remercier, « c'est à la reine, lui dit-il, qu'il faut marquer votre reconnoissance en composant pour elle cette année un bel opéra ».

« Je ne demande pas mieux, me dit Piccini en nous en allant: mais quel opéra ferons-nous? — Il faut faire, lui dis-je, l'opéra de Didon: j'en ai depuis long-temps le projet dans la tête. Mais je vous préviens que je veux m'y développer,

que vous aurez de longues scènes à mettre en musique, et que dans ces scènes je vous demanderai un récitatif aussi naturel que la simple déclamation. Vos cadences italiennes sont monotones : la parole est plus variée, plus soutenue dans ses accens, et je vous prierai de la noter comme je vous la déclamerai. — Eh bien, me dit-il, nous verrons ». Ainsi fut formé le dessein de donner au récitatif cette facilité, cette vérité d'expression qui fut si favorable au jeu de la célèbre actrice à qui le rôle de Didon étoit destiné.

Le temps nous pressoit : j'écrivis très-rapidement le poëme; et pour dérober Piccini aux distractions de Paris, je l'engageai à venir travailler près de moi dans ma maison de campagne ; car j'en avois acquis une très-agréable, où nous vivions réunis en famille dans la belle saison. En y arrivant, il se mit à l'ouvrage ; et lorsqu'il l'eut achevé, l'actrice qui devoit jouer le rôle de Didon, Saint-Huberti, fut invitée à venir dîner avec nous. Elle

chanta son rôle d'un bout à l'autre à livre ouvert, et l'exprima si bien que je crus la voir au théâtre.

Elle alloit faire un voyage en Provence : elle voulut y emporter son rôle pour l'étudier chemin faisant ; et pendant son absence, on s'occupa des répétitions. Ce fut dans ce temps-là que j'essuyai cette maladie qui me mit au bord du tombeau. Quand vint le moment de me rendre à Fontainebleau, je n'étois pas encore bien rétabli, et ma femme inquiète sur ma convalescence voulut m'accompagner.

Ce fut là qu'en dinant chez Mme. de Beauveau nous entendîmes parler, pour la première fois, des vues qu'on avoit sur moi pour cette place de secrétaire de l'Académie, que d'Alembert avoit rendue si difficile à remplir après lui.

Cette difficulté, dont l'homme le plus vain auroit pu être intimidé, n'étoit pas la seule qui me retînt. La place demandoit une assiduité dont je me croyois incapable. C'étoit donc bien sincèrement

que je me refusois à l'honneur qu'on vouloit me faire. Mais on m'opposa des motifs auxquels je crus devoir me rendre; et il fut décidé que je serois du nombre des aspirans à cette place. Seulement je me réservai de ne pas la solliciter.

La circonstance m'étoit favorable pour les suffrages de la cour. Le succès de *Didon* y fut complet; et aux éloges que l'on donnoit à la musique de Piccini, on mêloit aussi quelques mots de louange pour l'auteur du poëme. « C'est le seul opéra, disoit le roi, qui m'ait intéressé ». Il le redemanda deux fois.

Ce succès me fut très-sensible ; ma femme en jouissoit, et c'étoit là pour moi l'objet le plus intéressant. Le voyage eut pour elle un agrément inexprimable. Les promenades dans la forêt, les rendez-vous de chasse , les courses de chevaux, les parties de plaisir à Tomeri, où à dîner l'on nous donnoit de somptueuses matelottes, et pour fruits d'excellens raisins; tous les jours de spectacle, des places dans la loge de Mme. d'Angiviller, dont

la maison étoit la nôtre, et qui, à l'envi de son époux, mettoit une grace touchante à nous attirer l'attention de la nombreuse et bonne compagnie qui sans cesse abondoit chez elle; enfin tous les plaisirs que pouvoit réunir une cour jeune et magnifique, et tout ce qui personnellement pouvoit témoigner à ma femme qu'elle étoit estimée et chérie dans la société qui environnoit la cour; tout cela, dis-je, fit pour elle et pour moi, du séjour de Fontainebleau, un continuel enchantement.

Deux incidens nous y causèrent un peu d'inquiétude : le premier fut une apparence de rechûte et quelque ressentiment de fièvre que j'éprouvai au commencement du voyage. Les médecins de la cour en auroient fait une maladie, si ma femme eut voulu les croire. Mais sans aucun de leurs remèdes, et en me faisant déjeûner tous les jours avec un panier de beau raisin bien mûr, elle me rendit la santé. L'autre incident fut la petite vérole d'Albert, que nous avions amené avec nous.

Mais l'éruption ne s'étant déclarée qu'à la fin du voyage, sur-le-champ nous partîmes ; et Albert fut remis dans les mains de notre ami Bouvard, qui prit de lui le même soin qu'il auroit eu de son enfant.

---

## LIVRE ONZIÈME.

A notre retour à Paris, l'Académie française ayant été convoquée pour l'élection de son secrétaire perpétuel, sur vingt-quatre voix électives j'en réunis dix-huit. Mes deux concurrens étoient Beauzée et Suard.

Le succès de *Didon* fut le même à Paris qu'il avoit été à la cour; et cet opéra fit pour nous les plaisirs de l'hiver, comme avoient fait *Roland* et *Atys* dans leur nouveauté.

L'ancien banquier de la cour, M. de la Borde, ajouta ses concerts à ceux de la comtesse d'Houdetot et de M^me^. de la Briche : ce fut l'occasion de ma connoissance avec lui.

Il avoit deux filles à qui la nature avoit accordé tous les charmes de la figure et de la voix, et qui, écolières de Piccini,

rendoient l'expression de son chant plus douce et plus touchante encore.

Prévenu par les politesses de M. de la Borde, j'allois le voir, j'allois dîner quelquefois avec lui ; je le voyois honorable, mais simple, jouir de ses prospérités sans orgueil, sans jactance, avec une égalité d'ame d'autant plus estimable, qu'il est bien difficile d'être aussi fortuné sans un peu d'étourdissement. De combien de faveurs le ciel l'avoit comblé ! Une grande opulence, une réputation universelle de droiture et de loyauté, la confiance de l'Europe, un crédit sans bornes ; et dans son intérieur, six enfans bien nés, une femme d'un esprit sage et doux, d'un naturel aimable, d'une décence et d'une modestie qui n'avoient rien d'étudié ; excellente épouse, excellente mère, telle enfin que l'envie elle-même la trouvoit irrépréhensible.

*Che non trova l'invidia ove l'emende.*
(ARIOST.)

Que manquoit-il aux vœux d'un

homme aussi complettement heureux? Il a péri sur un échafaud, sans autre crime que sa richesse, et dans cette foule de gens de bien qu'un vil scélérat envoyoit à la mort. Cette affreuse calamité ne nous menaçoit point encore, et dans mon humble médiocrité, je me croyois heureux moi-même. Ma maison de campagne avoit pour moi, dans la belle saison, encore plus d'agrément que n'avoit eu la ville. Une société choisie, composée au gré de ma femme, y venoit successivement varier nos loisirs, et jouir avec nous de cette opulence champêtre que nous offroient dans nos jardins, l'espalier, le verger, la treille, les légumes, les fruits de toutes les saisons : présens dont la nature couvroit sans frais une table frugale, et qui changeoient un dîner modique en un délicieux festin.

Là régnoient une innocente joie, une confiance, une sécurité, une liberté de penser dont on connoissoit les limites, et dont on n'abusoit jamais.

Vous nommerai-je tous les convives

que l'amitié y rassembloit? Raynal, le plus affectueux, le plus animé des vieillards ; Silésia, ce Génois philosophe qui ressembloit à Vauvenargue; Barthélemi qui, dans nos promenades, faisoit penser à celles de Platon avec ses disciples ; Bréquigny, qui avoit aussi de cette aménité et de cette sagesse antique; Carbury, l'homme de tous les temps et de tous les pays par la riche variété de son esprit et de ses connoissances ; Boismont, tout français dans ses mœurs, mais singulier par le contraste de ses agrémens dans le monde, et de ses talens dans la chaire; Maury, plus fier de nous divertir par un conte plaisant que de nous étonner par un trait d'éloquence, et qui, dans la société, nous faisoit oublier l'homme supérieur pour ne montrer que l'homme aimable; Godard, qui avoit aussi la verve d'une gaieté pleine d'esprit; de Seze, qui bientôt vint donner à nos entretiens encore plus d'essor et de charmes.

« Nous sommes trop heureux, me disoit ma femme; il nous arrivera quelque

malheur ». Elle avoit bien raison! Apprenez, mes enfans, combien, dans toutes les situations de la vie, la douleur est près de la joie.

Cette bonne et sensible mère avoit nourri le troisième de ses enfans. Il étoit beau, plein de santé; nous croyions n'avoir plus qu'à le voir croître et s'embellir encore; quand tout-à-coup il est frappé d'une stupeur mortelle. Bouvard accourt; il emploie, il épuise tous les secours de l'art, sans pouvoir le tirer de ce funeste assoupissement. L'enfant avoit les yeux ouverts; mais Bouvard s'apperçut que la prunelle étoit dilatée : il fit passer une lumière; les yeux et la paupière restèrent immobiles. « Ah! me dit-il, l'organe de la vue est paralysé; le dépôt est formé dans le cerveau; il n'y a plus de remède »; et en disant ces mots, le bon vieillard pleuroit; il ressentoit le coup qu'il portoit à l'ame d'un père.

Dans ce moment cruel, j'aurois voulu éloigner la mère. Mais à genoux au bord du lit de son enfant, les yeux remplis de

larmes, les bras étendus vers le ciel, et suffoquée de sanglots : « Laissez-moi, disoit-elle, ah! laissez-moi du moins recevoir son dernier soupir ». Et combien ses sanglots, ses larmes, ses cris redoublèrent lorsqu'elle le vit expirer! Je ne vous parle point de ma douleur ; je ne puis penser qu'à la sienne. Elle fut si profonde que de plusieurs années elle n'a pas eu la force d'en entendre nommer l'objet. Si elle en parloit elle-même, ce n'étoit qu'en termes confus : *depuis mon malheur*, disoit-elle, sans pouvoir se résoudre à dire : *depuis la mort de mon enfant.*

Dans la triste situation où étoient mon esprit et mon ame, de quoi pouvois-je m'occuper qui ne fût analogue à l'amour maternel et à la tendresse conjugale ? Le cœur plein de ces sentimens dont j'avois devant moi le plus touchant modèle, je conçus le dessein de l'opéra de *Pénélope.* Ce sujet me saisit ; plus je le méditois, plus je le trouvois susceptible des grands effets de la musique et de l'intérêt théâtral.

Je l'écrivis de verve, et dans toute

l'illusion que peut causer un sujet pathétique à celui qui en peint le tableau. Mais ce fut cette illusion qui me trompa. D'abord je me persuadai que la fidélité de l'amour conjugal auroit sur la scène lyrique le même intérêt que l'ivresse et le désespoir de l'amour de *Didon* ; je me persuadai encore que dans un sujet tout en situations, en tableaux, en effets de théâtre, tout s'exécuteroit comme dans ma pensée, et que les convenances, les vraisemblances, la dignité de l'action y seroient observées comme dans les programmes que j'en avois tracés à de mauvais décorateurs et à des acteurs maladroits. Le contraire arriva ; et dans les momens les plus intéressans, toute illusion fut détruite. Ainsi la belle musique de Piccini manqua presque tous ses effets. Saint-Huberti la relevoit, aussi admirable dans le rôle de *Pénélope* qu'elle l'avoit été dans celui de *Didon*. Mais quoiqu'elle y fut applaudie toutes les fois qu'elle occupoit la scène, elle fut si mal secondée, que ni à la cour, ni à

Paris, cet opéra n'eût le succès dont je m'étois flatté; et c'est à moi qu'en fut la faute. Je devois savoir de quels gens ineptes je faisois dépendre le succès d'un pareil ouvrage, et ne pas y compter après ce que j'ai dit de *Zémire et Azor*.

Je n'avois pas été plus heureux dans le choix d'un sujet d'opéra comique que j'avois fait avec Piccini pour le théâtre italien; et quand j'y pense j'ai peine à concevoir comment je fus séduit par ce sujet du *Dormeur éveillé*, qui, dans les *Mille et une Nuits* pouvoit être amusant, mais qui n'avoit rien de comique. Car le véritable comique consiste à se jouer d'un personnage ridicule; et celui d'Assan ne l'est pas.

En général, après des succès, on doit s'attendre à trouver le public plus difficile et plus sévère. C'est une réflexion que je ne faisois pas assez : je devenois plus confiant quand j'aurois dû être plus timide; et au théâtre ma vanité en fut punie par des disgrâces.

On m'accordoit plus d'indulgence aux

assemblées publiques de l'Académie française : là je ne briguois point des applaudissemens ; je n'y parlois que pour remplir les simples fonctions de ma place, ou pour suppléer les absens. Si quelquefois j'y payois à mon tour le tribut de l'homme de lettres, c'étoit sans ostentation. Les morceaux de littérature que j'y lisois n'avoient rien de brillant, mais n'avoient rien d'ambitieux. C'étoit le fruit de mes études et de mes réflexions sur le goût, sur la langue, sur les caprices de l'usage, sur le style, sur l'éloquence, tous sujets convenables à l'esprit d'un auditoire académique et habitué parmi nous. Aussi cet auditoire étoit-il bénévole ; et je croyois m'y voir au milieu d'un cercle d'amis.

Cette faveur, dont je jouissois dans nos assemblées publiques, jointe à l'exacte discipline que je faisois observer, sans aucune partialité, dans nos séances particulières, m'y donnoit quelque poids et assez de crédit. Le clergé me savoit bon gré des égards qu'on y avoit pour lui ;

lui ; la haute noblesse n'étoit pas moins contente de ces respects d'usage qu'on lui rendoit à mon exemple, et à l'égard des gens de lettres, ils me savoient assez jaloux de l'égalité académique, pour me laisser le soin d'en rappeler les droits, si quelqu'un les eût oubliés. Plusieurs même, persuadés que dans nos élections, je ne cherchois que le mieux possible, me consultoient pour joindre leur suffrage à ma voix. Ainsi, sans brigue et sans intrigue j'avois de l'influence, et j'en usai, comme il étoit juste, pour vaincre les obstacles que l'on s'efforçoit d'opposer à l'élection de l'un de mes amis.

L'abbé Maury, dans sa jeunesse, ayant prêché au Louvre avec un grand succès le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française, et depuis celui de saint Augustin à l'assemblée du clergé de France, bientôt célèbre dans les chaires de Paris, et appelé à prêcher à Versailles l'Avent et le Carême devant le roi, avoit acquis des droits incontestables à l'Académie française; et il ne dissimula

point que tel étoit l'objet de son ambition.

Ce fut alors que s'élevèrent contre lui les rumeurs de la calomnie; et comme c'étoit aux oreilles de l'Académie que ces bruits devoient parvenir, on avoit soin de les adresser en droiture à son secrétaire. J'écoutai tout le mal qu'on voulut me dire de lui; et quand j'eus tout bien entendu, le prenant en particulier : « Vous êtes attaqué, lui dis-je, et c'est à moi de vous défendre; mais c'est à vous de me donner des armes pour repousser vos ennemis ». Alors je lui expliquai, article par article, tous les torts qu'on lui attribuoit. Il m'écouta sans s'émouvoir; et avec une facilité qui m'étonna, il réfuta ces accusations, me démontrant la fausseté des unes, et pour les autres me mettant sur la voie de tout vérifier moi-même.

La seule qu'il ne pût d'abord démentir que vaguement, parce qu'elle étoit vague, lui étoit intentée par un académicien qui l'accusoit de perfidie et de noir-

ceur. L'accusateur étoit Laharpe, avec lequel il avoit été en grande liaison.

« Puisqu'il m'accuse de perfidie, j'aurois droit, me dit l'abbé Maury, de lui en demander la preuve. Je l'en dispense, et c'est moi qui me charge de prouver qu'il me calomnie, pourvu toutefois qu'il s'explique et qu'il articule des faits. Mettez-moi vis-à-vis de lui ».

Je proposai cette entrevue et l'accusateur l'accepta. Mais je ne voulus pas être seul témoin et arbitre; et en les invitant tous les deux à dîner, je demandai qu'il me fut permis d'admettre à ce dîner deux académiciens des plus intègres et des plus sages, M. Thomas et M. Gaillard.

Le dîner se passa paisiblement et décemment. Mais au sortir de table, nous étant retirés tous les cinq dans un cabinet; « Messieurs, dis-je à nos deux arbitres, M. de L. H. croit avoir à se plaindre de M. L. M. Celui-ci prétend que la plainte n'est pas fondée. Nous allons les entendre. Parlez, M. de L. H., vous serez

écouté en silence ; et de même en silence M. L. M. sera entendu après vous ».

L'accusation étoit grave. Il s'agissoit d'une satyre que L. M. auroit conseillé à un russe, ami de L. H., de faire contre lui, dans le temps qu'ils étoient tous les trois de la même société. Le comte de Schouvalof, le seul témoin que L. H. auroit pu produire, étoit retourné en Russie ; et comme on ne pouvoit l'entendre, on ne pouvoit le réfuter.

L'abbé Maury, dans sa défense, fut donc réduit à discuter l'accusation en elle-même, et ce fut par les circonstances qu'il fallut démontrer qu'elle se démentoit. C'est ce qu'il fit avec tant d'ordre, de précision, de clarté, avec une présence d'esprit et de mémoire si merveilleuse, que nous en fûmes confondus. Enfin dans cette discussion il serra de si près son adversaire et avec tant de force, que celui-ci resta muet. L'avis unanime des trois témoins fut donc que L. H. n'avoit aucun reproche à faire à L. M.;

et il y eut devant nous, entr'eux, une apparence de réconciliation.

« Je n'en crois pas moins, me dit L. H., ce que m'a certifié mon ami Schouvalof. — Vous pouvez le croire, lui dis-je, mais en honnête homme vous n'avez plus droit de le dire ; et sans compter mon opinion, celle de deux hommes aussi justes, aussi impartiaux que Thomas et Gaillard doit vous fermer la bouche. Pour moi, si dans le monde j'entendois répéter vos plaintes, trouvez bon que je rende compte de ce qui vient de se passer chez moi ».

Je pris le même soin d'éclaircir tous les autres faits imputés à L. M. Je les trouvai tous supposés, et non-seulement dénués de preuves, mais dépourvus de vraisemblance. Dès-lors on eut beau s'obstiner à me dire du mal de lui, je répondis que, dans la louange comme dans la satyre, les épithètes gratuites ne prouvoient que la bassesse du flatteur ou la malice du médisant ; je défiai même les malveillans d'articuler un fait que je ne

fusse en état de détruire; et de tout mon crédit j'engageai mes confrères à consoler un grand talent d'une grande persécution, en le recevant à l'Académie. Il fut reçu, et dès-lors rien ne fut plus intime que notre mutuelle amitié.

L'abbé M. avoit dans le caractère un excès d'énergie et de véhémence qu'il contenoit difficilement, mais qu'il me laissoit modérer. Quand je trouvois en lui des mouvemens impétueux à réprimer, je les lui reprochois avec une franchise qui le soulevoit quelquefois, mais qui ne l'irritoit jamais. Il étoit violent et doux, et aussi juste que sensible.

Un jour, dans son impatience, il me dit que j'abusois trop de l'ascendant que j'avois pris sur lui. « Je n'ai, lui dis-je, et ne veux avoir sur vous d'autre ascendant que celui de la raison animée par l'amitié; et si j'en use, ce n'est que pour vous empêcher de vous nuire à vous-même. Je connois la bonté, la droiture de votre cœur; mais vous avez encore trop de feu et trop de verdeur dans la

tête. Votre esprit n'est pas mûr, et cette séve qui en fait la force a besoin d'être tempérée. Vous savez avec quel plaisir je loue en vous ce qui est louable; avec la même sincérité je reprendrai ce qui sera répréhensible; et lorsque je croirai qu'une vérité dure vous sera nécessaire, je vous estime trop pour croire avoir besoin de l'adoucir. Au reste, c'est ainsi que j'entends être votre ami. Si la condition vous déplaît, vous n'avez qu'à le dire, je cesserai de l'être ». Pour toute réponse, il m'embrassa.

« Ce n'est pas tout, repris-je : cette sévérité dont je me fais un devoir envers vous, en est un pour vous envers moi; vous avez les défauts qui sont naturels à la force, et moi j'ai ceux de la foiblesse. La trempe de votre ame peut donner à la mienne plus de vigueur et de ressort; et j'exige de vous de ne me passer rien qui sente la mollesse et la timidité. Ainsi, dans l'occasion, je pourrai vous donner des conseils de prudence et de modération, et vous m'en donnerez de résolution

et de fermeté courageuse ». La convention fut réciproque, et par-là furent écartés les nuages qu'auroit élevés entre nous l'amour propre ou la vanité.

La même année que mon ami fut reçu à l'académie, elle perdit Thomas, l'un de ses plus illustres membres, et l'un des hommes les plus recommandables par l'intégrité de ses mœurs et l'excellence de ses écrits.

*L'intégrité*, l'égalité d'une vie irrépréhensible : le rare éloge, mes enfans! et qui l'a mérité cet éloge mieux que Thomas? Il est bien vrai qu'une partie en étoit due à la nature. Il étoit né sage, et il eut la sagesse de tous les âges de la vie. Tempérant, sobre et chaste, aucun des vices de la mollesse, du luxe et de la volupté n'eut accès dans son ame. Aucune passion violente n'en troubla la tranquillité; il ne connut des plaisirs sensuels que ce qui en étoit innocent, encore n'en jouissoit-il qu'avec une extrême réserve. Toute la force et la vigueur qu'avoit en lui l'organe de la pensée

et du sentiment s'étoient réunies en un point, l'amour du vrai, du juste et de l'honnête, et la passion de la gloire. Ce fut là le mobile, le ressort de son ame, le foyer de son éloquence.

Il vécut dans le monde, sans jamais s'y livrer ni à des goûts frivoles, ni à de vains amusemens : il ménageoit toutes les foiblesses ; il n'en avoit aucune. Sensible à l'amitié, il la cultivoit avec soin ; mais il la vouloit modérée ; il en chérissoit les liens ; il en auroit redouté la chaîne : elle occupoit les intervalles de ses travaux, de ses études ; mais elle ne lui en déroboit rien ; et une solitude silencieuse avoit pour lui des charmes qu'il préféroit souvent au commerce de ses amis. Il se laissoit aimer, et autant qu'on vouloit ; mais il aimoit à sa mesure.

Dans la société commune, il paroissoit timide ; il n'y étoit qu'indifférent. Rarement l'entretien y fixoit son attention. Etoit-il tête à tête, ou dans un petit cercle, lorsqu'on lui cédoit la parole sur quelqu'un des objets qu'il avoit médités,

il étonnoit par l'élévation et l'abondance de ses idées, et par la dignité de son élocution. Mais dans la foule il s'effaçoit, et son ame sembloit alors se retirer en elle-même. Aux propos légers et plaisans il sourioit quelquefois, il ne rioit jamais. Il ne voyoit les femmes qu'en observateur froid, comme un botanicien voit les fleurs d'une plante, jamais en amateur des grâces et de la beauté. Aussi les femmes disoient-elles que ses éloges les flattoient moins que les injures passionnées et véhémentes de Rousseau.

Thomas étoit par complexion et par principes un stoïcien, à la vertu duquel il n'auroit fallu que de grandes épreuves. Il auroit été, je le crois, un Rutilius dans l'exil, un Thraséas ou un Séranus sous Tibère, mieux qu'un Sénèque sous Néron, un Marc-Aurèle sur le trône. Mais placé dans un temps de calme et sous des règnes modérés, la fortune lui refusa et ses hautes faveurs et ses rigueurs extrêmes. Sa sagesse et sa modestie n'eurent à se garantir d'aucune des séduc-

tions de la prospérité; aucune adversité n'éprouva sa constance. Libre, exempt des inquiétudes auxquelles on s'expose en devenant époux et père, il ne fut éprouvé par aucun des grands intérêts de la nature. Isolé autant que peut l'être dans l'état social un simple individu, il n'eut pas même un ennemi qui fût digne de sa colère.

Ce n'est donc que par ses écrits que l'on peut se former une haute idée de son caractère. C'est-là qu'on trouve par-tout l'empreinte d'un cœur droit, d'une ame élevée; c'est-là que se montrent le courage de la vérité, l'amour de la justice, l'éloquence de la vertu.

L'Académie française jeta les fondemens de la réputation de Thomas, en proposant pour le prix d'éloquence les éloges de nos grands hommes. Personne dans cette carrière ne put le passer ni l'atteindre, et il se surpassa lui-même dans l'éloge de Marc-Aurèle. L'élévation et la profondeur étoient les caractères de sa pensée. Jamais orateur n'a

mieux embrassé ni mieux pénétré ses sujets. Avant d'entamer un éloge, il commençoit par étudier la profession, l'emploi, l'art dans lequel son héros s'étoit signalé, et c'est ainsi qu'il louoit Maurice de Saxe, en militaire instruit; Duguay-Trouin, en homme de mer; Descartes, en physicien; d'Aguesseau, en jurisconsulte; Sully, en administrateur; Marc-Aurèle, en philosophe moraliste, égal en sagesse à Apollonius et à Marc-Aurèle lui-même. C'est ainsi qu'en ne voulant faire qu'une préface à ces éloges, il composa, sous le nom d'essais, le plus savant et le plus beau traité de morale historique, à propos des éloges donnés dans tous les temps avec plus ou moins de justice et de vérité, selon les mœurs des siècles et le génie des orateurs : ouvrage qui n'a pas la célébrité qu'il mérite.

Vous concevez qu'une tension continuelle et une hauteur monotone devoient être le défaut des écrits de Thomas. Il manquoit à son éloquence ce qui fait le charme de l'éloquence de Fénelon et de

Massillon dans la prose, de l'éloquence de Virgile et de Racine dans les vers; l'effusion d'une ame sensible et l'intérêt qu'elle répand. Son style étoit grave, imposant et n'étoit point aimable. On y admiroit tous les caractères d'une beauté virile ; les femmes y auroient désiré quelques traits de la leur. Il avoit de l'ampleur, de la magnificence, jamais de la variété, de la facilité; jamais la souplesse des grâces; et ce qui le rendoit admirable quelques momens le rendoit fatigant et pénible à la longue. On lui reprochoit particulièrement d'épuiser ses sujets, et de ne rien laisser à penser au lecteur : ce qui pouvoit bien être en lui un manque de goût et d'adresse, mais ce qui n'en étoit pas moins un très-rare excès d'abondance.

Dans un temps où j'aurois eu moi-même si grand besoin d'un censeur rigide et sincère, Thomas, bien plus jeune que moi, m'avoit pris pour le sien. Je le louois avec franchise et souvent même avec transport; mais je ne lui dissimulois pas

que j'aurois voulu dans son style plus de modulation, moins de monotonie. « Vous ne touchez qu'une corde, lui disois-je ; il est vrai qu'elle rend de beaux sons ; mais sont-ils assez variés » ? Il m'écoutoit d'un air triste et modeste, et peut-être se disoit-il que ma critique étoit fondée. Mais l'austérité de ses mœurs avoit passé dans son éloquence : pour la rendre plus souple, il auroit craint de l'amollir.

Il ne tint pas à moi qu'il n'employât plus utilement les années qu'il donna au poëme du Czar. Je lui faisois voir clairement que ce poëme manqueroit d'unité et d'intérêt du côté de l'action ; et en lui mettant sous les yeux tous les modèles de l'épopée : « Homère, lui disois-je, a chanté la colère d'Achile dans *l'Illiade*, le retour d'Ulysse à Itaque dans *l'Odyssée;* Virgile, la fondation de l'empire romain ; le Tasse, la délivrance de la cité sainte ; Milton, la chute du premier homme ; Voltaire, la conquête de la France, par Henri de Bourbon, héritier des Valois. Vous, qu'allez-vous chan-

ter? quel événement, quelle action principale sera le terme de vos récits? Vous raconterez les voyages du Czar, sa guerre contre Charles XII, la désobéissance et la mort de son fils, les factions détruites dans ses états, la discipline militaire établie dans ses armées, les arts et les sciences transplantés dans son empire, la ville de Pétersbourg fondée au bord de la Baltique; et ce sont bien là les matériaux d'un poëme historique, d'un éloge oratoire; mais je n'y vois point le sujet unique et simple d'un poëme épique ». Il convenoit qu'il n'y avoit point de réponse à mon objection; mais s'il n'avoit pas, disoit-il, une action dramatique à nouer et à dénouer, il avoit dans le Czar un très-grand caractère à peindre. Avant que de me consulter, il avoit déjà composé quatre chants des voyages du Czar en Hollande, en Angleterre, en France, en Italie. Ce magnifique vestibule renfermoit de grandes beautés, il espéra trouver les moyens d'achever l'édifice; il reconnut enfin qu'il

tentoit l'impossible; et au bout de neuf ans, il me témoigna le regret de n'avoir pas suivi le conseil que je lui donnois d'abandonner son entreprise.

Un projet que je lui connoissois, et qu'il auroit supérieurement bien rempli, étoit d'écrire, sur l'histoire de France, des discours dans le genre de ceux de Bossuet sur l'histoire universelle. Il n'auroit pas eu, comme Bossuet, l'avantage de donner aux événemens une chaîne mystérieuse dans l'ordre de la providence. Mais sans sortir de l'ordre politique et moral, il en auroit tiré des leçons salutaires et des résultats importans.

Thomas a laissé en mourant une haute opinion de lui, plutôt qu'une renommée éclatante; et l'on doit le compter parmi les écrivains illustres plutôt que dans le nombre des écrivains célèbres. Les femmes contribuent essentiellement à la célébrité, et il ne les eut pas pour lui.

J'eus, cette même année de la mort de Thomas la consolation de voir entrer à l'Académie l'abbé Morellet, avec des titres

titres moins brillans que l'abbé Maury, mais non pas moins solides : esprit juste, ferme, éclairé, nourri d'une saine littérature, et plein de connoissances rares sur les objets d'utilité publique, il s'étoit distingué par des écrits d'un style sage et pur, d'une raison sévère, d'une méthode exacte. Dans un autre genre, on connoissoit de lui des ouvrages de plaisanterie d'un ton excellent, pleins de goût et d'un sel très-fin et très-piquant. Lucien, Rabelais et Swift lui avoient appris à manier l'ironie et la raillerie, et leur disciple étoit devenu leur rival. Ainsi mes amis les plus chers venoient s'asseoir auprès de moi, et remplacer à l'Académie ceux que je perdois tous les ans.

En voyant cette foule de gens de lettres passer successivement chez les morts, je fis réflexion que je pouvois bientôt les suivre, et qu'il étoit temps de songer à mon testament littéraire, et de choisir ce que je voulois qui restât de moi après moi. Ce fut dans cet esprit que je rédigeai l'édition de mes œuvres. J'en ai

suffisamment parlé dans mes préfaces, il ne reste qu'à indiquer l'occasion et l'intention de quelques-uns de mes écrits.

Dans le temps que d'Alembert étoit secrétaire de l'Académie française, il avoit fort à cœur de rendre intéressantes nos assemblées publiques, et celles de nos séances particulières où les souverains assistoient. Personne ne contribuoit autant que lui à les bien remplir. Cependant quelquefois il n'y pouvoit suffire, et c'étoit pour lui un chagrin véritable que de s'y voir abandonné. Alors il recouroit à moi, se plaignant de la négligence de tant de gens de lettres qui composoient l'Académie, et me conjurant de l'aider à soutenir l'honneur du corps.

Dans ces occasions pressantes, je composois des morceaux de poésie ou de prose que j'adaptois aux circonstances, comme les trois discours en vers sur l'éloquence, sur l'histoire, sur l'espérance de se survivre. Ce dernier, lu à la réception de Ducis, successeur de Voltaire, eut le

mérite de l'à-propos, et fit sur l'assemblée une vive impression.

Des morceaux de prose que je lisois, celui dont le public parut le plus content, ce fut l'éloge de Colardeau, à la réception de la Harpe. Mais ce qui me toucha bien plus moi-même, fut le succès qu'obtint l'esquisse de l'éloge de d'Alembert, et celui du petit poëme sur le dévouement et la mort de Léopold de Brunswick. Je crois devoir, sur celui-ci, me permettre quelque détail, pour exposer nettement ma conduite.

Le trait d'humanité et de dévouement héroïque du jeune prince Léopold de Brunswick ayant sensiblement touché le jeune comte d'Artois, ce prince avoit proposé à l'Académie française un prix de mille écus pour le poëme où cette belle action seroit le plus dignement célébrée.

J'étois alors secrétaire perpétuel de l'Académie, et en ma qualité de juge, il m'étoit interdit de me présenter au concours. Mais comme il arrivoit assez souvent que le prix même de

poésie, dont nous laissions le sujet libre et au choix des poëtes, n'étoit pas accordé, j'eus quelque inquiétude qu'il ne se présentât rien d'assez digne de celui-ci; et alors quelle honte et quelle humiliation pour la littérature française! quel dégoût même pour l'Académie d'avouer aux yeux de l'Europe qu'un si beau sujet auroit été manqué.

Comme j'en étois plein et fortement ému, je ne pus résister au désir de le traiter moi-même, bien résolu à ne laisser connoître mon ouvrage qu'après qu'il seroit décidé que nul autre n'auroit le prix.

Je laissai donc passer sous les yeux de l'Académie tous les poëmes mis au concours; mais ils furent tous rejetés. Enfin voyant qu'on s'affligeoit que le plus vertueux héroïsme ne fut pas dignement loué, je confiai à l'Académie l'essai que j'avois fait, sans aspirer au prix. Elle voulut bien l'approuver; et le comte d'Artois à qui l'on fut obligé d'annoncer le mauvais succès du concours, apprit

en même-temps ce que l'un des membres de l'Académie avoit fait pour y suppléer. Le prince ordonna que le même concours fût encore ouvert pour l'année suivante ; mais il voulut connoître en secret mon ouvrage, et il me permit de l'envoyer au prince régnant de Brunswick.

Peu de jours après, le comte d'Artois me fit dire, par M. de Vaudreuil, qu'il avoit commandé pour moi une très-riche boîte d'or. Je répondis que dans toute autre occasion je recevrois avec respect les présens du frère du roi ; mais que dans celle-ci je ne pouvois rien accepter qui me fît soupçonner d'avoir voulu m'attirer une récompense ; que cette riche boîte ne seroit qu'un *prix* déguisé, que si le prince avoit la bonté de m'en donner une de carton sur laquelle fût son portrait, je la recevrois comme un don très-précieux pour moi ; mais que je n'en voulois point d'autre. M. de Vaudreuil insista ; mais il me vit si ferme dans ma résolution, qu'il renonça à l'espérance de l'ébranler ; et ce fut la ré-

ponse qu'il rapporta à M. le comte d'Artois.

« Marmontel ne consulte les bienséances que pour lui-même, lui dit le prince; mais il ne me convient pas à moi de lui faire un présent mesquin »; et après avoir réfléchi un moment : « Eh bien, reprit-il, je lui donnerai mon portrait en grand ». Le bailli de Crussol, son gentilhomme de la chambre, fut chargé d'en faire faire une belle copie, et le cadre en fut décoré des attributs les plus honorables pour moi.

Le prince régnant de Brunswick ne reçut pas moins favorablement mon hommage; il y répondit par une lettre de sa main et pleine de bonté, à laquelle étoient jointes deux médailles d'or frappées en mémoire de son vertueux frère.

Ce fut vers ce temps-là qu'à sa quatrième grossesse, ma femme convint avec moi de la nécessité de prendre son ménage. Mais comme la séparation se fit de bon accord avec ses oncles et sa mère, nous nous éloignâmes le moins

qu'il fut possible. Ma femme ne fut pas insensible à l'agrément d'être chez elle à la tête de sa maison. Pour moi j'éprouvai, je l'avoue, un grand soulagement de vivre avec l'abbé Morellet dans une pleine indépendance, et il en fut lui-même bien plus à son aise avec moi. Il avoit fait venir auprès de lui une autre nièce, jeune, aimable, pleine de talent et d'esprit, aujourd'hui M^me^. Chéron, à qui ma femme cédoit son logement. Ainsi tout se passa de la meilleure intelligence.

Ce qui rendoit notre nouvelle situation encore plus agréable, c'étoit l'aisance où nous avoit mis un accroissement de fortune. Sans parler du casuel assez considérable que me procuroient mes ouvrages, la place de secrétaire de l'Académie française, jointe à celle d'historiographe des bâtimens, que mon ami, M. d'Angiviller m'avoit fait accorder, à la mort de Thomas, me valoient un millier d'écus. Mon assiduité à l'Académie y doubloit mon droit de présence. J'avois hérité, à la mort de Thomas, de la moitié de la

pension de deux mille livres qu'il avoit eue, et qui fut partagée entre Gaillard et moi, comme l'avoit été celle de le Batteux. Mes logemens de secrétaire au Louvre et d'historiographe de France à Versailles, que j'avois cédés volontairement, me valoient ensemble dix-huit cents livres. Je jouissois de mille écus sur le Mercure. Mes fonds dans l'entreprise de l'isle des Cygnes étoient avantageusement placés; ceux que j'avois mis dans les octrois de la ville de Lyon me rendoient l'intérêt légal, comme ceux que j'avois placés dans d'autres caisses. Je me voyois donc en état de vivre agréablement à Paris et à la campagne; et dès-lors je me chargeai seul de la dépense de Grignon. La mère de ma femme, sa cousine, et ses oncles y avoient leurs logemens, lorsqu'il leur plaisoit d'y venir; mais c'étoit chez moi qu'ils venoient.

Je me donnai une voiture qui, trois fois la semaine, dans une heure et demie, me menoit de ma campagne au Louvre, et après la séance de l'Acadé-

mie me ramenoit du Louvre à ma campagne.

Dès-lors, jusqu'à l'époque de la révolution, je ne puis exprimer combien la vie et la société eurent pour nous d'agrément et de charme. Ma femme étoit heureusement accouchée de son quatrième enfant ; M. et Mme. d'Angiviller l'avoient tenu sur les fonds de baptême ; ils s'en étoient fait une fête, et nous avoient donné dans cette occasion les plus vifs témoignages d'une tendre amitié. Leur filleul Charles leur devint cher comme s'il eût été leur enfant.

Nous fîmes peu de temps après l'heureuse acquisition d'une autre société d'amis dans M. et Mme. de Seze. Tout ce qu'un naturel aimable peut avoir d'attrayant, ma femme le trouva dans madame de Seze : aussi se prirent-elles de cette inclination qui naît de la conformité de deux bonnes et belles ames. A l'égard de M. de Seze, je ne crois pas qu'il y ait au monde une société plus désirable que la sienne. Une gaieté naïve, piquante,

ingénieuse ; une éloquence naturelle qui, dans la conversation, même la plus familière, coule de source avec abondance ; une prestesse, une justesse de pensée et d'expression qui à tout moment semble inspirée; et mieux que tout cela, un cœur ouvert, plein de droiture, de sensibilité, de bonté, de candeur : tel étoit l'ami que l'abbé Maury me faisoit désirer depuis long-temps, et que me procura le voisinage de nos campagnes.

De Brevane, où de Seze, dans la belle saison, passoit ses momens de repos, de Brevane, dis-je, à Grignon, il n'y avoit guère que la Seine à passer, et que la plaine qu'elle arrose; nos deux côteaux se regardoient. Un jeune homme que nous aimions et qui nous aimoit l'un et l'autre, nous fit confidence à tous les deux du désir mutuel que nous avions de nous connoître. Dès nos premières entrevues, nous voir, nous goûter, nous chérir, désirer de nous voir encore, en fut l'effet simultané; et tout éloignés que nous sommes, cet attachement est le

même. Au moins de mon côté, rien, dans ma solitude, ne m'a plus occupé ni plus intéressé que lui. De Seze est l'un des hommes rares dont on peut dire : il faut l'aimer si on ne l'a point aimé encore; il faut l'aimer toujours, dès qu'on l'aime une fois. *Cras amet, qui nunquam amavit; qui jam amavit, cras amet.* (CATUL.)

Le jeune homme qui avoit pris soin de nous lier ensemble étoit ce Laborie, connu dès l'âge de dix-neuf ans par des écrits qu'on eût attribués sans peine à la maturité de l'esprit et du goût : nouvel ami qui, de son plein gré, et par le mouvement d'une ame ingénue et sensible, étoit venu s'offrir à moi, et que j'avois bientôt appris à estimer et à chérir moi-même.

Dans cet aimable et heureux caractère, le besoin de se rendre utile est une passion habituelle et dominante. Plein de volonté pour tout ce qui lui semble honnête, la vitesse de son action égale celle de sa pensée. Je n'ai jamais connu per-

sonne d'aussi économe du temps; il le divise par minutes, et chaque instant en est employé ou utilement pour lui-même, ou plus souvent encore utilement pour ses amis.

Les changemens de ministres apportèrent encore quelques améliorations dans ma fortune.

Le traitement d'historiographe de France, qui autrefois étoit de mille écus, avoit été réduit à 1800 liv. par je ne sais quelle mesquine économie. Le contrôleur général d'Ormesson trouva juste de le remettre sur l'ancien pied.

L'on sait qu'en arrivant au contrôle général M. de Calonne annonça son mépris pour une étroite parcimonie. Il vouloit en particulier que les travaux des gens de lettres fussent honorablement récompensés. En ma qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française, il me fit prier de l'aller voir. Il me témoigna l'intention de bien traiter l'Académie; me demanda s'il y avoit pour elle des pensions, comme il y en avoit pour

l'Académie des sciences et pour l'Académie des belles-lettres; je lui répondis qu'il n'y en avoit aucune : à quoi pouvoit monter pour les plus assidus le produit du droit de présence; je l'assurai qu'il ne pouvoit aller qu'à huit ou neuf cents livres, le jeton n'étant que de trente sous. Il me promit d'en doubler la valeur. Il voulut savoir quel étoit le traitement du secrétaire; je répondis qu'il étoit de douze cents livres. Il trouva que c'étoit trop peu. En conséquence il obtint du roi que le jeton seroit de trois livres, et que le traitement du secrétaire seroit de mille écus. Ainsi mon revenu d'académicien put se monter à quatre mille cinq ou six cents livres.

J'obtins encore un nouveau degré de faveur et de nouvelles espérances sous le ministère de M. de Lamoignon, garde des sceaux. Voici quelle en fut l'occasion.

L'une des vues de ce ministre étoit de réformer l'instruction publique et de la rendre florissante. Mais comme il n'avoit pas lui-même les connoissances néces-

saires pour se former un plan, un système d'études qui remplit ses intentions, il consulta l'abbé Maury, pour lequel il avoit beaucoup d'estime et d'amitié. Celui-ci ne se croyant pas assez instruit sur des objets dont il ne s'étoit pas spécialement occupé, lui conseilla de s'adresser à moi, et le ministre le pria de m'engager à l'aller voir. Dans l'entretien que nous eûmes ensemble, je vis qu'en général il concevoit en homme d'état et dans toute son étendue le projet qu'il avoit formé. Mais les difficultés, les moyens, les détails ne lui en étoient pas assez connus. Pour nous assurer l'un et l'autre si j'avois bien saisi son plan, je le priai de me permettre de le développer dans un mémoire que je lui mettrois sous les yeux; mais je le prévins que dans les réformes rien ne me sembloit plus à craindre que l'ambition de tout détruire et de tout innover; que j'avois beaucoup de respect pour les anciennes institutions; que je déférois volontiers aux leçons de l'expérience; et que je regardois les abus,

les erreurs, les fautes passées comme ces mauvaises herbes qui se mêlent au pur froment, mais qu'il faut extirper d'une main légère et prudente pour ne pas nuire à la moisson.

Mon mémoire fut divisé en huit articles principaux : la distribution des écoles et des objets de l'enseignement selon l'utilité commune ou les convenances locales; les établissemens relatifs à l'un et à l'autre de ces objets; la discipline; la méthode; les relations graduelles, et l'exacte correspondance des extrémités à leur centre; la surveillance générale; les moyens d'encouragement; la connoissance et l'emploi des hommes que l'instruction auroit formés.

Dans l'ensemble et dans les rapports de cette vaste composition, j'avois pris pour modèle l'institut des Jésuites, où tout étoit soumis à une règle unique, surveillé, maintenu, régi par une autorité centrale, et mis en action par un mobile universel. La plus grande difficulté étoit de substituer au lien d'une

société religieuse, et à l'esprit de corps qui l'avoit animée, un motif d'intérêt et un ressort d'émulation qui réduisit la liberté aux termes de l'obéissance. Car les mœurs et la discipline à établir dans la classe des maîtres, comme dans celle des disciples, devoit être la base de cette institution. Il falloit donc que non-seulement dans leur état actuel, mais dans leur perspective et dans leurs espérances, les places y fussent désirables; et afin que l'exclusion ou le renvoi fut une peine, je demandois que la persévérance et la durée de ces fonctions honorables eussent progressivement des avantages assurés.

Le garde des sceaux approuva mon plan dans toutes ses parties; et pour ce qui demanderoit des récompenses encourageantes, il m'assura que rien n'y seroit épargné. « Nul professeur, homme de mérite, ne vieillira dans l'obscurité, me dit-il, nul écolier distingué dans son cours d'études ne demeurera sans emploi. Vous promettez de me faire connoître

noître des extrémités du royaume l'élite des talens; moi, je m'engage à les placer. Je vois que nous nous entendons, ajouta-t-il, en me serrant la main; nous nous accorderons ensemble, je compte sur vous, Marmontel, comptez sur moi de même, et pour la vie ».

Comme l'abbé Maury m'avoit assuré que le garde des sceaux étoit un homme droit et franc, je n'eus aucune peine à prendre avec lui l'engagement qu'il me proposoit, et en achevant de développer et de perfectionner mon plan, je crus travailler pour sa gloire.

J'avois formé à la campagne une liaison, qui, dans ce travail, me fournit de grandes lumières.

Le cinquième de mes enfans, Louis, venoit de naître, et sa mère étoit sa nourrice. L'aîné des trois qui me restoient, Albert, étoit dans sa neuvième année; Charles avoit quatre ans accomplis, lorsque je pris la résolution de les faire élever chez moi; et sur la réputa-

tion du collége de Sainte-Barbe, ce fut là que je cherchai pour eux un précepteur formé aux mœurs et à la discipline de cette maison, renommée tant par la vie laborieuse et frugale qu'on y menoit, que par la supériorité des études que l'on faisoit à cette école.

L'excellent jeune homme que j'y avois pris, et que la mort m'a enlevé, Charpentier, nous faisoit sans cesse l'éloge de Sainte-Barbe. Car une singularité remarquable de cette maison étoit la tendre affection que conservoient pour elle ceux qui en étoient sortis. Il ne parloit qu'avec enthousiasme des mœurs, de la discipline, des études de Sainte-Barbe. Il ne parloit qu'avec une profonde estime des supérieurs de la maison, et des professeurs qu'il y avoit laissés. Ils étoient ses amis; il désiroit que j'en fisse les miens. Je lui permis de me les amener; et la cordialité avec laquelle je les reçus leur rendit ma maison de campagne agréable.

Sainte-Barbe avoit une annexe à Gentilli, village voisin de Grignon. Les supérieurs, les professeurs de l'une et de l'autre maison se réunissoient quelquefois pour venir dîner avec moi. Ils s'intéressoient aux études de mes enfans. Les jours où la jeune école de Gentilli avoit des exercices publics, mes enfans y étoient invités, et ils étoient admis à cet examen des études. C'étoit pour eux un bon exemple et un objet d'émulation. Mais pour moi c'étoit une source d'observations et de lumières : car dans ce cours facile, régulier et constant des études de Sainte-Barbe, je devois trouver une cause, et cette cause ne pouvoit être qu'une bonne et solide organisation.

C'est de quoi je me fis instruire dans le plus grand détail ; et au moyen de ces conférences, je me croyois en état de mettre la dernière main à mon plan de l'instruction nationale, quand tout-à-coup, par un des mouvemens qui bouleversoient le ministère, M. de Lamoignon en fut écarté, et fut exilé à Baville.

Bientôt les intérêts de la chose publique et les inquiétudes sur le sort de l'état s'emparèrent de mes esprits; ma vie privée changea de face, et prit une couleur qui nécessairement va se répandre sur le reste de mes *Mémoires*.

---

LIVRE DOUZIEME.

Je n'écris pas l'histoire de la révolution. *Quœ contentio divina et humana cuncta permiscuit eòque vecordiœ processit, uti studiis civilibus bellum finem faceret.* (SALUST. *jug.*) Mais si la vie de l'homme est un voyage, puis-je vous raconter la mienne, sans dire à travers quels événemens, et par quels torrens, quels abîmes, quels lieux peuplés de tigres et de serpens elle a passé. Car c'est ainsi que je me retrace les dix années de nos malheurs, presque en doutant si ce n'est pas un violent et funeste songe.

Cette effroyable calamité sera par-tout décrite en traits de sang : les souvenirs n'en sont que trop ineffaçables. Mais elle a eu des causes dont on ne peut assez observer la nature; car il en est des maladies du corps politique, comme de celles

du corps humain : pour juger avec vraisemblance quel en sera le terme, ou quel en eût été le préservatif, il faut remonter à leur source; et c'est ainsi que des lumières du passé l'on peut éclairer l'avenir.

Quoique depuis long-temps la situation des affaires publiques et la fermentation des esprits dans tous les ordres de l'état parussent le menacer d'une crise prochaine, il est vrai cependant qu'elle n'est arrivée que par l'imprudence de ceux qui se sont obstinés à la croire impossible.

La nation, constamment fidèle à ses loix, à ses rois, à son ancienne constitution, contente par instinct de la portion de liberté, de propriété, de prospérité, de gloire et de puissance dont elle jouissoit, ne se lassoit point d'espérer, dans les vices et les erreurs de l'ancienne administration, quelque amendement salutaire.

Cette espérance avoit sur-tout repris courage à l'avénement de Louis XVI à la couronne. Et en effet dès-lors, si la vo-

lonté d'un jeune roi plein de droiture et de candeur eût été secondée comme elle devoit l'être, tout étoit réparé sans aucune convulsion.

Louis XVI, élevé au trône à l'âge de vingt ans, y apportoit un sentiment bien précieux lorsqu'il est modéré, bien dangereux quand il est excessif, la défiance de soi-même. Le vice de son éducation avoit été tout le contraire de celui qu'on reproche à l'éducation des princes : on l'avoit trop intimidé ; et tant qu'avoit vécu son aîné, le duc de Bourgogne, on lui avoit trop fait sentir, du côté de l'intelligence, la supériorité qu'avoit sur lui ce prince réellement prématuré.

La situation du dauphin étoit donc l'inquiétude et la perplexité d'une ame qui pressent sa destinée et ses devoirs, et qui n'ose espérer de pouvoir les remplir, lorsqu'il se vit tout-à-coup chargé du gouvernement d'un empire. Son premier sentiment fut la frayeur de se trouver roi à vingt ans ; son premier mouvement fut de chercher un homme assez

sage et assez habile pour l'éclairer et le conduire. De tels hommes sont toujours rares; et pour un choix peut-être alors plus difficile que jamais, ce fut de sa famille que le jeune roi prit conseil. Rien de plus important, et pour l'état et pour lui-même, que l'avis qui résulteroit de cette délibération. Il s'agissoit de commencer son éducation politique, de diriger ses vues, de former son esprit; et en lui la nature avoit tout disposé pour recevoir les impressions du bien. Un sens droit, une raison saine, une ame neuve, ingénue et sensible, aucun vice, aucune passion, le mépris du luxe et du faste, la haine du mensonge et de la flatterie, la soif de la justice et de la vérité, et avec un peu de rudesse et de brusquerie dans le caractère, ce fonds de rectitude et de bonté morale, qui est la base de la vertu; en un mot, un roi de vingt ans, détaché de lui-même, disposé à vouloir tout ce qui seroit bon et juste; et autour de lui un royaume à régénérer dans toutes ses parties, les plus grands biens à faire,

les plus grands maux à réparer; c'est-là ce qui attendoit l'homme de confiance que Louis XVI auroit choisi pour guide. Il prit le comte de Maurepas (mai 1774).

Après trente ans de ministère, un long exil, et un plus long temps de disgrace sous le feu roi pour une faute assez légère, et dont la famille royale ne lui avoit jamais su mauvais gré, Maurepas avoit acquis dans sa retraite la considération que donnent la vieillesse et un malheur peu mérité, soutenu avec bienséance. Son ancien ministère n'avoit été marqué que par le dépérissement de la marine militaire; mais comme la timide politique du cardinal de Fleury avoit frappé de paralysie cette partie de nos forces, la négligence de Maurepas avoit pu être commandée; et dans une place fictive, dispensé d'être homme d'état, il n'avoit eu à déployer que ses qualités naturelles, les agrémens d'un homme du monde, et les talens d'un homme de cour.

Superficiel, et incapable d'une application sérieuse et profonde, mais doué

d'une facilité de perception et d'intelligence qui démêloit dans un instant le nœud le plus compliqué d'une affaire, il suppléoit dans les conseils, par l'habitude et la dextérité, à ce qui lui manquoit d'étude et de méditation. Aussi accueillant, aussi doux que son père étoit dur et brusque; un esprit souple, insinuant, flexible, fertile en ruses pour l'attaque, en adresses pour la défense, en faux-fuyans pour éluder, en détours pour donner le change, en bons mots pour déconcerter le sérieux par la plaisanterie, en expédiens pour se tirer d'un pas difficile et glissant; un œil de lynx pour saisir le foible ou le ridicule des hommes; un art imperceptible pour les attirer dans le piége ou les amener à son but; un art plus redoutable encore de se jouer de tout, et du mérite même, quand il vouloit le dépriser; enfin l'art d'égayer, de simplifier le travail du cabinet, faisoit de Maurepas le plus séduisant des ministres; et s'il n'avoit fallu qu'instruire un jeune roi à manier légèrement et adroi-

tement les affaires, à se jouer des hommes et des choses, et à se faire un amusement du devoir de régner, Maurepas eût été, sans aucune comparaison, l'homme qu'on auroit dû choisir. Peut-être avoit-on espéré que l'âge et le malheur auroient donné à son caractère plus de solidité, de consistance et d'énergie; mais naturellement foible, indolent, personnel; aimant ses aises et son repos; voulant que sa vieillesse fut honorée, mais tranquille; évitant tout ce qui pouvoit attrister ses soupers ou inquiéter son sommeil; croyant à peine aux vertus pénibles, et regardant le pur amour du bien public comme une duperie ou comme une jactance; peu jaloux de donner de l'éclat à son ministère, et faisant consister l'art du gouvernement à tout mener sans bruit, en consultant toujours les considérations plutôt que les principes, Maurepas fut dans sa vieillesse ce qu'il avoit été dans ses jeunes années, un homme aimable, occupé de lui-même, et un ministre courtisan.

Une attention vigilante à conserver

son ascendant sur l'esprit du roi et sa prédominance dans les conseils le rendoit aisément jaloux des choix même qu'il avoit faits, et cette inquiétude étoit la seule passion qui dans son ame eut de l'activité. Du reste, aucun ressort, aucune vigueur de courage, ni pour le bien, ni pour le mal; de la foiblesse sans bonté, de la malice sans noirceur, des ressentimens sans colère, l'insouciance d'un avenir qui ne devoit pas être le sien; peut-être assez sincérement la volonté du bien public, lorsqu'il pouvoit le procurer sans risque pour lui-même; mais cette volonté aussi-tôt réfroidie, dès qu'il y voyoit compromis ou son crédit, ou son repos: tel fut jusqu'à la fin le vieillard qu'on avoit donné pour guide et pour conseil au jeune roi.

Comme il lui fut aisé de voir que le fond du caractère de ce prince étoit la franchise et la bonté, il s'étudia d'abord à lui paroître bon et simple. Le roi ne lui déguisoit pas cette excessive timidité que les premières impressions de l'enfance

lui avoient laissée. Il sentit donc que le plus sûr moyen de captiver sa bienveillance étoit de lui rendre faciles ces devoirs qui l'épouvantoient. Il employa le talent qu'il avoit de simplifier les affaires à lui en alléger le fardeau. Mais soit qu'il regardât les maux invétérés comme n'ayant plus de remède, soit que son indolence et sa légéreté ne lui eussent pas permis de les approfondir, soit qu'il les négligeât comme des maladies provenant d'un excès de force et de santé, ou comme des vices de complexion inhérens au corps politique, il dispensa le jeune roi de s'en fatiguer la pensée, l'assurant que tout iroit bien, pourvu que tout fût sagement et modérément dirigé. L'excuse du cardinal de Fleury, dans ses inquiétudes pusillanimes, étoit qu'un édifice qui avoit duré plus de treize cents ans devoit pencher vers sa ruine, et qu'il falloit, en l'étayant, craindre de l'ébranler; le prétexte de Maurepas, dans son indolente sécurité, étoit, au contraire, qu'un royaume aussi vigoureusement constitué

n'avoit besoin, pour se rétablir, que de ses forces naturelles, et qu'il falloit le laisser subsister avec ses vices et ses abus.

Mais le mauvais état des finances n'est pas un mal qui se laisse long-temps pallier et dissimuler; la détresse et le discrédit accusent bientôt le ministre qui le cache et qui le néglige, et tant qu'on n'en a pas trouvé le vrai remède, il empire au lieu de guérir.

On avoit donné à Louis XV l'abbé Terrai pour un ministre habile. Vingt ans d'exercice au palais, au milieu d'une foule de plaideurs mécontens, l'avoient endurci à la plainte; il ne l'étoit guères moins au blâme, et il se croyoit obligé par état d'être en bute à la haine publique. Maurepas l'éloigna, et mit à sa place Turgot, également recommandé par ses lumières et ses vertus.

Celui-ci sentoit vivement que la réduction des dépenses, l'économie des revenus et des frais de perception, l'abolition des priviléges onéreux au commerce et

à l'agriculture, et une plus égale distribution de l'impôt sur toutes les classes, étoient les vrais remèdes qu'il falloit appliquer à la grande plaie de l'état, et il le persuadoit sans peine à un roi, qui ne respiroit que la justice et l'amour de ses peuples. Mais bientôt Maurepas, voyant que cette estime et cette confiance du jeune roi pour son nouveau ministre alloit trop loin, fut jaloux de son propre ouvrage, et s'empressa de le briser.

Dans un pays où tant de monde vivoit d'abus et de désordres, un homme qui portoit la règle et l'épargne dans les finances, un homme inflexible au crédit, incorruptible à la faveur, devoit avoir autant d'ennemis qu'il faisoit de mécontens et qu'il en alloit faire encore. Turgot avoit trop de fierté et de candeur dans le caractère pour s'abaisser aux manéges de cour : on lui trouva de la roideur, on lui attribua des maladresses ; et le ridicule qui, parmi nous, dégrade tout, l'ayant une fois attaqué, Maurepas se

sentit à son aise pour le détruire. Il commença par écouter, par encourager d'un sourire la malice des courtisans. Bientôt lui-même, il avoua que dans les vues de Turgot il entroit plus de l'esprit de systême que du solide esprit d'administration; que l'opinion publique s'étoit méprise sur l'habileté de ce prétendu sage; qu'il n'avoit dans la tête que des spéculations et des rêves philosophiques, nulle pratique des affaires, nulle connoissance des hommes, nulle capacité pour le maniement des finances, nulles ressources pour subvenir aux besoins pressans de l'état; un systême de perfection qui n'étoit pas de ce monde et n'existoit que dans les livres; une recherche minutieuse de ce mieux idéal auquel on n'arrive jamais; et au lieu des moyens de pourvoir au présent, des projets vagues et fantastiques pour un avenir éloigné; beaucoup d'idées, mais confuses; un grand savoir, mais étranger à l'objet de son ministère; l'orgueil de Lucifer, et dans sa présomption le plus inflexible entêtement.

Ces

Ces confidences du vieillard, divulguées de bouche en bouche pour les faire arriver à l'oreille du roi, avoient d'autant plus de succès qu'elles n'étoient pas absolument dénuées de vraisemblance. Turgot avoit autour de lui des hommes studieux qui, s'étant adonnés à la science économique, formoient comme une secte, estimable sans doute quant à l'objet de ses travaux, mais dont le langage emphatique, le ton sententieux, quelquefois les chimères enveloppées d'un style obscur et bizarrement figuré, donnoient prise à la raillerie. Turgot les accueilloit et leur témoignoit une estime dont ils faisoient eux-mêmes trop de bruit en l'exagérant. Il ne fut donc pas difficile à ses ennemis de le faire passer pour le chef de la secte, et le ridicule attaché au nom d'*économistes* réjaillissoit sur lui.

D'ailleurs, il étoit assez vrai que, fier de la droiture de ses intentions, Turgot ne se piquoit ni de dextérité dans le maniment des affaires, ni de souplesse et de

liant dans ses relations à la cour. Son accueil étoit doux et poli, mais froid. On étoit sûr de le trouver juste, mais inflexible dans ses principes ; et le crédit et la faveur ne s'accommodoient pas de la tranquillité inébranlable de ses refus.

Quoique en deux ans, par le moyen des réductions et des économies, il eut considérablement diminué la masse des anticipations dont le trésor étoit chargé, on trouvoit encore qu'il traitoit en maladie chronique l'épuisement et la ruine des finances et du crédit. La sagesse de son régime, ses moyens d'amélioration, les encouragemens et les soulagemens qu'il donnoit à l'agriculture, la liberté rendue au commerce et à l'industrie, ne promettoient que des succès lents, et que des ressources tardives, lorsqu'il y avoit des besoins urgens auxquels il falloit subvenir.

Son systême de liberté pour toute espèce de commerce n'admettoit dans son étendue ni restriction, ni limites; or à l'égard de l'aliment de première

nécessité, quand même cette liberté absolue n'auroit eu que des périls momentanés, le risque de laisser tarir pour tout un peuple les sources de la vie, n'étoit point un hazard à courir sans inquiétude. L'obstination de Turgot à écarter du commerce des grains toute espèce de surveillance, ressembloit trop à de l'entêtement. Ce fut par-là que son crédit sur l'esprit du roi reçut une atteinte mortelle.

Dans une émeute populaire qu'excita la cherté du pain, en 1775, le roi qui avoit pour lui encore cette estime dont Maurepas étoit jaloux, lui donna toute confiance, et lui laissa tout pouvoir d'agir. Turgot n'eut pas la politique de demander que Maurepas fût appelé à ce conseil secret où le roi se livroit à lui, et de plus, il eut l'imprudence de s'engager hautement à prouver que l'émeute étoit commandée. Le Noir, lieutenant de police, fut renvoyé sur le soupçon d'avoir été d'intelligence avec les auteurs du complot. Il est certain que le pillage des

T 2

boutiques de boulangers avoit été libre et tranquille. L'émeute avoit aussi une marche préméditée qui sembloit accuser un plan; et quant au personnage à qui Turgot l'attribuoit, je n'oserois pas dire que ce fut sans raison. Dissipateur nécessiteux, le prince de Conty, plein du vieil esprit de la Fronde, ne remuoit au parlement que pour être craint à la cour; et accoutumé, dans ses demandes, à des complaisances timides, un respect aussi ferme que celui de Turgot, devoit lui paroître offensant. Il étoit donc possible que, par un mouvement du peuple de la ville et de la campagne, il eût voulu semer le bruit de la disette, en répandre l'alarme, et ruiner dans l'esprit du roi le ministre importun dont il n'attendoit rien. Mais qu'il y eût plus ou moins d'apparence dans cette cause de l'émeute, Turgot n'en put donner la preuve qu'il avoit promise; ce faux pas décida sa chute.

Maurepas fit entendre au roi que cette invention d'un complot chimérique n'é-

toit que la mauvaise excuse d'un homme vain, qui ne vouloit ni convenir, ni revenir de son erreur; et que dans une place qui demandoit toutes les précautions de l'esprit de calcul et toute la souplesse de l'esprit de conduite, une tête systématique, entière et obstinée dans ses opinions, n'étoit pas ce qu'il lui falloit.

Turgot fut renvoyé (mai 1776), et les finances furent livrées à Clugny, lequel parut n'être venu que pour y faire le dégât avec ses compagnons et ses filles de joie, et qui mourut dans le ministère, après quatre ou cinq mois d'un pillage impudent, dont le roi seul ne savoit rien. Taboureau prit sa place, et en honnête homme qu'il étoit, il s'avoua bientôt incapable de la remplir. On lui avoit donné pour second, sous le titre de directeur du trésor royal, un homme dont lui-même il reconnut la supériorité. Sa modestie honora sa retraite. Et en qualité de directeur général des finances, Necker lui succéda.

Ce Genevois, qui depuis a été le jouet

de l'opinion, et si diversement célèbre, étoit alors l'un des banquiers les plus renommés de l'Europe. Il jouissoit dans son état de la confiance publique et d'un crédit très-étendu. Du côté des talens, il avoit fait ses preuves; et sur des objets analogues au ministère des finances, ses écrits avoient annoncé un esprit sage et réfléchi; mais pour lui, un autre mérite auprès de Maurepas, étoit la haine de Turgot. Voici la cause de cette haine.

Turgot, pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, ne pouvoit souffrir le régime réglementaire de Colbert; il regardoit comme un droit inhérent à la propriété, une liberté sans réserve de disposer, chacun à son gré, de son bien et de ses talens; il vouloit qu'on laissât l'intérêt personnel se consulter lui-même et se conduire, persuadé qu'il se conduiroit bien, et que de l'action réciproque des intérêts particuliers résulteroit le bien général. Necker, plus timide, pensoit que l'intérêt, dans presque tous les hommes, avoit besoin d'être conduit et

modéré ; qu'en attendant qu'il eût reçu les leçons de l'expérience, il seroit bon d'y suppléer par la sagesse des réglemens; que ce n'étoit point à la cupidité privée qu'il falloit confier le soin du bien public; que si pour la tranquillité et pour la sûreté d'une nation entière, la liberté civile, la liberté morale devoient être restraintes et soumises à des loix, il étoit juste aussi que la liberté du commerce pût être modérée, et même suspendue, toutes les fois sur-tout qu'il y alloit du salut commun; que la propriété des biens de première nécessité n'étoit pas assez absolument individuelle, pour donner à une partie de la nation le droit de laisser périr l'autre; et qu'autant il seroit injuste de tenir ces biens à vil prix, autant il le seroit de les laisser monter à une valeur excessive; qu'enfin laisser le riche avare dicter au pauvre avec trop d'empire la dure loi de la nécessité, ce seroit mettre la multitude à la merci du petit nombre, et qu'il étoit de la sagesse et du devoir de l'administration de tenir entre eux la balance.

« L'avarice, disoit Turgot, ne sera point à craindre où régnera la liberté, et le moyen d'assurer l'abondance, c'est de laisser aux objets de commerce une pleine circulation. Le blé sera cher quelquefois; mais la main-d'œuvre sera chère, et tout sera mis au niveau ».

« Quand le prix du blé montera progressivement, disoit Necker, sans doute il réglera le prix de l'industrie et de tous les salaires, et personne n'en souffrira; mais quand le blé s'élevera subitement à une valeur excessive, le peuple aura long-temps à souffrir avant que tout soit de niveau ».

Dans ce systême de surveillance et de liberté modérée, Necker avoit fait l'éloge de Colbert, et cet éloge avoit eu du succès. C'étoit un double crime que Turgot ne pardonnoit pas. Ce zélateur de la liberté du commerce et de l'industrie se croyoit infaillible dans son opinion; et lui attribuant toujours le caractère de l'évidence, il regardoit celui qui ne s'y

rendoit pas comme étant de mauvaise foi.

Jusques-là cependant les principes de Necker ne s'étoient point développés ; mais lorsque Turgot donna sa loi en faveur de la libre exportation des grains, non-seulement de province à province, mais au-dehors et dans tous les temps, Necker se permit de lui dire qu'il y voyoit quelque danger, et qu'il auroit à lui communiquer sur cette branche de commerce des observations qui peut-être méritoient son attention. Ces mots réveillèrent l'antipathie de Turgot pour le systême des loix prohibitives. Il répondit que sur cet objet son opinion étoit invariable; mais qu'au surplus chacun étoit le maître d'en dire sa pensée et de la publier.

Necker lui répondit que ce n'avoit pas été son intention, mais que puisqu'il lui en laissoit la liberté, peut-être en feroit-il usage. A quelque temps de là parut son livre sur les loix relatives au commerce des grains; et au moment de

la nouveauté de ce livre, survint l'émeute dont je viens de parler. Turgot ne douta point que l'un n'eut contribué à l'autre, quoiqu'il sut bien que le peuple qui pille les boutiques de boulangers n'en prend pas conseil dans les livres.

Les amis de Turgot, plus animés que lui, auroient voulu qu'il se vengeât de Necker, en le renvoyant à Genève; il le pouvoit, car il avoit encore toute la confiance du roi. Sa droiture et son équité le sauvèrent de cette honte; mais il a conservé jusqu'au tombeau sa haine contre un homme dont le seul tort avoit été d'avoir accepté son défi, et combattu son opinion.

Du moment que Necker eut en main l'administration des finances, son premier soin et son premier travail furent d'en débrouiller le cahos. Clugny y avoit laissé un déficit annuel de vingt-quatre millions, et dans ce temps-là ce vide paroissoit énorme; il falloit le remplir. Necker en sut trouver les moyens. Ces moyens étoient, d'un côté, de simplifier la per-

ception des revenus publics, et d'en nettoyer les canaux; de l'autre, de voir quels étoient les faux-fuyans de la dépense, et d'en réformer les abus.

Le roi, pour être aussi économe que son ministre, n'avoit qu'à se défendre d'une trop facile bonté. Ce fut donc pour le préserver des séductions journalières que Necker obtint de lui de suspendre et de différer, jusqu'à la fin de chaque année, la décision des graces qu'il auroit à répandre, afin d'en voir la somme entière avant de la distribuer.

Ainsi Necker alloit s'assurer, par de simples économies, un superflu qui l'eut mis en état de soulager le trésor public, lorsque le signal de la guerre l'avertit qu'il auroit besoin de ressources plus abondantes, tant pour former incessamment une marine respectable, que pour l'armer et la pourvoir. Ces dépenses urgentes devoient monter, par an, à cent cinquante millions. Le crédit seul pouvoit y faire face, et le crédit étoit perdu : les infidélités de l'administration

l'avoient ruiné pendant la paix ; il falloit ou le rétablir ou succomber ; car l'impôt même le plus onéreux ne peut suffire aux frais d'une guerre dispendieuse ; et l'Angleterre, notre ennemie, trouvoit alors à emprunter jusqu'à deux et trois cents millions à un intérêt modéré. On a depuis fait un reproche à Necker de ses emprunts ; il falloit l'adresser, ce reproche, à la guerre, qui les rendoit indispensables, et qui elle-même ne l'étoit pas.

L'art de Necker pour relever et pour soutenir le crédit, fut d'éclairer la confiance, en faisant voir dans les réserves que lui assuroit l'économie, une base solide et un gage assuré des emprunts qu'il alloit ouvrir. Le même plan qu'il s'étoit tracé pour les épargnes de la paix, lui servit à se procurer les fonds que demandoit la guerre. On savoit qu'il avoit sans cesse sous les yeux des tableaux complets et précis de la situation des finances, et pour ainsi dire, la balance à la main dans toutes ses opérations, pour n'excéder jamais, dans ses enga-

gemens, ses facultés et ses ressources. Ce fut avec cet esprit d'ordre qu'ayant trouvé le crédit détruit après quinze ans de paix, il sut le rétablir au milieu d'une guerre qui exigeoit les plus grands efforts, et que malgré le déficit de 1776, malgré les dépenses de cette guerre, et quatre cent douze millions d'emprunts faits pour la soutenir, il fut en état d'annoncer au roi, en 1781, dans le compte qu'il lui rendit, que les revenus ordinaires excédoient alors de dix millions deux cents mille livres la dépense ordinaire et annuelle de l'état. C'étoit avertir les Anglais que sans aucun nouvel impôt, et même sans aucune nouvelle économie, la France alloit avoir des fonds pour deux campagnes; car dix millions de revenus libres suffisoient pour asseoir deux cents millions d'emprunts, résultat bien capable de hâter une bonne paix. Necker n'en fut pas moins taxé de vanité pour avoir publié ce compte.

Dans un ministre habile, cette manière ouverte d'exposer ses opérations et

la situation des affaires, a sans doute ses avantages, et le succès en est infaillible chez une nation réfléchie et capable d'application. Mais pour une nation légère qui, sur parole et sans examen, juge les hommes et les choses, cette méthode a ses périls; et Necker dut bien les prévoir. Il n'y a de sûreté à prendre un tel public pour juge, que lorsque les objets que l'on met sous ses yeux sont d'une évidence palpable; or, pour la multitude, les états de finance n'auront jamais cette clarté. Personne, dans le monde, ne veut pâlir sur des calculs. Il est donc bien facile de troubler l'opinion sur l'exactitude d'un compte; et dès que le doute s'élève, c'est un nuage que la malignité ne manque jamais de grossir. Necker, en faisant une chose exemplaire pour les ministres à venir, satisfaisante pour le roi, imposante pour l'Angleterre, encourageante pour la nation, rassurante pour le crédit, en fit donc une très-hardie, très-périlleuse pour lui-même.

Je l'ai vu, dans le temps, muni de

pièces justificatives; tous les articles de son compte en étoient appuyés; l'estime publique sembloit même le dispenser de les produire, et le premier élan de l'opinion fut pour lui, et tout à sa gloire.

Mais aussi-tôt qu'il se trouva un homme assez audacieux pour l'attaquer, cet agresseur fut accueilli par l'envie et la malveillance avec une pleine faveur. Dans un mémoire, il accusoit Necker d'infidélité dans son compte, et ce mémoire passoit de main en main, d'autant plus recherché qu'il étoit manuscrit. Un ministre économe ne manque jamais d'ennemis : Necker en avoit en foule, et il en avoit de puissans. Maurepas, sans se déclarer, les rallioit autour de lui; et c'est ici l'un des exemples des misérables intérêts d'amour-propre auxquels tient si souvent le destin des états.

Maurepas étoit président du conseil des finances; et dans un compte où Necker exposoit la situation des finances d'une manière si honorable pour lui-même, Maurepas n'étoit pas nommé. Ce fut aux

yeux du vieux ministre une réticence injurieuse : il la dissimula, mais il ne la pardonna point.

Un autre grief fut la disgrâce d'un ministre, créature de Maurepas, ou plutôt de sa femme, et que Necker fit renvoyer. Maurepas qui n'avoit jamais eu d'excuse pour se laisser dominer par les femmes, étoit pourtant subjugué par la sienne. Cette complaisance assidue, qui est l'adulation de tous les momens, et qui sur-tout, pour la vieillesse et dans l'adversité, a tant de douceur et d'empire, l'avoit soumis et captivé comme auroit fait l'amour. Il s'étoit fait une habitude d'aimer ou de haïr tout ce qu'aimoit ou haïssoit la compagne de sa disgrâce; et Sartines étoit l'un des hommes qu'affectionnoit le plus la comtesse de Maurepas.

Sartines, ci-devant lieutenant de police, possédoit en circonspection, en discrétion, en souplesse, tous les menus talens de la médiocrité; mais du détail obscur de

de la police de Paris au ministère de la marine, au milieu des hasards d'une guerre de mer, la distance étoit effrayante: jamais Sartines n'avoit acquis la plus légère des connoissances qu'exigeoit cette grande place; et s'il y avoit un homme à opposer à l'amirauté d'Angleterre, au fort de cette guerre qui embrassoit les deux mondes, assurément ce n'étoit pas lui. Le mauvais succès des opérations répondit à la profonde incapacité de celui qui les dirigeoit : nul plan, nul accord, nul ensemble, des dépenses énormes, des revers désastreux; autant de flottes sorties de nos ports, autant de proies pour l'ennemi. Le commerce et les colonies à l'abandon, les convois enlevés, les escadres détruites; et sans compter la perte irréparable de nos matelots et la ruine de nos chantiers, plus de cent millions de dépenses extraordinaires jetés tous les ans dans la mer, pour nous en voir honteusement chassés, malgré tout le courage et tout le dévouement de notre marine guerrière; tels étoient les droits de

Sartines pour être soutenu et protégé par Maurepas.

Necker qui gémissoit de voir le déplorable usage qu'on faisoit de tant de trésors, et à quelles mains la fortune et la gloire d'une grande nation étoient abandonnées, n'en redoubloit pas moins d'efforts pour subvenir aux besoins de la guerre, et pour en soutenir le poids. Il étoit convenu avec Sartines qu'au-delà des fonds que le trésor royal lui faisoit tous les ans, celui-ci, dans les cas pressans, pourroit user du crédit personnel du trésorier de la marine, jusqu'à la concurrence de cinq à six millions ; et il comptoit sur son exactitude à se tenir dans ces limites, lorsqu'il apprit du trésorier lui-même que, par obéissance pour son ministre, il avoit porté la somme de ses avances et de ses billets sur la place à vingt-quatre millions payables dans trois mois. Ce fut comme un coup de massue pour le directeur des finances ; car n'ayant pris aucune mesure pour faire face à un engagement qu'on lui avoit

dissimulé, il alloit arriver au terme sans savoir comment le remplir. Il y pourvut; mais soit qu'il y eut de la part de Sartines de la mauvaise volonté, ou seulement de l'imprudence, Necker ne vit plus pour lui-même de sûreté à travailler avec un tel homme; il s'en plaignit au roi, et lui demanda décidément ou sa retraite, ou celle de Sartines.

Maurepas étoit à Paris retenu par la goutte. Le roi, avant de prendre une résolution, lui écrivit pour le consulter: *Lorsqu'il reçut la lettre du roi*, m'a dit le duc de Nivernois, *nous étions auprès de son lit, sa femme et moi. Il nous la lut. L'alternative fut long-temps débattue; mais enfin se décidant lui-même, il faut, nous dit-il, sacrifier Sartines; nous ne pouvons nous passer de Necker.*

Le roi, en renvoyant Sartines, consulta Necker sur le choix du successeur qu'il devoit lui donner, et Necker lui indiqua le maréchal de Castries. L'on sait combien les événemens et la conduite de

la guerre firent applaudir un tel choix. Le vieux ministre n'en fut que plus jaloux; et son cabinet fut dès-lors comme un centre d'activité pour la cabale ennemie de Necker. Elle croyoit avoir aussi une protection dans les princes frères du roi.

Quelque réservée que fut à leur égard la conduite de Necker, on avoit cru s'appercevoir qu'elle leur sembloit trop rigide; mais, ce qui étoit bien plus vrai, cette rigidité déplaisoit à leur cour, et les échanges, les cessions, les ventes, toutes les affaires que les gens en crédit avoient coutume de négocier avec le roi, ayant à redouter, dans ce directeur des finances, un examinateur clairvoyant et sévère, il leur tardoit à tous d'en être délivrés.

Plus de piéges tendus à la facilité du roi, plus de faveurs surprises, plus de grâces légèrement et furtivement échappées; sur-tout plus de moyens de cacher, comme dans les recoins du porte-feuile des ministres, les articles secrets d'un

bail, d'un marché, ou d'un privilége, et dans tous les réduits obscurs du labyrinthe des finances, les bénéfices clandestins que l'on se seroit procurés. L'homme qui coupoit la racine à tant d'abus, ne pouvoit manquer d'être haï. Le mémoire qui l'accusoit d'en avoir imposé au roi, fut donc vivement appuyé.

Malheur à moi si je faisois tomber sur les princes frères du roi le plus léger soupçon d'avoir voulu favoriser la calomnie. Mais le mensonge savoit prendre à leurs yeux les couleurs de la vérité, comme les plus vils intérêts avoient pris les couleurs du zèle.

Bourboulon, l'auteur du Mémoire, trésorier du comte d'Artois, s'étoit rendu agréable à ce prince. Fier de sa protection, il alloit donc tête levée ; et s'avouant l'accusateur de Necker, il le défioit de lui répondre. Tant d'assurance avoit un air de vérité et en imposoit au public. Bien des gens avoient peine à croire que Necker eut tout-à-coup changé si merveilleusement la situation des finances; et sans

lui faire un crime du compte spécieux qu'il en avoit rendu, ils pensoient que ce compte avoit été fait avec art pour entretenir le crédit, annoncer des moyens de soutenir la guerre, et nous faciliter la paix. Maurepas accueilloit cette opinion d'un air d'intelligence, et sembloit applaudir à la pénétration de ceux qui devinoient si bien.

Mais Necker ne crut pas devoir s'accommoder d'une semblable apologie; et incapable de composer avec l'opinion sur l'article de son honneur, il demanda au roi qu'il lui permit de mettre sous ses yeux, en présence de ses ministres, le Mémoire de Bourboulon, et d'y répondre article par article. Le roi y consentit; et Maurepas, Miromesnil, Vergennes, trois ennemis de Necker, assistèrent à ce travail. Le Mémoire y fut lu et démenti d'un bout à l'autre, par des pièces qui constatoient la situation des finances, et dont le compte rendu au roi n'étoit qu'un développement.

A ces preuves incontestables, les trois

ministres n'eurent pas l'ombre d'un doute à opposer; mais lorsque le roi demanda en confidence à Maurepas ce qu'il pensoit de ces calculs et de ce compte de finance : *Je le trouve, Sire, aussi plein de vérité que de modestie*, répondit le vieux courtisan.

Après cet examen, il falloit que la fausseté de l'accusation fut punie, ou que Necker fut soupçonné de s'en être mal défendu. Il avoit méprisé les libelles injurieux qui n'attaquoient que sa personne; mais devoit-il négliger de même celui qui décrioit son administration? Plus le roi étoit juste et reconnu pour l'être, plus on devoit croire impossible que Bourboulon fût encore souffert dans la maison des princes, s'il étoit convaincu de mensonge et de calomnie. Or, après cette conviction, il restoit dans sa place, et se montroit partout, même au souper du roi.

Dans cette conjoncture, sur laquelle j'insiste à cause des suites funestes que la résolution de Necker alloit avoir, il avoit

trois partis à prendre : l'un de se fier davantage à sa propre réputation, de tout dissimuler, et de tout endurer jusqu'à la mort de Maurepas, qui n'étoit pas bien éloignée; l'autre de se défendre tout simplement en faisant imprimer sur deux colonnes le Mémoire de Bourboulon et les pièces qui démentoient ce Mémoire calomnieux ; l'autre de demander au roi que son accusateur convaincu de calomnie en fut puni. Le premier eût été l'avis des esprits les plus sages. *Que n'a-t-il attendu* ( me dit le duc de Nivernois lui-même après la mort de Maurepas ) *six mois de patience nous l'auroient conservé.* Et la paix fut venue, et les finances rétablies par un bon économe sous le meilleur des rois, nous auroient fait long-temps jouir de son règne et de ses vertus. Le second eût été encore un parti raisonnable; car le public ayant les pièces sous les yeux, la vérité eût été manifeste et le détracteur confondu. Mais de prétendus amis de Necker ne pensèrent pas qu'il fut digne de lui d'entrer en lice

avec un pareil agresseur. Il falloit, selon moi, le mépriser ou le combattre. Il demanda qu'il fut puni. Il est vrai qu'il étoit tous les jours menacé de libelles encore plus atroces et plus infâmes; et si on ne faisoit pas un exemple de Bourboulon, il étoit impossible que Necker, abandonné par la haine du vieux ministre à l'insolence et à la rage d'une cabale autorisée, ne perdit pas au moins une partie de cette considération qui étoit l'ame de son crédit. Ce fut au nom de ce crédit, de cette opinion puissante, sans laquelle il ne pouvoit rien, qu'il demanda, pour toute peine, que son détracteur fut chassé de la maison du comte d'Artois. La réponse de Maurepas fut qu'il demandoit l'impossible. « C'est donc, insista Necker, au roi lui-même à rendre témoignage à la vérité par quelque marque de la confiance dont il m'honore », et ce qu'il demanda fut l'entrée au conseil d'état. Je dois dire qu'il regardoit comme un grand mal que, dans ce conseil où se délibéroit ce qui dépend le plus de la situation

des finances, l'administrateur des finances ne fut pas admis de plein droit; et il avoit raison d'y croire sa présence au moins très-utile. Mais Maurepas ne vit, ou feignit de ne voir dans une demande si juste qu'une vanité déplacée. « Qui? vous, lui dit-il, au conseil, et vous n'allez point à la messe. — M. le comte, répondit Necker, cette raison n'est bonne ni pour vous ni pour moi. Sully n'alloit point à la messe, et Sully entroit au conseil ». Maurepas, dans cette réponse, ne saisit que le ridicule de se comparer à Sully; et au lieu de l'entrée au conseil, il lui offrit de demander pour lui les entrées du cabinet. Necker ne dissimula point qu'il regardoit cette offre comme une dérision et il demanda sa retraite.

C'étoit là ce qu'on attendoit avec une vive impatience dans le salon de Maurepas; et la marquise de Flammarens, sa nièce, ne me l'a pas dissimulé. Mais lui, feignant de ne pas consentir à ce qu'il désiroit le plus, refusa de présenter au

roi la démission de Necker, et finit par lui dire que c'étoit à la reine qu'il falloit la remettre, s'il étoit résolu décidément à la donner.

La reine, qui l'écoutoit favorablement et qui lui marquoit de l'estime, sentit la perte que le roi alloit faire; et voyant que Necker persistoit dans sa résolution, elle exigea qu'il prît au moins vingt-quatre heures pour y réfléchir mûrement.

Necker, en se consultant lui-même, se retraça le bien qu'il avoit fait, pensa au bien qu'il auroit fait encore, sentit d'avance l'amertume des regrets qu'il auroit après y avoir renoncé; et ne pouvant se persuader qu'un vieillard au bord de la tombe, voulut être envers lui obstinément injuste, il se détermina à le voir encore une fois.

« Monsieur, lui dit-il, si le roi veut bien me témoigner qu'il est content de mes services, il peut m'en donner une marque qui ne sera pour moi qu'un moyen de le mieux servir; c'est la direction des marchés de la guerre et de la

marine. — Ce que vous demandez, dit Maurepas, offenseroit les deux ministres. — Je ne le crois pas, reprit Necker ; mais au surplus, tant pis pour le ministre qui, dans l'examen des dépenses qu'il lui est impossible d'apprécier lui-même, m'envieroit un travail qu'il abandonne à ses commis ». Le dernier mot de l'un fut que cela n'étoit pas proposable; la dernière résolution de l'autre fut d'aller supplier la reine de faire agréer sa démission. La reine la reçut et le roi l'accepta. Voila de quelle source ont dérivé tous nos malheurs. Nous allons les voir se grossir et se déborder par torrens, jusqu'à nous entraîner dans la plus profonde ruine.

On peut trouver peu vraisemblable la facilité qu'eut le roi à se priver d'un homme habile et qui l'avoit si bien servi. Mais ce bien étoit altéré par des insinuations adroites et perfides. Necker lui étoit peint comme un homme rempli d'orgueil, et d'un orgueil inexorable. On avoit, disoit-on, voulu lui faire enten-

dre, qu'en supposant dans le mémoire de Bourboulon des erreurs de calculs, ces erreurs n'étoient pas des crimes; qu'il n'y avoit pas lieu d'exiger qu'un prince, qu'un frère du roi déshonorât un homme à lui, en le chassant pour avoir déplu à un ministre des finances; mais rien n'avoit pu l'appaiser. On lui avoit offert de demander pour lui et d'obtenir de S. M. une faveur dont s'honoroit la plus haute noblesse, les entrées du cabinet; mais il les avoit dédaignées. Comme il se croyoit nécessaire, il prétendoit faire la loi; il se comparoit à Sully, et ne demandoit rien de moins qu'à dominer dans les conseils, à surveiller tous les ministres, en un mot, *à s'asseoir sur le trône à côté du roi.*

Le désintéressement avec lequel Necker avoit voulu servir l'état, contribuoit encore à le faire passer pour un altier républicain, qui vouloit qu'on lui dût sans rien devoir lui-même; et pour en dire ma pensée, en refusant comme il avoit fait, les appointemens de sa place, Necker

avoit dû s'attendre qu'on expliqueroit mal cette fierté humiliante pour tous ceux qui ne l'avoient pas, et qui ne pouvoient pas l'avoir.

Enfin, pour ne laisser au roi aucun regret sur le renvoi de Necker, on avoit trouvé le moyen de lui persuader que si c'étoit un mal, ce mal étoit inévitable.

L'un des projets de Necker étoit, comme l'on sait, d'établir dans tout le royaume des assemblées provinciales. Or, pour faire sentir au roi l'utilité de ces assemblées, Necker, dans un mémoire qu'il lui avoit lu dans son travail, et qui n'étoit que pour lui seul, avoit exposé d'un côté les inconvéniens de l'autorité arbitraire confiée à des intendans, et l'abus qu'en faisoient leurs agens subalternes ; de l'autre côté l'avantage qu'il y auroit pour le roi à se rapprocher de ses peuples et à gagner leur confiance personnelle et immédiate, afin de moins dépendre de l'entremise des parlemens. Ce mémoire surpris et divulgué en même temps que Bourboulon faisoit courir le

sien, déplut à la magistrature, et l'indisposa contre Necker autant qu'il le falloit pour donner lieu au vieux ministre de faire entendre au roi que, dans l'esprit des parlemens, Necker étoit un homme perdu; que les corps ne pardonnoient point; que celui qui les avoit une fois offensés, les trouveroit à jamais intraitables; que cette mésintelligence seroit une hydre à combattre sans cesse; que Necker le sentoit lui-même, et qu'en se retirant pour d'autres causes simulées, il reconnoissoit que la place n'étoit plus tenable pour lui.

Une singularité remarquable, et qui seule feroit connoître l'insouciance de Maurepas, c'est que lorsqu'il rentra dans son salon, tout joyeux du départ de Necker, ses amis lui ayant demandé quel homme il mettoit à sa place, il avoua qu'il n'y avoit point pensé. *Ce fut*, m'a dit sa nièce, *le cardinal de Rohan qui se trouvant là par hasard, lui désigna Fleuri;* et Fleuri fut nommé.

Cet ancien conseiller d'état, esprit fin,

souple, insinuant, avoit pour lui ses relations et ses affinités dans la magistrature; c'étoit aux yeux de Maurepas un avantage considérable; car ne voyant dans les finances qu'une guerre de chicane entre la cour et le parlement, pour lui, le plus habile contrôleur général seroit celui qui sauroit le mieux se ménager des véhicules et des facilités pour faire passer les édits. Il s'étoit fait lui-même un point capital d'acquérir la bienveillance des parlemens, et il vouloit qu'à son exemple un administrateur des finances eût avec eux cette souplesse qui, par des moyens doux, obtient ce que l'autorité commanderoit à peine.

Fleuri, sous ce rapport, remplit assez bien son attente. Il fit passer, sans aucun obstacle, pour cinquante millions d'impôts. Necker lui avoit laissé deux cents millions de fonds dans les coffres du roi. C'en étoit plus qu'il n'en auroit fallu à un ministre habile et bien famé, pour être dans l'aisance; mais, avec ces secours, Fleuri tomba dans la détresse,

manque

manque de ce crédit que l'estime publique n'accorde qu'à la bonne-foi.

Six mois après la mort de Maurepas, Fleury fut renvoyé; et le roi, pour avoir au moins un honnête homme à la tête des finances, y appela d'Ormesson.

Malheureusement celui-ci n'avoit que de la probité. Médiocre en tout le reste, étranger aux finances, dépourvu de moyens, assailli de nécessités, pressé par des gens en crédit, et réduit à l'alternative ou de se retirer, ou de se soutenir par d'indignes condescendances, il n'hésita point dans le choix, et avec son intégrité, il aima mieux descendre du ministère que de s'y dégrader.

Un poste aussi glissant, où l'on ne faisoit que des chutes, auroit dû, ce semble, effrayer l'ambition des aspirans; elle n'en étoit que plus âpre; et dans toutes les avenues de la faveur, il n'y avoit pas un intrigant qui, avec quelque légère teinture des affaires, ne crut pouvoir prétendre à remplacer celui qui venoit de tomber.

Dans cette foule, un homme d'esprit et de talent se distinguoit : c'étoit Calonne. Il avoit pris pour réussir une manière d'autant plus singulière qu'elle étoit simple. Loin de dissimuler son ambition, il l'avoit annoncée; et au lieu de l'austérité dont s'étoient armés quelques-uns de ses prédécesseurs, il s'étoit paré d'agrément, d'aménité, sur-tout de complaisance pour les femmes; il étoit connu d'elles pour le plus obligeant des hommes, et dans les confidences qu'il faisoit de ses vues à celles qui étoient en crédit, il n'est point d'espérances dont il ne fut prodigue pour se concilier leurs voix. Aussi ne cessoient-elles de vanter ses lumières, son habileté, son génie. Il n'étoit guere moins attrayant pour les hommes, par une politesse aisée et naturelle qui marquoit les distinctions, sans en rendre aucune offensante, et par un air de bienveillance qui sembloit être favorable à toutes les ambitions. A chaque mutation nouvelle, c'étoit lui qu'appeloient toutes les voix des gens du monde. Enfin il fut

nommé, et en arrivant à Fontainebleau où étoit la cour, on eût dit qu'il tenoit en main la corne d'abondance : on l'accompagnoit en triomphe. (3 novembre 1783).

D'abord, se croyant à la source d'une richesse intarissable ; sans calculer ni les besoins ni les dépenses qui l'attendoient ; ivre de sa prospérité, dans laquelle il s'imaginoit voir bientôt celle de l'état ; dédaignant toute prévoyance, négligeant toute économie, comme indigne d'un roi puissant ; persuadé que le premier art d'un homme en place étoit l'art de plaire ; livrant à la faveur le soin de sa fortune, et ne songeant qu'à se rendre agréable à ceux qui se font craindre pour se faire acheter, il se vit tout-à coup environné de louange et de vaine gloire. On ne parloit que des graces de son accueil et des charmes de son langage. Ce fut pour peindre son caractère qu'on emprunta des arts l'expression de *formes élégantes* ; et *l'obligeance*, ce mot nouveau, parut être inventé pour lui. Jamais, disoit-on,

le ministère des finances n'avoit été rempli avec autant d'enjouement, d'aisance et de noblesse. La facilité de son esprit dans l'expédition des affaires étonnoit tout le monde, et la gaieté avec laquelle il traitoit les plus sérieuses le faisoit admirer comme un talent prodigieux. Ceux même enfin qui osoient douter qu'il fut le meilleur des ministres, étoient forcés de convenir qu'il en étoit le plus charmant. On publioit que son travail avec le roi n'étoit qu'un jeu, tant sa légèreté y semoit d'agrément : rien d'épineux, rien de pénible, nul embarras pour le présent, nulle inquiétude pour l'avenir. Le roi étoit tranquille, et tout le monde étoit content ; lorsqu'au bout de trois ans et quelques mois de ce brillant et riant ministère, fut révélé le secret funeste de la ruine de l'état.

Ce fut alors que l'on vit dans Calonne des ressources et du courage. Après avoir inutilement épuisé tous les moyens de ranimer le crédit expirant, il vit que sa seule espérance étoit dans quelque coup

d'éclat qui donnât aux édits l'aspect d'une restauration de la chose publique; et pour les montrer revêtus d'une autorité imposante, il demanda au roi une assemblée de notables, où il exposeroit la situation des finances, afin d'aviser avec elle aux moyens de remplir le vide qu'il y avoit trouvé, disoit-il, et que la guerre dans les deux Indes avoit dû augmenter encore.

Cette assemblée fut ouverte à Versailles le 22 février 1787. Le travail que Calonne y présenta étoit vaste et hardi, et peut-être méritoit-il plus de faveur qu'il n'en obtint; car il touchoit aux grands moyens d'accroître la somme de l'impôt, et en même-temps de la rendre plus légère en la divisant. Mais les notables étoient du nombre de ceux qu'alloient frapper les nouvelles impositions; et c'est à quoi, bien malheureusement pour eux et pour l'état, ils n'avoient jamais pu consentir. Des projets de Calonne, les uns furent jugés confus et captieux, d'autres pleins de difficultés

qui les rendoient impraticables; d'autres enfin mauvais, quand même ils auroient pu s'exécuter. Tel fut le résultat des observations des notables sur la partie de son travail qui avoit subi leur examen, car il ne fut pas même discuté jusqu'au bout.

Sa base étoit l'impôt territorial en nature, dont l'avantage auroit été de suivre l'accroissement progressif des valeurs. Si cependant on l'avoit trouvé trop difficile à percevoir, il en auroit changé le mode pourvu qu'il eût été perçu également sur tous les biens-fonds. Mais on ne voulut pas même entrer en conciliation avec lui; et pour le fonds, ainsi que pour la forme, les notables articulèrent que cet impôt étoit inadmissible, et en même-temps déclarèrent que sur toute espèce d'impôt ils refusoient de délibérer, à moins qu'on ne mît sous leurs yeux des états détaillés de la recette et de la dépense, dans lesquels on pût voir comment s'étoit formé le *déficit*; que si, d'après l'examen des comptes, une subvention

nouvelle étoit indispensable, ils consentiroient que l'imposition en fût égale sur tous les biens.

La réponse du roi fut telle qu'ils l'avoient prévue. Il leur fut défendu d'insister sur cet examen; mais l'éclaircissement que refusoit Calonne, lui-même il l'avoit provoqué, en se faisant un procès avec Necker sur l'origine du déficit. Voici comment il s'étoit engagé dans ce défilé périlleux.

En 1787, à l'ouverture de l'assemblée, le déficit, de l'aveu de Calonne, montoit à cent quinze millions; et comme il avoit besoin de croire qu'une partie considérable de ce déficit existoit avant lui, il le crut et il l'avança dans l'assemblée des notables.

Necker averti que, dans cette assemblée, Calonne devoit accuser d'infidélité tous les comptes rendus avant son ministère, lui écrivit qu'ayant donné l'attention la plus scrupuleuse au compte qu'il avoit rendu en 1781, il le tenoit pour parfaitement juste; « et comme j'ai rassemblé, ajoutoit-il, les pièces justifica-

tives de tous les articles qui en étoient susceptibles, je me trouve heureusement en état de prêter à la vérité toute sa force. Je crois donc, Monsieur, être en droit de vous demander, ou de n'altérer en aucune manière la confiance due à l'exactitude de ce compte, ou d'éclairer vos doutes en me les communiquant ».

Calonne, avec une promesse assez légère de ne point attaquer ce compte, éluda l'éclaircissement. Necker insista, et pour réponse à la lettre la plus pressante, il reçut un billet poliment ironique, avec un exemplaire du discours que Calonne venoit de prononcer dans l'assemblée des notables, et dans lequel il avoit avancé qu'en 1781 il y avoit un déficit considérable entre les revenus et les dépenses ordinaires. Necker en même-temps fut instruit que dans le grand comité des notables qui s'étoit tenu chez *Monsieur* Calonne avoit expressément dit que cette somme étoit de cinquante-six millions.

Alors ce fut au roi que Necker se plaignit que, sans avoir voulu l'entendre, le con-

trôleur général des finances se fût permis de l'accuser. « Sire, disoit-il dans sa lettre, je serois l'homme du monde le plus digne de mépris, si une pareille inculpation avoit le moindre fondement; je dois la repousser au péril de mon repos et de mon bonheur, et je viens supplier humblement votre majesté de vouloir bien permettre que je paroisse devant mon accusateur public, ou à l'assemblée des notables, ou dans le grand comité de cette assemblée, et toujours en présence de votre majesté ». Cette lettre fut sans réponse : mais Necker ne se crut pas obligé d'entendre ce silence du roi comme on vouloit qu'il l'entendît. « Le roi, dit-il dans le mémoire qu'il publia, n'a pas jugé à propos d'adhérer à ma demande, mais pénétré de l'étendue de sa bonté et de sa justice, je me soumets avec confiance à l'obligation qui m'est imposée par l'honneur et la vérité ».

Dans ce mémoire, il convenoit qu'en 1776, Clugny avoit laissé dans les finances un vide de vingt-quatre millions; il convenoit aussi que depuis la mort de Clugny,

en octobre 1776, jusqu'au mois de mai 1781, époque où il s'étoit lui-même retiré des finances, l'accroissement des charges avoit monté à quarante-cinq millions; mais en même-temps il montroit comment il avoit rempli ce vide, tant en économie qu'en bonifications dans les revenus de l'état. C'étoit à discuter et à réfuter ces calculs que les notables prétendoient que Calonne étoit obligé; et il faut convenir que trop légèrement il s'y étoit engagé lui-même.

Necker avoit rendu ses calculs les plus clairs qu'il étoit possible; sa véracité reconnue y ajoutoit encore un grand poids. Le livre qu'il venoit de publier sur les finances avoit fortifié sa réputation personnelle; ses mœurs, ses talens, ses lumières avoient dans l'opinion publique une consistance d'estime qu'il n'auroit pas fallu essayer d'ébranler, sans de forts et puissans moyens.

Necker fut exilé pour avoir osé se défendre. Ce fut encore un tort que se donna Calonne; il falloit ou l'entendre avant

de l'attaquer, ou trouver juste et bon qu'il eût repoussé son attaque. Il lui imputoit son mauvais succès dans l'assemblée des notables ; mais il devoit savoir que dans cette assemblée un ennemi bien plus réel travailloit à le ruiner.

Le roi avoit de la répugnance à se détacher de Calonne : il goûtoit son travail, il étoit persuadé de la bonté de ses projets; mais prévoyant qu'ils seroient rebutés par le parlement comme ils l'étoient par les notables, il se fit violence et il le renvoya. Il savoit que Miroménil, le garde des sceaux, étoit l'ennemi de Calonne, et qu'il avoit, de tout son pouvoir, contrarié ses opérations; il le congédia en même-temps que lui, comme en le lui sacrifiant (Calonne le 8 avril, Miroménil le 9). Fourqueux fut appelé au ministère des finances; les sceaux furent donnés au président de Lamoignon.

Il n'étoit pas possible que Fourqueux tînt long-temps en place; mais on l'avoit indiqué au roi, en attendant qu'on eût

achevé de détruire ses préventions contre un homme qu'on vouloit lui donner pour ministre de confiance, et dont on attendoit le salut de l'état.

La situation de l'esprit du roi en ce moment est exprimée au naturel dans les détails que je vais transcrire.

« Lorsque le roi me chargea de sa lettre pour M. de Fourqueux (dit le comte de Montmorin dans des notes qu'il m'a remises), je crus devoir lui représenter que je trouvois le fardeau des finances trop au-dessus des forces de ce bon magistrat. Le roi parut sentir que mes inquiétudes étoient fondées. — Mais qui donc prendre, me dit-il? — Je lui répondis qu'il m'étoit impossible de ne pas être étonné de cette question, tandis qu'il existoit un homme qui réunissoit sur lui les vœux de tout le public; que, dans tous les temps, il étoit nécessaire de ne pas contrarier l'opinion publique en choisissant un administrateur des finances; mais que dans les circonstances critiques où il se trouvoit, il ne suffisoit pas de ne pas

la contrarier, et qu'il étoit indispensable de la suivre. J'ajoutai que tant que M. Necker existeroit, il étoit impossible qu'il eût un autre ministre des finances, parce que le public verroit toujours avec humeur et avec chagrin cette place occupée par un autre que lui. Le roi convint des talens de M. Necker; mais il m'objecta les défauts de son caractère; et je reconnus facilement les impressions qu'avoit données contre lui M. de Maurepas dans l'origine, et que MM. de Vergennes, de Calonne, de Miroménil et de Breteuil avoient gravées plus profondément. Je ne connoissois pas personnellement M. Necker; je n'avois que des doutes à opposer à ce que le roi me disoit de son caractère, de sa hauteur, et de son esprit de domination. Il y a apparence que si je l'eusse connu alors, j'eusse décidé son rappel. J'aurois peut être dû insister davantage, même en ne le connoissant pas; mais j'arrivois à peine dans le ministère, il n'y avoit pas six semaines que j'y étois entré; et d'ailleurs un peu de timidité,

pas assez d'énergie, m'empêcha d'être aussi pressant que j'aurois pu l'être. Que de maux j'aurois évités à la France! que de chagrins j'aurois épargnés au roi! (Qu'auroit-il dit s'il avoit prévu que pour avoir manqué ce moment de changer le cours de nos funestes destinées, il seroit massacré lui-même par un peuple rendu féroce, et que trois mois après sa mort, le roi périroit sur un échafaud)? Il fallut, poursuit-il, aller remettre à M. de Fourqueux la lettre qui lui étoit adressée, et même vaincre sa résistance; j'en avois l'ordre positif. Cependant il est certain qu'on avoit offert la place à M. de la Millière : la reine l'avoit fait venir; le roi s'étoit trouvé chez elle à l'heure qu'elle lui avoit donnée; et tous les deux le pressèrent fort d'accepter; mais il eut assez de bon sens pour ne pas céder à leurs instances. M. de Fourqueux fit d'abord assez de difficulté; mais enfin il se détermina. A peine fut-il en place que l'opinion modeste qu'il avoit de lui-même ne fut que trop bien confirmée».

« Cependant les affaires étoient dans un état de stagnation absolue, ajoute M. de Montmorin ; le crédit achevoit de se détruire de jour en jour ; les moyens factices et dispendieux que M. de Calonne avoit employés pour soutenir la bourse venant à manquer tout-à-coup, produisoient une baisse journalière et considérable dans les effets ; le trésor royal étoit vide ; on voyoit comme très-prochaine la suspension des paiemens, on n'imaginoit d'autre ressource qu'un emprunt, et il étoit impossible de le tenter dans un moment de détresse aussi désespérant. L'humeur gagnoit dans l'assemblée des notables, l'esprit en devenoit mauvais, et déjà on commençoit à y murmurer *les états-généraux*. Dans ces circonstances, il étoit nécessaire d'avoir un homme qui dominât l'opinion. M. de Lamoignon et moi nous nous communiquâmes nos idées, et nous convînmes que le seul homme sur qui l'on pût fonder quelque espérance étoit M. Necker. Mais je lui parlai des obstacles que j'avois

déjà trouvés dans l'esprit du roi, et je lui annonçai que ces obstacles deviendroient encore plus insurmontables par la présence du baron de Breteuil. Nous conférâmes avec celui-ci, essayant de le convertir, mais inutilement. Enfin, après une longue séance, nous nous décidâmes à monter chez le roi; et lorsque tous les trois, nous fûmes entrés en matière sur le changement qu'exigeoit le ministère des finances, je parlai avec force de la nécessité de rappeler celui que demandoit la voix publique. Le roi me répondit (à la vérité avec l'air de la plus profonde douleur), *eh bien, il n'y a qu'à le rappeler*. Mais alors le baron de Breteuil s'éleva, avec une extrême chaleur, contre cette résolution à moitié arrachée; il représenta l'inconséquence qu'il y auroit à rappeler, pour le mettre à la tête de l'administration, un homme qui étoit à peine arrivé au lieu qu'on lui avoit prescrit pour son exil : *combien une pareille conduite auroit de foiblesse; quelle force elle donneroit à celui qui, placé*

*placé ainsi par l'opinion, n'en auroit l'obligation qu'à elle et à lui-même.* Il s'étendit longuement et fortement sur l'abus que M. Necker ne manqueroit pas de faire d'une semblable position. Il peignit son caractère des couleurs les plus propres à faire impression sur un roi naturellement jaloux de son autorité, et qui avoit un pressentiment confus qu'on vouloit la lui arracher, mais qui la croyoit encore entière dans ses mains, et qui vouloit la conserver. Il y avoit des raisons fort spécieuses dans ce que venoit de dire le baron de Breteuil; mais elles l'auroient été moins qu'elles auroient encore produit l'effet qu'elles obtinrent sur le roi, qui n'avoit cédé à mon avis qu'avec une extrême répugnance, peut-être uniquement parce qu'il nous croyoit tous les trois d'accord. L'archevêque de Toulouse fut donc proposé et accepté sans résistance. Cependant le roi nous dit qu'il passoit pour avoir un caractère inquiet et ambitieux, et que peut-être nous nous repentirions de lui avoir indiqué ce choix.

Mais il ajouta qu'il avoit lieu de croire qu'on lui avoit exagéré les défauts de ce prélat ; que depuis quelque temps les préventions qu'il avoit eues contre lui s'étoient affoiblies, et qu'il avoit été content de plusieurs mémoires sur l'administration qu'il lui avoit fait parvenir ».

Je n'ai rien omis de ces détails, soit parce qu'ils feront connoître l'ame du roi, son caractère un peu trop facile peut-être, mais simple, naturel et bon ; soit sur-tout parce qu'on y voit se former l'anneau principal de la chaîne de nos malheurs.

*Fin du Tome troisième.*

# TABLE

## DU TROISIÈME VOLUME.

### LIVRE HUITIÈME.

Récit de Diderot qui éclaircit la conduite de Rousseau dans ses rapports avec Mme. *** et M. ***. Page 1

Indignation de l'auteur contre les procédés de Rousseau, et jugement sur cet homme célèbre. 9

Relations de Rousseau avec Hume. 11

— avec le baron d'Holbach; opinion de ce dernier sur J. J. 13

Nouvelles réflexions sur le caractère de J. J. 15

Eloge de M. Odde. Voyage de l'auteur à Saumur. 16

Visite à l'ancien ministre d'Argenson, exilé aux Ormes. Peinture de sa tristesse, de ses regrets. 18

L'auteur va avec M. de Vaudesir à sa terre de Sainte-James. Etrange sottise d'un académicien d'Angers. Anecdote. 22

Petites querelles de l'auteur avec Mme. Geoffrin. Page 24
Maladie de l'auteur. Le plan de son *Bélisaire* le distrait de ses souffrances. 26
Le médecin Gatti le guérit. 28
Première lecture de *Bélisaire* à Diderot, au prince héréditaire de Brunswick. 29
Voyage de ce prince à Paris. Mot heureux de l'auteur. 30
Il prévoit les orages qu'excitera *Bélisaire*. Ses précautions. Phrase du roi de Prusse. 31
L'auteur demande à dédier son ouvrage au roi. 33
Le docteur Chevrier est nommé censeur de *Bélisaire*. Il refuse de l'approuver. 35
Un autre censeur donne l'approbation. 36
Succès de *Bélisaire*. La Sorbonne se plaint. On propose à l'auteur de prendre l'archevêque de Paris pour médiateur. 37
Entrevue avec M. de Beaumont, avec Riballier. 38
Réunion de docteurs de Sorbonne avec l'auteur à Conflans. 39
Détails sur leurs conférences; discussions; citations; offres de l'auteur; conclusion. *Ibid.*
Plaisanteries des amis de l'auteur contre la Sorbonne; de Turgot, de Voltaire. 44
Preuves du succès de *Bélisaire* en Europe. 46

L'auteur accompagne aux eaux d'Aix-la-Chapelle M^mes^. Filleul et de Séran. Page 48
M. de Marigny y amène sa femme. Portrait de cette dame. Conduite de son mari avec elle. 50
Plaisirs des eaux. 53
L'auteur y rencontre deux évêques français. Ses conversations et ses promenades avec eux. 54
Discussions sur les intérêts de la religion et les vues de la philosophie. 56
Idées de l'auteur sur ce qu'auroit pu être l'éloquence de la chaire. 60
Mémoire de l'auteur sur les paysans du Nord. 61
M. de Saldern, ministre de Russie. 62
Digression sur M^me^. la comtesse de Séran. Sa naissance. Haine de ses parens. Son mariage de raison à quinze ans. Sa présentation à la cour. Vues secrètes de ceux qui vouloient la faire remarquer du roi. Tête-à-tête avec Louis XV. Résolution de M^me^. de Séran. Sa correspondance avec le roi. 64
L'auteur retrouve le prince héréditaire de Brunswick aux eaux. Accueil plein de bonté du prince, de la princesse. Leurs conversations avec l'auteur. 77
Jeune baigneuse d'Aix-la-Chapelle. 81
Voyage à Spa avec M^me^. de Séran, M. et M^me^. de Marigny. Accès d'humeur et de jalousie. 82

Imprudence de Mme. Filleul, et ses suites funestes. Page 86
Retour à Paris. Liége. Riche libraire, contrefacteur des *Œuvres de Marmontel*. Bruxelles. Magnifique cabinet d'un amateur bizare. Valenciennes. 87
Mort de Mme. Filleul. Son caractère. Sa philosophie. 93
Mariage d'une jeune personne que l'auteur aimoit. Son chagrin. 96

## LIVRE NEUVIÈME.

L'auteur va à Menars avec M. et Mme. de Marigny. Son rôle de conciliateur. 99
M. de Marigny lui offre une jolie retraite, qu'il refuse. 101
Séjour de Maisons. Promenades avec le comte de Creutz. *Ibid.*
Origine de la connoissance de l'auteur avec Grétry. 103
*Les Mariages Samnites. Le Huron. Lucile. Sylvain. L'ami de la Maison. Zémire et Azor.* 104
Clairval. Caillot. Mme. la Ruette. 106
Léger réfroidissement de Mme. Geoffrin pour l'auteur. Il quitte sa maison. 109
Mme. de Séran et le duc de Choiseul. *Ibid.*
Cette dame offre un logement chez elle à l'au-

teur, mais elle consent qu'il donne la préférence à Mlle. Clairon. Page 113
On apprend que Cury est l'auteur de la fameuse parodie. 116
Marmontel voit le duc d'Aumont. 117
Gustave III à Paris. Ses bontés pour l'auteur. 119
Ce prince lui demande les *Incas* manuscrits. 121
Maladie de l'auteur. Bouvard le guérit. 122
L'auteur est nommé historiographe de France à la mort de Duclos. 123
Digression sur les rapports de Marmontel avec le duc d'Aiguillon à l'occasion du procès de ce dernier. Il retouche le Mémoire de Linguet pour le duc. Origine de la haine de Linguet. *Ibid.*
*Zémire et Azor* joué à Fontainebleau en 1771. Soins de l'auteur pour les costumes. Sa discussion avec le décorateur, avec le tailleur. 129
Cet opéra a un grand succès. *L'Ami de la Maison* en a moins; pourquoi? 133
Epître au roi sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu. (1772). 137
Ode à Voltaire. Ce qui en avoit donné l'idée. 138
Cette ode est déclamée par Mlle. Clairon. 140
Voyage de M. Odde à Paris. Projet de l'auteur de se retirer à Bort. 141

Nature des sentimens de l'auteur pour M$^{me}$. de Séran. Page 142
Sa liaison avec M$^{me}$. de L. P. Eloge de cette dame. *Ibid.*
L'auteur s'occupe de ses devoirs d'historiographe. Secours qu'il trouve chez MM. de Maillebois, de Castries, de Broglio, de Richelieu. 146
Il réconcilie le maréchal de Richelieu avec l'Académie française. 147
Il compulse les mémoires de Saint-Simon. 151
Il promet de nouveaux articles pour l'*Encyclopédie.* 153
Ruine et fin malheureuse de Bouret. M$^{me}$. de Séran vend son hôtel (en 1776). 155
L'auteur assiste au sacre. Sa lettre sur cette cérémonie. 156
Portrait de la maréchale de Beauveau. *Ibid.*
La reine montre de la bienveillance à l'auteur. 159
Origine de la guerre des deux musiques. *Ibid.*
Parti que prend l'auteur dans cette guerre. Ses motifs. 161
La musique italienne peut-elle être transportée dans le grand opéra français comme dans l'opéra comique? 162
Ce que l'auteur eût voulu pour cet essai. 165
Il recompose *Roland.* *Ibid.*
Son travail pour l'instruction de Piccini. 166

Rapide succès de ce dernier. Page 167
Répétitions successives des différentes scènes. 168
MM. Morellet. Leur intimité avec l'auteur. *Ibid.*
Ils lui annoncent l'arrivée prochaine de leur sœur et de leur nièce. 169

## LIVRE DIXIÈME.

Projets que l'auteur formoit pour sa vieillesse tant que vécut sa sœur. 171
Ses craintes, ses incertitudes, depuis qu'il l'eut perdue. 172
M^me^. et M^lle^. de Montigny, sœur et nièce de MM. Morellet. 173
L'abbé Maury prédit à l'auteur son mariage. 175
Dîner qui suit cette prédiction. 177
Caractère de M^lle^. de Montigny. 178
Promenade à Sceaux. L'auteur rend compte du sentiment qu'il éprouvoit et qui lui sembloit nouveau. 179
Il pressent la mère et la fille. 180
Le mariage se décide. 181
Il se célèbre peu après. 182
Vie commune avec les parens de M^me^. Marmontel. 184
M. de Saint-Lambert. M^me^. d'Houdetot. *Ibid.*
L'auteur fait connoissance avec M^me^. Necker.

Son portrait. Son caractère. Son genre d'esprit. Sa société. Page 185

M. Necker. 191

L'ambassadeur de Naples et l'ambassadeur de Suède. 193

Premier enfant de M^me^. Marmontel, mort en naissant. 194

Inquiétudes pour le second enfant. 195

L'auteur emprunte une maison de campagne, située à Sainte-Brice. 196

Le frère de l'abbé Maury. Le libraire Latour. 197

Premiers plaisirs paternels. *Ibid.*

Promenades de Marmontel et de sa femme dans les lieux où J. J. composa l'*Héloïse*. 199

Discussions entre eux deux sur Rousseau. L'auteur examine, apprécie et juge de nouveau les divers ouvrages de J. J., son talent et son caractère. 200

L'auteur est ramené à parler de Voltaire, de sa vie agitée, des malheurs de la passion de la célébrité, et de son propre système de travaux et de succès modestes. 206

Pourquoi l'auteur prit une part active à la querelle de la musique. 213

Son poëme sur la musique. 214

Retraite de M. Necker du ministère. Visite, consolations de Marmontel. 215

Aversion de M^me^. Marmontel pour M. Necker. Page 217
M^me^. de Vermenoux. 218
Succès d'Atys. 219
M^me^. de la Briche. 220
Rapport de l'auteur avec M. Turgot. 221
Départ des ambassadeurs de Suède et de Naples. *Ibid.*
Mort de d'Alembert. 223
Violente maladie de l'auteur. Il est sauvé par Bouvard. *Ibid.*
M. de Duras demande à l'auteur un grand opéra. 224
Les *deux Iphigénie en Tauride.* 225
L'auteur obtient une faveur pour Piccini. 226
Projet de l'opéra de *Didon.* 227
L'auteur réunit à sa campagne Piccini et madame Saint-Huberti. *Ibid.*
On pense à lui pour remplacer d'Alembert dans les fonctions de secrétaire de l'Académie. 228
Succès de *Didon* à Fontainebleau. 229

## LIVRE ONZIÈME.

Marmontel est nommé secrétaire perpétuel de l'Académie française. 232
Concerts de M. de Laborde. *Ibid.*
M^me^. et M^lles^. de Laborde (depuis M^mes^. d'Escars et de Noailles). *Ibid.*

Plaisirs de l'auteur à sa campagne. Page 234
Ses convives. Raynal, Silésia, l'abbé Barthelemi, Brequigny, Carbury, Boismont, Maury, Godard, de Seze. 235
Mort du troisième enfant de Marmontel. 236
Il compose l'opera de *Pénélope*, qui ne réussit point. 237
Le *Dormeur éveillé*. 239
Succès de l'auteur aux séances publiques de l'Académie. 240
L'abbé Maury se présente pour entrer à l'Académie. 241
Zèle de Marmontel pour le faire recevoir. 242
Il assemble chez lui Thomas et M. Gaillard, pour être juges d'une accusation de Laharpe contre l'abbé Maury. 243
Résultat de leurs plaidoyers contradictoires. 245
Nomination de l'abbé Maury à l'Académie française (en 1785). Son caractère. Son intimité avec l'auteur. 246
Mort de Thomas (en 1785). Jugement sur son caractère et son talent. 248
Il avoit choisi l'auteur pour son *Aristarque*. 253
Efforts de Marmontel pour détourner Thomas du sujet de la *Pétréide*. Ses motifs. 254
Réception de l'abbé Morellet à l'Académie française (en 1785). Caractère de son esprit et de ses écrits. 256

Marmontel s'occupe de l'édition complète de ses Œuvres. Page 257
Occasion de ses discours en vers. 258
Eloge de Colardeau. 259
Poëme sur le dévouement du prince Léopold de Brunswick. *Ibid.*
M. le comte d'Artois et le duc régnant de Brunswick en témoignent leur reconnoissance à l'auteur. 261
Marmontel prend son ménage. Amélioration de sa fortune. 263
M. et Mme. de Seze. 265
Laborie. 267
M. de Calonne augmente les traitemens et les jetons de l'Académie française. 269
Rapports de Marmontel avec le garde des sceaux Lamoignon. *Ibid.*
Confiance de ce ministre en l'auteur. Travaux entrepris par ses ordres. Plan d'instruction publique. 270
Marmontel se lie avec les supérieurs de Sainte-Barbe. Eloge de cette maison d'éducation. 274

## LIVRE DOUZIÈME.

Liaison forcée de l'*Histoire de la Révolution* avec ces *Mémoires*. 277
Coup-d'œil sur les causes éloignées de la révolution. 278

Louis XVI. Son caractère. Page 279
M. de Maurepas, choix du roi. Histoire et portrait de ce ministre. Ses vues. Sa politique. Ses principes administratifs. 281
L'abbé Terray. 286
M. Turgot le remplace. *Ibid.*
Son plan d'administration. 287
Maurepas veut le renverser. 288
Emeute de 1775. 291
M. Lenoir, lieutenant de police, est renvoyé. *Ibid.*
Soupçons sur un prince. 292
M. Turgot est déplacé. 293
M. Declugny. *Ibid.*
M. Taboureau. *Ibid.*
M. Necker. Ses discussions avec M. Turgot. 294
Il accepte le défi de ce dernier. 297
Commencement de l'administration de monsieur Necker. 298
Ses vues. Ses plans. La guerre de l'indépendance des Etats-Unis. 299
Compte rendu de 1781. 301
Bourboulon attaque M. Necker au milieu du succès de son compte rendu. 303
Maurepas rallie les ennemis de Necker. *Ibid.*
Ce qui avoit blessé ce vieux ministre. 304
Disgrâce de M. de Sartines. Ses causes. *Ibid.*
Necker fait nommer le maréchal de Castries à la place de M. de Sartines. 307

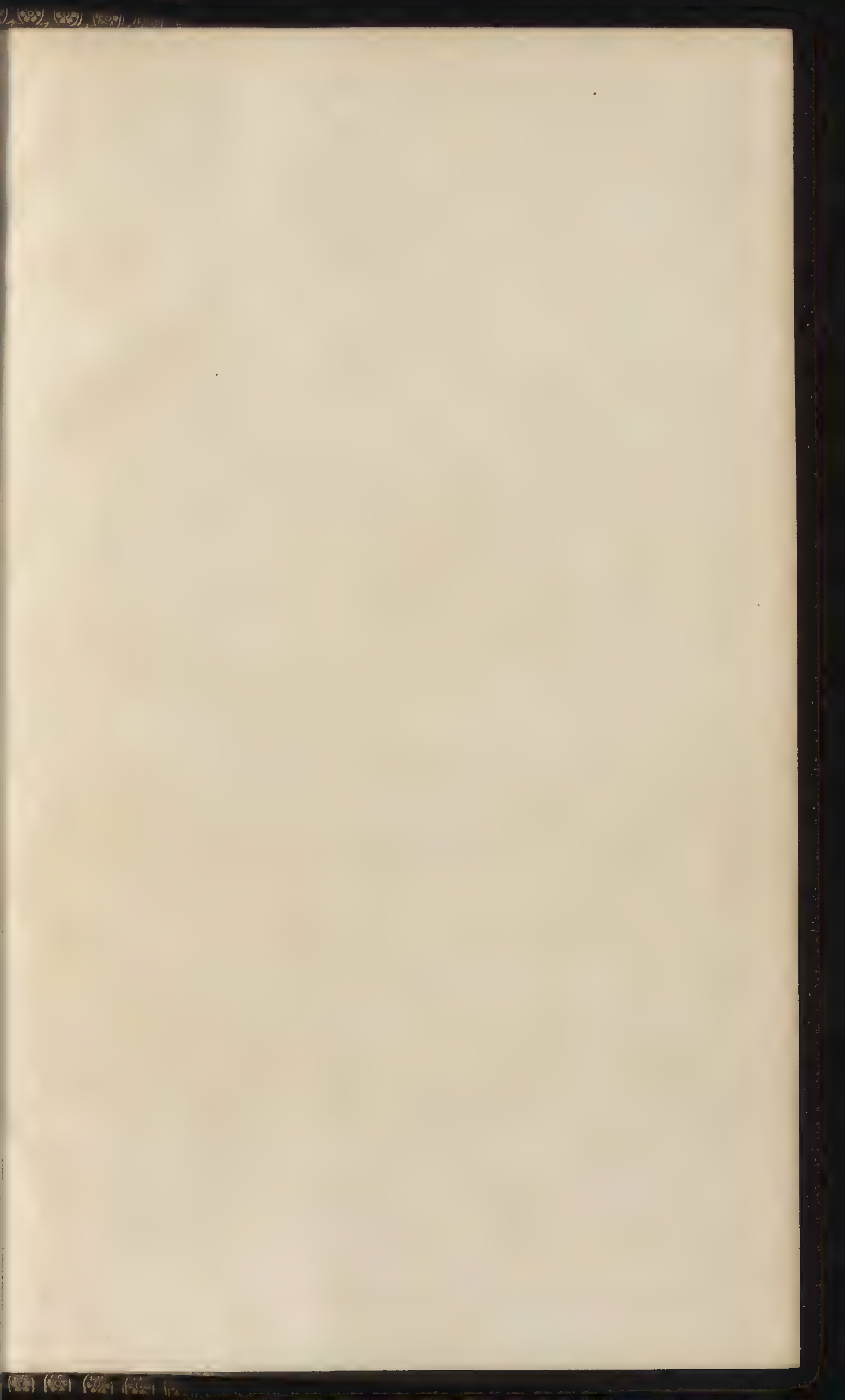
Dispositions des frères du roi et de leur cour pour Necker. Page 308
Necker discute le mémoire de son accusateur devant le roi. 310
Mot de Maurepas sur cette réfutation. 311
Divers partis que Necker pouvoit prendre. 312
Prétentions de M. Necker. Discussions avec M. de Maurepas. Refus positif de ce dernier d'adhérer à ses demandes. 313
La reine force M. Necker à prendre vingt-quatre heures pour se déterminer. 315
Retraite de M. Necker. 316
Motif du roi pour y consentir. *Ibid.*
Légéreté de Maurepas. Anecdote. 319
Choix de M. de Fleuri pour contrôleur-général. *Ibid.*
Il est renvoyé. M. d'Ormesson lui succède. Il donne sa démission. 321
M. de Calonne. Son caractère. Sa réputation. 322
Il est nommé contrôleur-général. 323
De quelle manière il débute dans le ministère. *Ibid.*
Ce qui arrive au bout de trois ans d'administration. 324
Expédiens qu'essaye M. de Calonne. 325
Assemblée des notables (22 février 1787). *Ibid.*
Plan de M. de Calonne. Jugement des notables. Leurs prétentions. 326

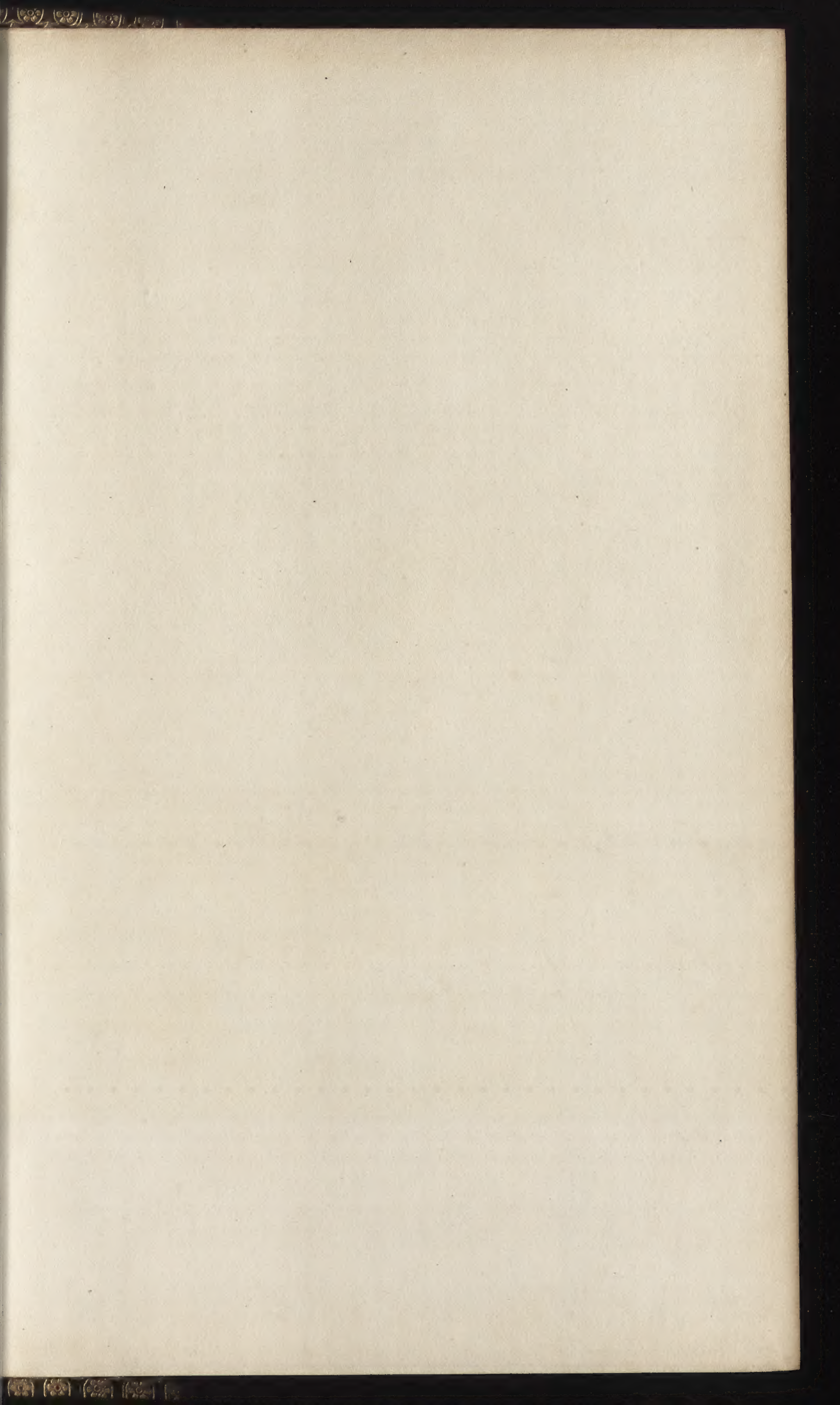
Discussion sur le déficit entre M. de Calonne et M. Necker. Page 327
Exil de ce dernier. 330
MM. de Calonne et de Miroménil disgraciés (avril 1787). 331
M. de Fourqueux, contrôleur-général. *Ibid.*
M. de Lamoignon, garde des sceaux. *Ibid.*
Notes confidencielles de M. de Montmorin, transcrites par l'auteur. Discussion devant le roi entre MM. de Montmorin, de Lamoignon et de Breteuil sur le choix d'un ministre des finances. Refus de M. de la Millière. Choix de M. de Brienne. 333
But de l'auteur dans ces détails. 338

*Fin de la Table du troisième volume.*

---

De l'imprimerie de XHROUET, rue des Moineaux, n°. 423.








SPECIAL
85-B
121
V.3
THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

